

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA CONTROVERSE ENTOURANT L'ATTRIBUTION DES LETTRES À HÉLOÏSE
D'ARGENTEUIL DANS LA CORRESPONDANCE *HISTORIA CALAMITATUM*:
BILAN CRITIQUE ET NOUVELLES PROPOSITIONS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR
GENEVYÈVE DELORME

AOÛT 2009

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Pour son dévouement sans limite, sa patience, ses conseils, et sa très grande disponibilité, mes remerciements chaleureux et reconnaissants à madame Brenda Dunn-Lardeau, Directrice du Département d'Études littéraires de l'UQAM, qui a dirigé ce mémoire avec un enthousiasme des plus communicatifs.

Merci, également, à monsieur Guy Lobrichon, Directeur du Laboratoire d'Histoire à l'Université d'Avignon (France) et biographe d'Héloïse, qui, avec générosité et diligence, a accepté de répondre à toutes mes questions, même les plus insignifiantes.

À monsieur Yves Beauvais, qui m'a autrefois enseigné le français à l'école secondaire Saint-Maxime (Laval), et qui est aujourd'hui un ami, je dis non seulement merci, mais je dédie ce mémoire, qui est l'aboutissement d'une promesse faite il y a plus de douze ans.

Un merci souriant à monsieur Denis Aubin, Docteur en sémiologie de l'écriture et enseignant au Certificat en Création littéraire de l'UQAM, qui a fait de moi une écrivaine à part entière, ainsi qu'une collaboratrice fidèle.

Enfin, un merci particulier à A., spectateur attitré de mes sautes d'humeur, de mes angoisses quotidiennes, mais aussi de mes bons coups, pour son soutien indéfectible, ses encouragements répétés, ses sourires et sa présence, qui sont les épices les plus fortes de ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
RELATION D'INTERPRÉTANCE: FAIRE PARLER LA CONTROVERSE	8
1.1 La double nature de la controverse d'attribution des lettres d'«Héloïse» dans la correspondance <i>Historia Calamitatum</i>	10
1.1.1 Un premier visage: socio-historique	11
1.1.2 Un second visage : philologique	12
1.2 Étienne Gilson et la Controverse autour de la correspondance <i>Historia Calamitatum</i> : avant et après 1938	13
1.2.1 De 1841 à 1938: portrait de la Controverse selon «L'authenticité de la correspondance d'Héloïse et Abélard» de Gilson	15
1.2.2 L'historicité	15
1.2.3 La traduction	17
1.2.4 La réécriture	18
1.2.5 L'unité de style et de pensée	20
1.2.6 Le commentaire sur le contresens	22
1.2.7 La conclusion de «L'authenticité»	25
1.3 De 1938 à 2008: les cinq thématiques de «L'authenticité» dans la Controverse autour de la correspondance <i>Historia Calamitatum</i>	25
1.3.1 Les visages des éléments historiques invoqués dans le débat <i>post</i> 1938: de la réalité des notions de recueil et de biographie	27
1.3.2 Une erreur de transcription considérée comme une erreur de traduction dans le débat <i>post</i> 1938	28
1.3.3 Du débat <i>post</i> 1938 comme réécriture de la correspondance <i>Historia Calamitatum</i>	30
1.3.4 La question de l'unité de style et de pensée à titre de preuve de l'exclusion d'Héloïse de la correspondance <i>Historia Calamitatum</i> dans le débat <i>post</i> 1938: la double intervention de Benton	31

1.3.5 De la présence du «commentaire sur un contresens» dans le débat post 1938	33
1.4 Conclusion	35
CHAPITRE II	
RELATION D'HOMOLOGIE: RADEGONDE (VI ^e S.), DHUODA (IX ^e S.) ET LA COMTESSE DE DIE (XII ^e S.)	39
2.1 Constitution d'un corpus-baromètre de femmes de lettres médiévales	42
2.2 Le point de vue féminin et l'écriture du reproche: Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die	46
2.2.1 Radegonde, auteure de la lettre-poème «La Chute de Thuringe»	46
2.2.2 Le point de vue féminin: l'amoureuse délaissée	47
2.2.3 L'écriture du reproche: le renversement de l'autorité et la leçon au maître	49
2.3 Dhuoda, auteure du <i>Manuel pour mon fils</i>	51
2.3.1 Le point de vue féminin: la mère dévouée	52
2.3.2 L'écriture du reproche: le renversement de l'autorité et la leçon au maître ...	54
2.4 La Comtesse de Die, auteure de la <i>canso</i> «II»	56
2.4.1 Le point de vue féminin: l'amante détrônée	57
2.4.2 L'écriture du reproche: le renversement de l'autorité et la leçon au maître	60
2.5 Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die: l'écriture du «je» toujours présent	62
2.6 Conclusion	63
CHAPITRE III	
RELATION D'HOMOLOGIE: RADEGONDE, DHUODA, LA COMTESSE DE DIE ET HÉLOÏSE	67
3.1 L'abbesse «Héloïse»	70
3.1.1 Le point de vue féminin: la religieuse amoureuse délaissée	70
3.1.2 L'écriture du reproche: le renversement de l'autorité et la leçon au maître ...	73
3.2 L'épouse et la maîtresse «Héloïse»	74
3.2.1 Le point de vue féminin: l'amante et l'épouse délaissées	74
3.2.2 L'écriture du reproche: le renversement de l'autorité et la leçon au maître	80
3.3 La femme-philosophe «Héloïse»	81
3.3.1 Le point de vue féminin: l'élève des philosophes Aristote, Sénèque et Abélard .	81
3.3.2 L'écriture du reproche: le procès pour manquements amoureux d'Abélard ...	85

3.4 Conclusion	91
CONCLUSION	96
APPENDICE A SOMMAIRE DES LETTRES ENTRE ABÉLARD ET HÉLOÏSE (CORRESPONDANCE <i>HIS- TORIA CALAMITATUM</i>)	107
BIBLIOGRAPHIE	112

RÉSUMÉ

Grâce aux théories de la linguistique et de l'histoire littéraire, ce mémoire se propose d'identifier les causes possibles de la pérennité de la controverse qui entoure les lettres signées «Héloïse» dans la correspondance *Historia Calamitatum* (XII^e siècle) qu'auraient échangée Abélard et Héloïse, afin de la dépasser, et d'observer la viabilité de nouvelles avenues susceptibles de confirmer, ou non, l'hypothèse de la maternité littéraire d'Héloïse.

Cette correspondance naît au moment où Héloïse, abbesse du Paraclet, monastère fondé par le célèbre homme d'Eglise Abélard, tombe, «par hasard», sur une lettre adressée à «un ami». Dans cette *Historia Calamitatum* (*Histoire de mes malheurs*), Abélard raconte ses tourments passés et présents, la liaison qu'il a autrefois entretenue avec Héloïse, et sa version des raisons qui les ont tous deux poussés dans un mariage malheureux, puis séparés. Portée par l'émotion, Héloïse répond à l'*Historia*. Puis Abélard répond à Héloïse. Au total, sept lettres seront échangées, dont trois sont signées «Héloïse».

La controverse entourant l'attribution de ces trois lettres, telle que résumée par Étienne Gilson dans *Héloïse et Abélard* (1938 pour la 1^{ère} édition), serait née en 1841. La critique, quant à elle, a plutôt penché pour le seul *authorship* d'Abélard. Jusqu'à ce que Gilson publie cette toute première défense en faveur de la maternité littéraire d'Héloïse, et qu'un débat prenne vie. Débat qui est aujourd'hui dans l'impasse.

Le premier chapitre de ce mémoire sera consacré à l'analyse de la controverse avant et après la publication de *Héloïse et Abélard*. D'abord sera examinée la nature de cette controverse, qui pourrait se révéler partie prenante de sa pérennité. Puis, nous analyserons les origines de la controverse et les arguments qui la fondent. Enfin nous étudierons l'évolution des arguments dans la controverse, lesquels pourraient se montrer en partie responsables, depuis 1938, de l'absence de compromis entre les *pro* et les *contra* l'attribution des lettres à Héloïse. Cela, afin de rendre possible une lecture de ces lettres hors de la controverse et, de ce fait, basée sur de nouveaux critères.

En ce sens, le second chapitre se chargera de jeter les bases d'une avenue restée inexplorée par la critique, c'est-à-dire d'étudier les lettres signées «Héloïse» en regard d'un corpus-baromètre composé de textes médiévaux féminins dont la maternité littéraire n'a jamais été contestée. Ainsi, nous observerons la présence du point de vue féminin, composé de l'hybridation des genres et des registres littéraires, et du «je» isotopique, de même que la présence de ce que nous appelons l'écriture du reproche, elle-même composée du renversement de l'autorité et de la leçon au maître, chez Radegonde (VI^e siècle), Dhuoda (IX^e siècle) et la Comtesse de Die (XII^e siècle).

Enfin, dans le troisième chapitre, nous tenterons d'appliquer les caractéristiques d'une écriture médiévale féminine révélées par notre corpus-baromètre à la réponse que fait «Héloïse» à l'*Historia* d'Abélard, soit la Deuxième lettre. Car nous croyons que cette lettre est

sous-tendue par le point de vue féminin et l'écriture du reproche, à l'image des écrits des Radegonde, Dhuoda et Comtesse de Die. Pour nous, la présence de ces critères dans la réponse d'«Héloïse» viendrait fortement conforter la plausibilité de sa nature féminine.

Au terme de ces étapes de l'étude historique de la controverse entourant les lettres d'«Héloïse» avant et après 1938, et de l'établissement d'un corpus-baromètre d'écrits de femmes médiévales à la maternité littéraire attestée, la comparaison entre ce corpus et la Deuxième lettre d'«Héloïse» aura confirmé, ou non, notre hypothèse quant à la nature féminine de l'écriture de cette lettre. De même, cette façon d'analyser aura fait ressortir un conflit traditionnel entre les rôles d'épouse et de maîtresse, en même temps qu'une entité totalement négligée par la critique, celle de la femme-philosophe. Enfin, ce mémoire aura mis au jour cette idée que la notion de dette d'amour est un puissant moteur d'écriture parmi ces femmes de lettres médiévales.

Mots clés: Héloïse; Abélard; *Historia Calamitatum*; Problème d'attribution; Écriture féminine.

INTRODUCTION

Au XII^e siècle, Héloïse, abbesse du Paraclet, monastère fondé par le philosophe et abbé Abélard, tombe, «par hasard», sur une lettre adressée à «un ami». L'abbesse se scandalise de ce qu'Abélard, dans ce qu'il appelle *Historia Calamitatum* (*Histoire de mes malheurs*), relate non seulement sa vie et les tourments qu'il endure, mais raconte du même souffle sa version de leurs sulfureuses amours passées. Car d'abord élève d'Abélard, célèbre chanoine, clerc et enseignant, Héloïse a tour à tour été sa maîtresse, la mère de son fils et son épouse. Leurs péripéties et les scandales, loin de s'estomper avec leur mariage, se poursuivent: Abélard, victime d'un complot, est castré; les deux époux sont séparés; Héloïse prend le voile; Abélard se fait prêtre. Douze années de silence plus tard, Héloïse, toujours amoureuse d'Abélard, ne reçoit pas les nouvelles qu'elle était en droit d'espérer. Sa réaction est vive: elle rédige une lettre portée par une émotion puissante. Une réponse viendra, qui tentera de la raisonner et de l'apaiser. Le manège se répétera deux fois encore. Ainsi naît la correspondance *Historia Calamitatum*, qui comprendra sept lettres, dont trois signées Héloïse¹.

Sept siècles ont passé quand un érudit, sans s'expliquer, décrète que cette correspondance est un faux². Un petit nombre de critiques se penchera sur la question, et conclura que seules les quatre lettres d'Abélard sont authentiques. Vient alors de naître ce que nous appellerons la controverse d'attribution qui entoure les lettres signées Héloïse dans la correspondance *Historia Calamitatum*. Une controverse qui ne connaît sa véritable envolée qu'au XX^e siècle, avec la première défense en faveur de l'authenticité des lettres d'Héloïse, et la naissance de deux camps, les *pour* et les *contre* l'attribution de ces lettres à cette dernière - deux camps qui mêlent féministes, historiens, littéraires, médiévistes et philologues, et dont les opinions se révéleront inconciliables.

¹ Les manuscrits latins de la correspondance *Historia Calamitatum* les plus autorisés et les plus anciens sont, du XIII^e siècle, le manuscrit de Troyes, codex 802 de la Bibliothèque municipale de Troyes, et du milieu ou de la fin du XIII^e siècle, le codex 2923 de la Bibliothèque nationale de Paris, manuscrit annoté par Pétrarque.

² L'étude de la controverse d'attribution des lettres signées Héloïse dans la correspondance *Historia Calamitatum* faisant l'objet de notre chapitre un, nous n'en donnerons ici que les grandes lignes.

Or, en 2005, la parution de *La voix d'Héloïse: Un dialogue de deux amants*³, de Constant J. Mews, le directeur du Centre d'Études en Religion et Théologie de la Monash University à Melbourne (Australie), annonce les signes d'une réconciliation entre les *pour* et les *contre*. En effet, dans cet ouvrage, publié pour la première fois en français⁴, Mews «examine une série de lettres d'amour préservées dans un manuscrit de Clairvaux, datant du XV^e siècle; cet échange épistolaire entre un homme et une femme constitue un ensemble de 113 lettres d'amour, anonymes, recopiées par le moine Johannes de Vepria⁵». Cet examen le mène à deux postulats. Le premier: ces lettres, auxquelles Vepria «assigne un sens (...) en ajoutant en marge *M[ulier]* (Femme) et *V[ir]* (Homme) pour distinguer les interlocuteurs (...)»⁶, aujourd'hui regroupées dans une «anthologie conservée à la Bibliothèque municipale de Troyes (MS 1452, fols.159r-167v.)⁷», ont été écrites par Abélard et Héloïse. Le second: «[l]e seul moyen d'établir avec certitude si ces lettres sont (...) écrites par Abélard et Héloïse» réside dans la comparaison (...) avec (...) [l]es lettres attestées du couple⁸.

Pourtant, cette «attestation» de l'authenticité des lettres de la correspondance *Historia Calamitatum*, qui, selon nous, sert Mews dans la mesure où, accorder la garantie de sa maternité littéraire à Héloïse rend viable la comparaison entre les lettres du XV^e siècle de la *M[ulier]* et celles signées du nom de l'abbesse du Paraclet, n'est pas un fait reconnu de tous. À preuve: la même année (2005), une biographie d'Héloïse est publiée, qui laisse paraître la persistance d'un doute au sujet des lettres du XII^e siècle⁹.

³ Constant J. Mews, *La voix d'Héloïse: Un dialogue de deux amants*, Trad. de l'anglais par Émilie Champ, avec la collaboration de François-Xavier Putallaz et Sylvain Piron, postface inédite trad. de l'anglais par Max Lejbowicz, coll. «Vestigia», no 31, Fribourg, Academic Fribourg Press/ Éditions Saint-Paul, 2005, 347 p.

⁴ La première édition de cet ouvrage a eu lieu quatre ans plus tôt, en anglais, sous le titre *The Lost Love Letters of Heloise and Abelard: Perceptions of Dialogue in Twelfth-Century France*, New York, Palgrave MacMillan, 2001.

⁵ Constant J. Mews, *La voix d'Héloïse: Un dialogue de deux amants*, *op. cit.*, p. VII.

⁶ *Ibid.*, p. 2.

⁷ *Ibid.*, p. 4.

⁸ *Ibid.*, p. 189.

⁹ Guy Lobrichon, *Héloïse: L'amour et le savoir*, Paris, Gallimard, 2005, 370 p. Cette biographie comprend également une traduction française des lettres de la correspondance *Historia Calamitatum* signées Héloïse, qui est la septième traduction. (Voir notre bibliographie pour les autres traductions, sous la section: «Corpus étudié».)

Quant à nous, nos réserves envers la thèse de Mews concernant la précipitation de ce dernier à vouloir clore un dossier, ouvert depuis plus de 160 ans, sans avoir répondu de façon satisfaisante à la question préalable: «Les lettres signées Héloïse dans la correspondance *Historia Calamitatum* ont-elles, oui ou non, été écrites par Héloïse?». Aussi considérons-nous de la première importance de réouvrir ce dossier, et de tenter, ici, de répondre à sa principale question.

Toutefois, des contraintes d'espace inhérentes à ce mémoire nous obligent à limiter notre analyse à une seule des trois lettres d'Héloïse. Nous avons donc opté pour la réponse que cette dernière fait à l'*Historia Calamitatum*, soit la Deuxième lettre, dans laquelle l'abbesse dresse d'elle-même un portrait à la fois émotif et froidement lucide d'une étonnante complexité¹⁰. Un choix qui nous a directement menée à un autre: celui de la traduction de cette lettre. En effet, quelle garantie avons-nous quant à la valeur à accorder aux traductions que nous avons sous les yeux? Pour les besoins de ce mémoire, nous nous sommes borné à lire sept traductions françaises des lettres d'Héloïse. Et comment déterminer, parmi ces traductions de la Deuxième lettre, laquelle surclassera les autres, et permettra de poursuivre nos travaux avec l'assurance de la traduction la plus fidèle à l'original?

Pour mieux répondre à cette question, nous nous sommes tourné du côté de la linguistique et, plus précisément, du côté d'Edward Sapir. Ce dernier, dans *Le langage: Introduction à l'étude de la parole*¹¹, explique que

[l]a littérature se sert du langage comme moyen d'expression, et ce moyen comporte deux aspects: le contenu latent de tout langage (c'est-à-dire le produit intuitif de notre expérience) et les traits extérieurs caractéristiques d'un langage donné (c'est-à-dire la façon particulière dont se traduit notre expérience). La littérature qui tire sa substance principalement (jamais entièrement) du premier aspect, par exemple une pièce de Shakespeare, peut-être traduite sans trop perdre de son caractère (...) Un sens symbolique très profond, par exemple, ne dépend pas des associations verbales d'un langage, mais est solidement fondé sur la base intuitive qui double toute expression linguistique. (...) À

¹⁰ Voir «Appendice A» pour un sommaire de toutes les lettres échangées entre Abélard et Héloïse par M. Gréard; lettres qui s'apaisent en partie avec le temps.

¹¹ Edward Sapir, *Le langage: Introduction à l'étude de la parole*, trad. de l'anglais par S.M. Guillemin, coll. «Petite bibliothèque Payot», Paris, Éditions Payot, 1967, 232 p.

ce niveau, les idées ne sont plus retenues par l'enveloppe linguistique, leur élan est libre (...)¹²

Ainsi, pour Sapir, un texte littéraire, bien avant d'être le produit des mots qui le composent, est le produit des images qui le sous-tendent. Nous comprenons également que, pour Sapir, toute traduction, qu'elle soit le fruit stylistique d'une époque ou d'une autre, d'une langue ou d'une autre, ne peut, en aucun cas, éliminer les images fortes, nécessaires, à l'existence même d'un texte. Et que la traduction doit se charger de véhiculer, d'une langue à une autre, d'une époque à une autre, ce qui constitue le noyau central d'un texte: ses images. Est-ce à dire que, pour nous, un Gréard¹³ vaut un Zumthor¹⁴? Afin d'étudier cette autre question, nous avons comparé les premières phrases qui suivent la *salutatio* de la réponse d'Héloïse à l'*Historia*, traduites en français tour à tour au XVIII^e siècle par le cistercien Dom Gervaise¹⁵, au XIX^e siècle par M. Gréard, au XX^e siècle par Paul Zumthor, et au XXI^e siècle par Roland Oberson¹⁶. Voici les extraits, cités selon cet ordre:

Votre lettre, mon cher, cette lettre que vous avez écrite depuis peu à un de vos amis pour le consoler dans l'affliction où il était, est tombée par hasard entre mes mains lorsque j'y pensais le moins. Je n'en eus pas plus tôt aperçu le caractère qui ne pouvait m'être inconnu, que je la dévorai pour ainsi dire, et me mis à la lire avec toute l'ardeur que m'inspirait l'amour que je ressens pour la personne qui l'écrivait. Vous eussiez dit que je voulais me repaître de l'ombre de celui que j'ai perdu, et que, ne pouvant plus le posséder,

¹² *Ibid.*, p. 218-219.

¹³ Pierre Abélard, *Lettres complètes d'Abailard et Héloïse*, trad. du latin par M. Gréard, Paris, Librairie Garnier et Frères, s.d., 284 p.

¹⁴ Abélard, *Lamentations: Histoire de mes malheurs: Correspondance avec Héloïse*, trad. du latin par Paul Zumthor, coll. «Babel», Paris, Actes Sud, 1992, 284 p.

¹⁵ Roland Oberson (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise avec vie d'Abailard par M. De L'aulnaye: Notes et apologue par Roland Oberson*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2002, p. 141-174. Oberson explique dans une note qu'il utilise cette numérotation, «deuxième», qui est celle de la traduction de M. Gréard, et la plus commune, malgré le fait que le cistercien du XVIII^e siècle Dom Gervaise n'aurait pas été en accord avec cette idée. Cela, parce que Gervaise excluait l'*Historia Calamitatum* de la Correspondance: «Nous adoptons la numérotation la plus commune, celle de Gréard: (...) On y joint par commode habitude (...) L'Histoire de mes calamités d'Abélard ou Lettre de consolation à un ami. (...) Gervaise pour qui celle-là ne fait pas partie de l'échange de correspondance avec Héloïse ne lui attribue pas de qualificatif numérique. D'où le décalage.» (p. 141-142).

¹⁶ Roland Oberson (éd.), *Héloïse: Abélard: Correspondance: Nouvelle version des lettres I-VI*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2002, p. 182.

son portrait, que je voyais exprimé par ses paroles, me tenaient lieu de la personne même¹⁷.

La lettre que vous avez adressée à un ami pour le consoler, mon bien-aimé, un hasard l'a fait venir dernièrement jusqu'à moi. Au seul caractère de la souscription reconnaissant aussitôt qu'elle était de vous, je la dévorai avec une ardeur égale à ma tendresse pour celui qui l'avait écrite: si j'avais perdu sa personne, ses paroles du moins allaient me rendre en partie son image¹⁸.

Mon bien-aimé, le hasard vient de faire passer entre mes mains la lettre de consolation que tu écrivis à un ami. Je reconnus aussitôt, à la souscription, qu'elle était de toi. Je me jetai sur elle et la dévorai avec toute l'ardeur de ma tendresse: puisque j'avais perdu la présence corporelle de celui qui l'avait écrite, du moins les mots ranimeraient un peu pour moi son image¹⁹.

Envoyée à un ami pour sa consolation, cette lettre de toi, très cher ami, un quidam me l'apporte tout dernièrement par hasard. Tout de suite, au titre de la couverture, déjà, ayant vu qu'elle est de toi, je plonge dans sa lecture, d'autant plus fébrilement que plus tendrement je chéris son auteur. Comme je voudrais par des mots, comment dire, le recréer, celui dont j'ai perdu la chose, ne serait-ce qu'en image²⁰.

D'emblée, nous remarquons que d'un traducteur à l'autre, les mots et les formulations diffèrent. Par exemple, chez Zumthor comme chez Oberson, «Héloïse» tutoie Abélard, alors que chez Gréard et Dom Gervaise, elle le vouvoie. De même, le «mon bien-aimé», de Gréard et de Zumthor, devient «très cher ami» chez Oberson et «mon cher» chez Dom Gervaise. Et, alors qu' Héloïse, chez Gréard, Zumthor et Dom Gervaise, «dévore» la lettre d'Abélard, chez Oberson, elle «plonge» dans la lecture de cette dernière, suivant le style de la métaphore alimentaire ou aquatique de chacun. Par contre, les images, telles la lettre de consolation qu'Abélard destine à un ami et qui s'est retrouvée entre les mains d'Héloïse; la reconnaissance de l'écriture d'Abélard par l'abbesse; l'ardeur que met cette dernière à lire les mots de celui qu'ils réaniment, son Abélard, qu'elle aime et qu'elle a perdu, etc., véritables épines dorsales du texte, elles, ne varient pas. Ce qui nous amène à constater qu'à un certain ni-

¹⁷ Roland Oberson (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise*, op. cit., p. 141-142.

¹⁸ Pierre Abélard, *Lettres complètes d'Abélard et Héloïse*, op. cit., p. 51.

¹⁹ Abélard, *Lamentations: Histoire de mes malheurs: Correspondance avec Héloïse*, op. cit., p. 218.

²⁰ Roland Oberson (éd.), op.cit., p. 170.

veau, lire Gréard, c'est lire Zumthor, Oberson ou Dom Gervaise si on retient certains éléments narratifs ou ponctuels, plutôt que purement stylistiques ou expressifs. Ce qui, en ce sens, nous laisse une latitude dans le choix de la traduction à retenir pour le lecteur à qui le latin n'est pas toujours familier, sans oublier, dans ce mémoire, le recours au besoin au texte de référence de l'original. Nous avons donc opté pour la version française de la Deuxième lettre du cistercien Dom Gervaise, à notre avis, plus bouleversante que les autres - et ce, malgré l'appartenance de cette dernière à l'esthétique des «Belles infidèles», et malgré que la traduction de Zumthor apparaisse la plus conforme aux critères traductologiques actuels²¹.

Cette décision ayant été prise, le premier chapitre sera consacré à l'analyse de la controverse qui entoure la maternité littéraire d'Héloïse dans la correspondance *Historia Calamitatum* telle que nous la connaissons aujourd'hui. Notamment, parce que si certains critiques considèrent que les lettres signées Héloïse suffisent, par elles-mêmes, à prouver leur valeur et leur authenticité, d'autres penchent pour la thèse du faux et, d'emblée, discréditent ces lettres au profit de la controverse qui les entoure. D'abord, nous nous intéresserons à la nature même de la controverse, qui pourrait bien, en partie, du moins, se révéler un facteur important de sa pérennité. Ensuite, nous nous pencherons sur les origines de cette controverse, et sur ses principaux arguments. Puis, nous examinerons l'évolution des arguments dans la controverse, ces derniers étant peut-être responsables de l'absence de compromis à laquelle se trouve confrontée la critique. Cela fait, il sera possible d'envisager une lecture des lettres signées Héloïse à l'extérieur de la Controverse.

- Dans le second chapitre, grâce à de nouveaux critères, nous jetterons les bases d'une avenue que la critique n'a, à ce jour, jamais explorée: que les lettres signées Héloïse dans la correspondance *Historia Calamitatum* soient étudiées en regard du corpus littéraire médiéval féminin. Après avoir composé un corpus-baromètre de trois textes médiévaux attestés comme étant féminins par la critique, il s'agira, dans chacune des parties de ce chapitre, de relever la présence de caractéristiques communes dans l'écriture de ces trois femmes. Ainsi, nous examinerons, chez Radegonde (VI^e siècle), Dhuoda (IX^e siècle), et la Comtesse de Die (XII^e siècle), comment la présence du point de vue féminin, de même que ce que nous appe-

²¹ Un grand merci à madame Claire Le Brun-Gouanvic, de l'université Concordia, pour ces précisions.

lons l'écriture du reproche font de leurs trois textes des textes écrits au féminin. Alors, seulement, il deviendra possible de tenter une lecture des lettres d'Héloïse en regard de ces critères. Et peut-être que cette nouvelle lecture permettra à ces lettres de trouver, en même temps qu'un corpus auquel s'intégrer, une valeur sur laquelle fonder leur légitimité et, de ce fait, leur autorité intrinsèque, de même que leur originalité.

C'est au troisième chapitre que nous nous chargerons de répondre à cette question. Pour ce faire, nous analyserons la Deuxième lettre d'Héloïse en regard des critères d'une écriture féminine révélés par notre corpus-baromètre. Nous croyons ainsi pouvoir détecter, dans l'écriture d'Héloïse, la présence du point de vue féminin, de même que celle de l'écriture du reproche, comme chez les femmes de lettres que sont Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die. Une présence qui viendra, pour nous, confirmer la plausibilité que les lettres signées Héloïse dans la correspondance *Historia Calamitatum* aient bel et bien été écrites par une femme.

Outre un bilan de la controverse entourant les lettres signées Héloïse dans l'*Historia Calamitatum*, ce mémoire propose un double objectif. Le premier: de relier les caractéristiques des écrits d'un corpus de femmes de lettres médiévales historiquement attesté et fiable, nous permettant de jeter un éclairage nouveau sur une controverse qui n'a que trop duré. Le second: d'accorder aux lettres signées Héloïse, par le biais de l'analyse de la Deuxième lettre, la possibilité de trouver un corpus qui leur corresponde en regard de caractéristiques propres à une écriture médiévale attestée comme étant féminine. Car, écrite à une époque où le droit d'auteur est inexistant, la possibilité que cette œuvre du XII^e siècle ait été, au fil du temps, «retouchée», est plus que probable. Cependant, cela, à notre avis, ne lui retire en rien sa valeur historique. Et, surtout, cela ne nous autorise en rien à exclure toute participation féminine à cette œuvre littéraire. Ultimement, nous posons cette question: le fait, encore aujourd'hui, de nier aux lettres signées Héloïse toute plausibilité féminine ou, à l'opposé, de la leur accorder un peu trop précipitamment, ne serait-il pas davantage lié à des idées reçues qu'à l'objection purement historique ou littéraire?

CHAPITRE I

RELATION D'INTERPRÉTANCE¹ : FAIRE PARLER LA CONTROVERSE

«La différence entre reconnaître et comprendre renvoie à deux facultés distinctes de l'esprit: celle de percevoir l'identité entre l'antérieur et l'actuel, d'une part, et celle de percevoir la signification d'une énonciation nouvelle, de l'autre².»

Quand le médiéviste Guy Lobrichon, dans son *Héloïse: L'amour et le savoir*, publié en 2005, écrit que «le nœud de ce livre repose sur ma certitude qu'indépendamment de l'usage qui en est fait par ses lecteurs immédiats ou plus tardifs, la correspondance [*Historia Calamitatum*] est authentique, et qu'on y entend plus particulièrement la voix d'Héloïse³», nous comprenons qu'il ne fait pas que donner son avis sur la question de l'authenticité des lettres signées «Héloïse»⁴ dans la correspondance *Historia Calamitatum*: Lobrichon résume ici l'état actuel d'une controverse vieille de plus de cent soixante ans. En ce sens, sa «certitude» apparaît comme l'aveu d'un constat d'échec: non seulement n'y a-t-il pas de réponse certaine à la question de savoir si Héloïse d'Argenteuil a bien écrit les lettres qui portent son nom, mais sa «certitude» indique qu'il existerait une pluralité d'avis sur le sujet. Ainsi, la seule certitude que nous possédons jusqu'ici concernant cette controverse d'attribution, c'est qu'il n'y en a aucune.

¹ Nous avons emprunté ce syntagme à la linguistique et, plus particulièrement, au linguiste Émile Benveniste, dans «Sémiologie de la langue» In *Problèmes de linguistique générale*, 2, p. 61, coll. «Tel», Paris, Gallimard, 1974. Pour Benveniste, la relation d'interprétance est la troisième relation possible entre deux systèmes sémiotiques, laquelle est «institu[ée] entre un système interprétant et un système interprété. (*Ibid.*)». Pour les besoins de ce mémoire, nous entendrons «relation d'interprétance» en tant que niveaux d'interprétation entre les différents tenants de la controverse entourant les lettres d'«Héloïse», depuis Orelli jusqu'à aujourd'hui, en passant par le médiéviste Étienne Gilson.

² *Ibid.*, p. 65.

³ Guy Lobrichon, *Héloïse: L'amour et le savoir*, coll. «Bibliothèque des histoires», Paris, Gallimard, 2005, p. 42.

⁴ Désormais, nous utiliserons la forme «Héloïse», entre guillemets, lorsqu'il s'agira de distinguer le prénom qui signe trois des lettres de la correspondance *Historia Calamitatum*, et qui est objet de controverse, de la femme historique Héloïse.

Pourtant, l'idée que cette controverse puisse se trouver, encore aujourd'hui, en 2008, dans un véritable cul-de-sac, nous semble biscornue. Les efforts n'ont pas été ménagés afin de trouver une issue à ce qui est devenu, au fil du temps, une impasse⁵. Comment est-il possible, alors, que la question de l'authenticité des lettres d'«Héloïse» n'ait toujours pas été résolue? Plus surprenant encore: comment les tenants des deux camps critiques, le *pro* et le *contra*, chacun avec sa «certitude» qu'«Héloïse» a écrit, ou non, les lettres signées de son nom, ont-ils pu s'affronter durant plus d'un siècle sans qu'un seul compromis n'ait su rallier les troupes?

Ce sont ces questions qui seront à la base de notre réflexion et le fil conducteur de ce chapitre, lequel se propose, dans sa première partie, de déterminer la nature de la controverse d'attribution des lettres signées «Héloïse» dans la correspondance *Historia Calamitatum*. Cela permettra d'étudier de plus près la possibilité que la nature même de cette controverse soit à l'origine de sa pérennité. De plus, cela permettra de faire la somme de nos connaissances concernant cette controverse - car s'il existe des faits connus à son sujet, n'est-ce pas parce que la critique qui les a répétés, qu'elles soit *pro* ou *contra*, les tient d'une source autoritaire?

C'est pourquoi, dans la seconde partie de ce chapitre, nous examinerons la possibilité que cette source d'autorité soit celle du médiéviste Étienne Gilson et, plus particulièrement, celle de l'opinion exprimée dans «L'authenticité de la correspondance d'Héloïse et Abélard⁶», c'est-à-dire la première annexe de son *Héloïse et Abélard*⁷, édité pour la première fois en 1938. Pour ce faire, nous analyserons la teneur de «L'authenticité» afin d'en déterminer les principales thématiques. Ces thématiques, à leur tour, indiqueront comment Gilson a parlé de la Controverse⁸. Cette *manière de dire*, du fait de son autorité, aurait-elle marqué la Contro-

⁵ Le nombre d'articles sur le sujet étant par trop volumineux, nous nous contenterons, parce que l'espace nous manque, d'en rétéler à notre bibliographie.

⁶ Étienne Gilson, «L'authenticité de la correspondance d'Héloïse et Abélard», in *Héloïse et Abélard*, p. 169-191, coll. «Bibliothèque des textes philosophiques», Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1997, 3^e éd., [1938].

⁷ Étienne Gilson, *Héloïse et Abélard*, *op. cit.*, 212 p.

⁸ À partir de maintenant, «Controverse», avec une majuscule, signifiera une référence à tous les écrits entourant ce problème d'attribution d'œuvre et ayant comme nœud central les écrits de Gilson de 1938.

verse au point où la critique *post* 1938 l'aura non seulement remarquée, mais également empruntée?

Et c'est à cela, enfin, que nous consacrerons la troisième partie de ce chapitre: à observer les différents impacts de la position de Gilson sur la double question de l'authenticité de la correspondance *Historia Calamitatum* et de l'authenticité des lettres signées «Héloïse» dans cette Controverse d'attribution. Plus précisément, nous nous proposons d'étudier de quelle façon certains des tenants de la Controverse, de 1938 à nos jours, se sont appropriés ces thématiques, et en ont fait des arguments *pro* ou *contra* l'attribution des lettres signées «Héloïse» à Héloïse. Ces arguments sont-ils d'ordre historique ou de l'ordre du parti pris? Et surtout, aident-ils véritablement à faire *avancer* la cause d'«Héloïse»?

Si, dans un premier temps, ce bilan critique de la critique permettra de nous familiariser avec le discours de la Controverse, il sera aussi l'occasion de nous en défaire dans les chapitres ultérieurs.

1.1 La double nature de la controverse d'attribution des lettres d'«Héloïse» dans la correspondance *Historia Calamitatum*

Que la nature de la Controverse puisse être à l'origine de sa propre impasse est une hypothèse qui n'a encore jamais été exploitée par la critique. En effet, d'après nos lectures, il s'avère que si la critique a beaucoup parlé de la Controverse, cette dernière n'a jamais été analysée pour elle-même.

Il s'agit donc, ici, de déterminer quels sont les éléments qui constituent la nature de la Controverse *Historia Calamitatum* pour mieux voir s'ils se révèlent ou non problématiques. Pour ce faire, nous nous intéresserons brièvement aux travaux du sociologue Gérard Leclerc, et à ceux du théoricien de la littérature Antoine Compagnon, en plus de nous pencher sur l'un des principaux enjeux amené par la Controverse elle-même. Ces préalables critiques permettront de mieux comprendre les limites de cette dernière, et, ainsi, de souligner la nouveauté de notre contribution à ce débat.

1.1.1 Un premier visage: socio-historique

Dans son *Histoire de l'autorité: L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*⁹, Gérard Leclerc écrit qu'en regard du canon littéraire médiéval masculin, il existe un lien entre l'autorité de son auteur et la valeur de son énoncé: l'*authorship*, qui donne à cet énoncé toute sa crédibilité, son authenticité, sa qualité, sa vérité¹⁰. Cet *authorship* est, au Moyen Âge, inextricablement lié à la notion d'*auctoritas*¹¹. Et ce

terme d'*auctoritas* va s'appliquer aussi bien au poids intellectuel des Classiques dans la culture profane qu'à celui des Écritures dans la savoir sacré. L'autorité, c'est le texte faisant autorité, digne de créance, voie obligée de la vérité. L'autorité, c'est aussi l'auteur du texte ainsi sélectionné pour son poids de créance: le grand nom, le nom d'auteur qui revient sans cesse dans l'énonciation comme garant de vérité. Traduits en latin, Platon, Aristote, Épictète, Marc-Aurèle deviennent des autorités, tout comme - en seconde place, cependant - les auteurs latins: Caton, César, Salluste, Cicéron, Tite-Live, Virgile, Sénèque, Quintilien, Boèce, Macrobe...¹²

Dans le même ordre d'idée, Antoine Compagnon, dans son cours «Qu'est-ce qu'un auteur? Cours no 5: L'*auctor* médiéval¹³», distingue deux types d'écrivains médiévaux à une époque où la notion d'auteur est à peine balbutiante, et où la «confusion entre auteur, récitant et copiste est partout¹⁴». Le premier, écrit Compagnon, l'*actor*, «le simple écrivain, le

⁹ Gérard Leclerc, *Histoire de l'autorité: L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*, coll. «Sociologie d'aujourd'hui», Paris, Presses universitaires de France, 1996, 432 p.

¹⁰ *Ibid.*, p. 84. Leclerc écrit que «[l]a crédibilité d'un énoncé, sa valeur de vérité, sa qualité, son «authenticité», son «orthodoxie» sont affectées par son *authorship*, ses sources, ses origines individuelles, sociales et institutionnelles».

¹¹ *Ibid.*, p. 99.

¹² *Ibid.*

¹³ Antoine Compagnon, «Qu'est-ce qu'un auteur? Cours no 5: L'*auctor* médiéval», URF de littérature française et comparée. Cours de licence LLM 316 F2, Université de Paris IV-Sorbonne. Ref. en ligne: <http://www.fabula.org/compagnon/auteur5.php>.

¹⁴ *Ibid.*

moderne¹⁵», est opposé à l'*auctor*, «celui qui a de l'autorité, qui est respecté et cru¹⁶», ajoutant que

[d]eux critères fondent l'autorité [d'un *auctor*]: d'une part, l'*authenticité*, c'est-à-dire le fait pour les textes d'être non apocryphes, ou canoniques, en particulier pour les livres de la Bible; d'autre part, la *valeur*, c'est-à-dire la garantie de conformité à la vérité chrétienne, à la Bible, par opposition notamment aux fables de poètes qui servent d'exemples de grammaires, et aux textes profanes en général. (...) Ces *auctores* forment un canon (...) ¹⁷

Ainsi, Leclerc et Compagnon, en même temps qu'ils démontrent les liens qui unissent et ordonnent *de facto* l'*authorship*, l'*auctoritas*, l'*auctor* et le canon dans la littérature médiévale, exposent l'exclusion du féminin dans cette chaîne hermé(neu)tique. Au Moyen Âge, le privilège de la Parole authentique, *signée* et entendue comme *Vraie*, de l'*authorship*, est exclusivement masculin.

Et c'est en ce sens que les travaux de Compagnon et de Leclerc éclairent un premier visage socio-historique de la Controverse d'attribution qui entoure les lettres signées «Héloïse» dans la correspondance *Historia Calamitatum*. Sociologique, d'une part, parce qu'Héloïse, femme du XII^e siècle, de par sa nature même, n'aura pu, en son temps, se voir accorder le crédit d'un *authorship* sûr. Historique, d'autre part, parce qu'Héloïse, la femme historique, n'aurait pu prétendre au simple titre d'*actor*. Et, encore moins, au titre d'*auctor*. De ce fait, la possibilité d'être intégrée au canon littéraire médiéval, pour Héloïse, la femme derrière la signature, demeure impossible.

1.1.2 Un second visage: philologique

Le second visage de la Controverse se laisse entrevoir lorsque certains critiques déclarent que les lettres signées «Héloïse» ne sont pas l'œuvre d'une femme à partir d'arguments

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.* C'est Compagnon qui souligne.

philologiques. Cependant, pour nous, ce visage n'est philologique qu'en apparence. D'une part, parce que l'argument philologique, servi comme un absolu par la critique, peut servir à cautionner des idées pré-établies sur l'écriture féminine. D'autre part, parce que l'examen ci-dessous des critères retenus par certains critiques, tels l'emploi du vocabulaire, le style des lettres ou l'interprétation de l'original de la Correspondance, démontrera que ces mêmes critères ont par la suite servi d'arguments *pro* ou *contra* l'attribution des lettres à «Héloïse».

La double nature de cette Controverse se révèle donc problématique, puisqu'elle semble d'emblée refuser à «Héloïse» toute possibilité d'être intégrée à un corpus littéraire du XII^e siècle. Mais cet écueil explique-t-il, à lui seul, le cul-de-sac dans lequel se trouve la Controverse? En quoi cela affecte-t-il la question de l'authenticité de la correspondance *Historia Calamitatum* toute entière, et force-t-il la pérennité de la Controverse? Et si tout cela avait un lien avec ce que nous savons de cette Controverse?

1.2 Étienne Gilson et la Controverse autour de la correspondance *Historia Calamitatum*: avant et après 1938

Durant près d'un siècle, soit de 1841 à 1933, la critique, qui avait pour noms Orelli¹⁸, L. Lalanne¹⁹, B. Schmeidler²⁰ et Mlle C. Charrier²¹, ne s'est penchée sur la correspondance *Historia Calamitatum* que pour en démontrer l'inauthenticité. Étienne Gilson a établi ce fait en 1938 dans «L'authenticité de la correspondance d'Héloïse et Abélard», première annexe de son *Héloïse et Abélard*²².

¹⁸ Orelli, *Magistri Petri Abaelardi epistola quae est Historia calamitatum suarum, Heloissae et Abaelardi epistolae quae feruntur quatuor priores*, Turin, Ex officina Ulrichiana, 1841, [2 p.], 57 p. Orelli, un philologue suisse, était professeur à l'université de Zurich.

¹⁹ Ludovic Lalanne, «Quelques doutes sur l'authenticité de la correspondance amoureuse d'Héloïse et d'Abélard», *La Correspondance littéraire*, t. I, n° 2, Paris, 1856, p. 27-33.

²⁰ Bernhard Schmeidler, «Der Briefwechsel zwischen Abälard und Heloise eine Fälschung?», *Archiv zur Kirchengeschichte*, 11, 1914, p. 1-30.

²¹ Charlotte Charrier, *Héloïse dans l'histoire et dans la légende*, Paris, H. Champion, 1933, 688 p.

²² Étienne Gilson, *op cit.* p. 169-191.

Si, dans cet ouvrage, Gilson dessine d'abord un portrait psychologique de l'idéal philosophique et religieux des principaux protagonistes de cette *affaire* médiévale, il se permet, dans un deuxième temps, de critiquer la controverse liée, à juste titre, à «L'authenticité de la correspondance d'Héloïse et Abélard». Et c'est sa position critique qui, selon nous, a valu à Gilson son autorité²³: pour l'époque, sa double défense en faveur de l'authenticité de la Correspondance et des lettres signées «Héloïse» est non seulement originale, mais contient une forte teneur polémique²⁴. En ce sens, nous croyons que cette originalité de Gilson a su favoriser un véritable débat au centre d'une controverse d'attribution qui n'avait, jusqu'en 1938, rencontré aucune résistance.

Nous posons donc qu'il y a, dans la chronologie de la Controverse d'attribution des lettres signées «Héloïse» à Héloïse, un *avant* et un *après*: une critique pré 1938, occupée uniquement à prouver que la Correspondance entière est un *faux*, et une critique *post* 1938, disposée à débattre de l'authenticité de la Correspondance selon qu'elle se range dans le camp des *pro* ou des *contra*. Et, entre les deux, marquant, à la fois, une frontière temporelle et idéologique, se tiennent Gilson et son texte «L'authenticité», lesquels ont su créer, chez la critique *post* 1938²⁵, ce que Leclerc dépeint comme une « filiation des énoncés, (...) un en-

²³ Ce fait, de «l'autorité» de Gilson, a été mentionné plus d'une fois par la critique *post* 1938. John F. Benton l'a fait dans «Fraud, Fiction and Borrowing in the Correspondance of Abelard and Heloise» In Collectif, *Pierre Abélard-Pierre le Vénérable: Les courants philosophiques, littéraires et artistiques en Occident au milieu du XII^e siècle*, Actes et mémoires du colloque international du Centre de Recherche Scientifique (Abbaye Saint-Pierre de Cluny, 2-9 juillet 1972), p. 472, Paris, Éditions du CRNS 1975: «De façon générale, les médiévistes, aujourd'hui, acceptent l'authenticité de la correspondance [*Historia Calamitatum*] sur les deux bases du style (...) ou de l'autorité de Monsieur Gilson». (Notre traduction de: «Medievalists today commonly accept the authenticity of the correspondance [*Historia Calamitatum*] either on grounds of style (...) or on the authority of Monsieur Gilson (...)). Peter Von Moos a également employé ce terme d'«autorité» dans «Le silence d'Héloïse et les idéologies modernes», *Ibid.*, p. 459: «N'est-ce pas l'autorité de Gilson lui-même qui (...)». Jacques Monfrin, dans «L'authenticité de la correspondance d'Abélard et Héloïse», *Ibid.*, p. 413, avait déjà souligné une certaine autorité de Gilson, en stipulant que «depuis 1964, le problème [de l'authenticité des lettres signées «Héloïse»] n'a pas été repris de manière approfondie [et que les chercheurs] adoptent tous [sur cette question] une position guère éloignée de celle de Gilson (...)». De même, le fait que l' *Héloïse et Abélard* de Gilson ait connu deux rééditions, la première, en 1948, et la seconde, en 1997, tend à démontrer la double popularité de l'ouvrage et de la position idéologique qui y est développée et défendue.

²⁴ Nous nous appuyons sur un commentaire de John Marenbon, lequel, dans «Authenticity Revisited» In *Listing to Heloise: The Voice of a Twelfth-Century Woman*, éd. par Bonnie Wheeler, p. 20, coll. «New Middle Ages», New York, St. Martin's Press, 2000, écrit: «Des doutes au sujet de l'authenticité des lettres [de la correspondance *Historia Calamitatum*] ont été soulevés au XIX^e siècle, mais la défense pour son authenticité a été discutée [pour la première fois], et de façon éloquente, par Étienne Gilson dans son *Héloïse et Abélard* (1938), un ouvrage largement lu (...)» (Notre traduction de: «Doubts about the Letter's [of the *Historia Calamitatum* Correspondance] authenticity had been raised in the nineteenth century, but (...) [t]he case for authenticity was eloquently argued, however, by Étienne Gilson in his very widely read *Héloïse et Abélard* (1938) (...)»). C'est Marenbon qui souligne.

²⁵ À l'instar d'Orelli dans le cas de la critique pré 1938.

gendrement des textes les uns à partir des autres, (...) une dépendance des énonciateurs les uns par rapport aux autres (...)»²⁶.

1.2.1 De 1841 à 1938: portrait de la Controverse selon «L'authenticité de la correspondance d'Héloïse et Abélard» de Gilson

«L'authenticité» de Gilson se révèle être, à la lecture, une mise en examen de l'argumentaire, de 1841 à 1938, *contra* l'attribution des lettres signées «Héloïse» dans la correspondance *Historia Calamitatum*. Cette mise en examen repose sur cinq grandes thématiques²⁷: l'historicité, la traduction, la réécriture, l'unité de style et de pensée, et la question du «commentaire sur un contresens»²⁸. Ces thématiques, qui doivent beaucoup aux arguments avancés par la critique pré 1938 (Lalanne, Schmeidler, Charrier), seront maintenant brièvement étudiées.

1.2.2 L'historicité

Cette thématique de l'historicité se présente dans «L'authenticité» sous deux formes: celle de l'historique de la controverse d'attribution, et celle de la nature des arguments de cette controverse.

1.2.2.1 L'historique de la Controverse selon «L'authenticité»

Au point de départ du modèle chronologique des intervenants de la Controverse établi par Gilson se trouve Orelli. Ce dernier, en 1841, «attribu[e] la composition de ce recueil,

²⁶ Gérard Leclerc, *op. cit.*, p. 89.

²⁷ Nous avons nommé ces thématiques en fonction de leur nature, laquelle, sauf dans le cas de la cinquième, qui est explicitement donnée par Gilson, nous est révélée par le texte.

²⁸ Étienne Gilson, «L'authenticité», *op. cit.*, p. 189.

propter multas rationes, à un ami et admirateur des deux amants, qui aurait rédigé ces lettres après leur mort²⁹.» Quinze ans plus tard vient Ludovic Lalanne, qui soutient que «le recueil présent[e] des traces de remaniements extérieurs³⁰.» Soixante-deux ans s'écoulent. En 1913, B. Schmeidler reprend à son compte les arguments de Lalanne, tout en les enrichissant «d'éléments nouveaux³¹». Enfin, en 1933, Mlle Charrier «repren[d] et complèt[e] les arguments de Schmeidler³²». Fait notable: ce modèle chronologique de la Controverse avancé par Gilson deviendra une référence pour la critique *post* 1938, que cette dernière soit *pro* ou *contra* l'attribution des lettres signées «Héloïse» à Héloïse³³.

1.2.2.2 L'historicité de la nature des arguments de la Controverse

Puisque, souligne Gilson, Orelli n'a jamais mentionné les raisons qui l'ont poussé à attribuer la composition de la correspondance *Historia Calamitatum* à une autre plume que celle d'Abélard ou celle d'Héloïse (malgré l'évocation du *propter multas rationes*), cela a empêché toute discussion sur les arguments de son attribution.

Ce qui n'est pas le cas d'un des arguments *contra* l'attribution des lettres d'«Héloïse» à Héloïse que se sont partagé Lalanne, Schmeidler et Charrier³⁴, et qui veut que dans sa réponse à l'*Historia Calamitatum*, «Héloïse», par deux fois, affirme que, depuis leur entrée en

²⁹ *Ibid.*, p. 169. Gilson cite Orelli.

³⁰ *Ibid.* Gilson cite Lalanne, *op. cit.*, p. 30: «Je ne puis croire que ce soit elle [Héloïse] qui ait tracé ces lignes.»

³¹ *Ibid.*, p. 171. Gilson, toutefois, ne spécifie pas quels sont ces «éléments nouveaux».

³² *Ibid.*, Charrier écrit: «Nous adoptons pleinement l'opinion de M. Schmeidler...». Charrier, citée dans Gilson, *op. cit.*, p. 171, note 2.

³³ Cette chronologie de Gilson apparaît comme le point de départ du débat *post* 1938 au sujet de la Controverse *Historia Calamitatum*. La critique s'y réfère soit de façon partielle, ce qui est le cas de Georges Duby, notamment, qui dans ses *Dames du XII^e siècle: I. Héloïse, Aliénor, Iseult et quelques autres*, coll.: «NRF», Paris, Gallimard, 1995, p. 90, déclare que le «texte [de la Correspondance] est suspect. Des doutes se sont élevés dès le début du XIX^e siècle quant à son authenticité. Les érudits se sont battus, ils se battent encore pour ou contre.», soit en reprenant le modèle de Gilson pour y ajouter quelques noms de critiques au passage. L'on retrouve ce procédé chez Monfrin, dans «Le problème de l'authenticité». *op. cit.*, p. 409-411, de même que chez Marenbon, dans «Authenticity Revisited», *op. cit.*, p. 20-21.

³⁴ Suivant la chaîne de la filiation des arguments donnée par Gilson.

religion, elle n'a plus revu Abélard, ni reçu de lettre de lui. Or, Abélard, précisément dans l'*Historia Calamitatum*, raconte comment il a lui-même installé Héloïse et ses filles, lesquelles venaient d'être expulsées de leur couvent d'Argenteuil, au Paraclet³⁵.

Selon Gilson, c'est la discordance entre ces deux versions qui a obligé la critique «[à] choisir entre l'*Historia Calamitatum* et la lettre d'Héloïse (...) Or, la valeur de l'*Historia* (...) est inattaquable; [alors] c'est la lettre d'Héloïse qui est [nécessairement] fausse³⁶». Cette idée que la critique pré 1938 ait «choisi» d'opter de façon arbitraire pour la réponse la plus satisfaisante concernant la valeur à accorder à la version d'«Héloïse» en opposition à celle d'Abélard, semble agacer Gilson, qui ne manque pas remarquer que

[s]il fallait expliquer comment nos critiques modernes en sont arrivés à comprendre ces textes comme ils les ont compris, c'est probablement dans la manière dont (...) a [été] traduit le deuxième texte [en premier lieu]. (...) Un faux sens commis [à la source], repris par [un second puis un troisième traducteur], commis de nouveau [par un quatrième traducteur] et docilement accepté [par un cinquième] est, comme on va le voir, l'origine de cette difficulté³⁷.

1.2.3 La traduction

L'analyse de la Controverse pratiquée par Gilson dans «L'authenticité» révèle différentes libertés prises, par la critique pré 1938, avec la traduction du texte de la correspondance *Historia Calamitatum*. Des licences, selon les époques, telles qu'une *traduction* du «tu» au «vous»³⁸ (alors que, dans le texte original, «Héloïse» et Abélard se tutoient³⁹), une erreur

³⁵ Étienne Gilson, «L'authenticité», *op. cit.*, p. 171-172.

³⁶ *Ibid.*, p. 172.

³⁷ *Ibid.*, p. 172-173.

³⁸ *Ibid.*, 173.

³⁹ Remercions encore madame Claire Le Brun-Gouanvic d'avoir attiré notre attention sur l'aspect délicat de la question du «tu» au «vous» dans la traduction du latin vers le français. En effet, rappelle madame Le Brun-Gouanvic, puisque, en latin, le vouvoiement de politesse français n'existe pas (le «tu» latin égalant le «tu» plus le «vous» français), le traducteur français, de façon générale, se plie aux règles de politesse en vigueur à son époque. Si bien qu'il serait raisonnable de se questionner sur la notion de *liberté* prise vis-à-vis du texte source.

reliée au pronom possessif «notre»: «"ma" retraite», plutôt que «"notre" retraite»⁴⁰, et la transcription «au passé du subjonctif [de] deux verbes qui sont au présent du subjonctif dans le texte latin⁴¹». En outre, Gilson souligne qu'une possible confusion a pu être générée par la traduction du mot latin *conversio* lequel, en français, peut être à la fois entendu en tant que «profession religieuse⁴²» ou en tant que «vie monastique⁴³».

Aussi, quand Gilson écrit que «(...) Mlle Charrier n'[a] donc [pas] eu tort de donner à *conversio* le sens de "profession religieuse" qui est en effet le sien; mais [elle] a eu tort de fonder sa critique sur le sens de ce mot sans s'assurer d'abord qu'il était dans le texte. Car il n'y est pas⁴⁴», il laisse entendre que si des libertés ont pu être prises avec les mots du texte, d'autres ont pu être prises avec le sens du texte. Ainsi, Gilson laisse entendre qu'il est possible que la critique pré 1938 ait tenté de *réécrire* le texte de la Correspondance.

1.2.4 La réécriture

Dans «L'authenticité», une troisième thématique, la réécriture, présente deux visages. Le premier est celui de la réécriture du texte de la correspondance *Historia Calamitatum* par certains critiques. Quant au second, il se présente sous la forme d'un commentaire critique employé à titre d'argument *contra* l'attribution des lettres signées de son nom à Héloïse.

⁴⁰ Étienne Gilson, «L'authenticité», *op. cit.*, p. 173.

⁴¹ *Ibid.*, p. 174.

⁴² *Ibid.*, p. 176.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*, p. 178.

1.2.4.1 De la réécriture des mots et du sens du texte

La réécriture du texte de la Correspondance commise par une partie de la critique pré 1938 est rendue explicite par une réflexion de Gilson selon laquelle «un esprit critique est capable des trouvailles les plus ingénieuses pour écarter les obstacles (...) auxquels il ne manque pas de se heurter. Car tous les textes doivent confirmer sa thèse, même s'ils paraissent à première vue l'infirmier⁴⁵». Cette accusation a pour coupable désigné Schmeidler lequel, selon Gilson, ayant constaté «que [l'un de ses] argument[s] ne va[lait] rien⁴⁶», s'est empressé de le justifier en l'appuyant sur une quadruple supposition: «[s]i la lettre avait réellement été écrite par Abélard, en réponse à la deuxième lettre qu'il eût réellement reçue, il n'aurait pas pu s'exprimer [ainsi], mais il aurait dû écrire à peu près ceci: (...)»⁴⁷.

Ce à quoi Gilson rétorque qu'«en supposant qu'Abélard eût dit, ou dû dire, ce qu'en fait il n'a jamais dit, [il est possible d'] accumuler contre l'authenticité de la [C]orrespondance autant d'arguments que l'on voudra⁴⁸». Une réinterprétation implicite des faits qui mine la crédibilité d'Héloïse autant que celle d'Abélard dont la critique pré 1938, semble-t-il, ne se serait pas privée, puisque l'analyse de Gilson dévoile un second type de réécriture du texte de la Correspondance. Et ce deuxième type, c'est celui du commentaire critique utilisé à la seule fin de prouver qu'Héloïse n'est pas «Héloïse».

1.2.4.2 Du commentaire critique comme argument *contra* «Héloïse»

Cette réécriture, ou sollicitation du texte, est employée une première fois par le même Schmeidler, lequel, rapporte Gilson, considère que «cette [C]orrespondance est un tout, un ouvrage un jusque dans sa fausseté⁴⁹» et, une seconde fois, par Mlle Charrier, pour qui, tou-

⁴⁵ *Ibid.*, p. 180-181

⁴⁶ *Ibid.*, p. 181.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*, p. 181-182.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 185.

jours selon Gilson, «cette [C]orrespondance forme un tout cohérent [et c'est pourquoi l'] invraisemblance de la première lettre d'Héloïse, de laquelle toutes les autres découlent, entraîne donc l'invraisemblance de la [C]orrespondance tout entière⁵⁰».

Bref, à partir d'un argument spécieux portant sur une lettre, dont la critique s'est persuadée du bien-fondé, c'est tout l'édifice qui est remis en question. Cependant, cela ne parvient pas à convaincre Gilson, qui pense, bien au contraire, que

[s]i (...) l'invraisemblance de cette lettre n'existe que dans l'esprit de ses critiques, il faut retourner le jugement prononcé contre la correspondance d'Héloïse et Abélard; puisqu'elle n'est pas apocryphe d'un bout à l'autre, c'est d'un bout à l'autre qu'elle est authentique: ainsi l'exige sa parfaite unité⁵¹.

1.2.5 L'unité de style et de pensée

Cette «unité» deviendra par ailleurs le point de départ du développement de la quatrième thématique développée dans «L'authenticité»; une unité que Gilson répartit en deux catégories - lesquelles ont toutes deux servi d'argument *contra* dans la controverse. Quand la première concerne le style du texte, la seconde, elle, concerne sa pensée.

1.2.5.1 De l'unité de style comme preuve d'exclusion d'Héloïse de la correspondance *Historia Calamitatum*

Aux dires de Gilson, Schmeidler, ayant accumulé suffisamment de preuves «prou[vant] à son entière satisfaction que la correspondance d'Héloïse est apocryphe, (...) s'est naturellement demandé quel en était l'auteur et sa réponse est: Abélard⁵²». La raison évoquée: le style des lettres de la Correspondance correspond à celui d'Abélard, et Schmeidler en veut

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Ibid.*, p. 185-186.

pour preuve l'abus «manifeste que fait [ce dernier] des formules *tam... quam*, ou *tanto... quanto*⁵³». Or, le fait que ces formules reviennent «avec la même fréquence⁵⁴» dans les lettres d'«Héloïse» fait supposer à Schmeidler qu'Héloïse n'a pas écrit ces lettres.

Bien que, pour cette fois, Gilson accorde à Schmeidler le bénéfice d'un «fait exact [dont] l'argument repose sur une base solide⁵⁵», il en conteste tout de même la teneur en arguant que «par certains procédés de style, par l'usage qu'Héloïse y fait de certains auteurs et même de certains textes favoris, par les idées et par les doctrines fondamentales qu'elle lui emprunte, Héloïse s'avère en toute chose l'élève d'Abélard⁵⁶». En ce sens, pour Gilson, le fait que Schmeidler ait remarqué l'apparition fréquente des mots *saltem* et *obsecro* dans le texte de la Correspondance, et que Mlle Charrier ait plus tard entrepris d'en faire le décompte ne signifie «[c]ertainement pas qu'Abélard a écrit les lettres d'Héloïse, ni même que son style a déteint sur celui de sa femme⁵⁷». Et Gilson d'ajouter, un brin provocateur: «Pourquoi n'en pas conclure, au contraire, que c'est Héloïse qui a écrit les lettres d'Abélard⁵⁸?»

Cette dernière question de Gilson n'est, somme toute, pas sans fondement puisque la critique pré 1938 concède elle-même que la question de l'unité de style peut être contestée - cela, parce que cette même critique croit posséder un bien meilleur argument: celui de l'unité de pensée. Gilson indique que «[t]elle est du moins l'opinion de B. Schmeidler, qui va jusqu'à dire que si l'on peut à la rigueur discuter l'argument tiré du style, celui qui se tire des idées est écrasante⁵⁹».

⁵³ *Ibid.*, p. 186.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*, p. 186-187

⁵⁷ *Ibid.*, p. 187

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*

1.2.5.2 De l'unité de pensée comme preuve encore plus écrasante de l'exclusion d'Héloïse de la correspondance *Historia Calamitatum*

Ainsi, il semble que Schmeidler, suivi par Mlle Charrier, croit que «l'unité du contenu de la pensée [du texte de la Correspondance est la preuve] écrasante⁶⁰» qui fait d'Abélard son seul auteur. Mais Gilson rejette cette idée en objectant que les «expressions banales [relevées dans le texte par Schmeidler et Charrier seraient plutôt] des citations (...) communes⁶¹». En effet, Gilson renverse la proposition du tandem Schmeidler-Charrier en supposant «qu'Héloïse et Abélard se sont souvenus des mêmes textes, ou, si l'on veut, qu'Héloïse empruntait des citations à Abélard aussi facilement que son style⁶²».

Ce dernier renversement, opéré par Gilson, de cette ultime offensive de la critique d'avant 1938 démontre que la Controverse, telle qu'il la connaît, contient de multiples exemples de ce que Gilson appelle un «commentaire sur un contresens⁶³».

1.2.6 Le commentaire sur le contresens

Cette cinquième et dernière thématique, le commentaire sur le contresens, dans «L'authenticité», Gilson la fait intervenir en tant que l'idée de subjectivité chez la critique pré 1938. Cette subjectivité de la critique, Gilson démontre qu'elle est partout présente dans les thématiques de l'historicité, de la traduction, de la réécriture et de l'unité de style et de pensée examinées précédemment.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Ibid.*, p. 188.

⁶² *Ibid.*, p. 189.

⁶³ *Ibid.*, p. 180.

1.2.6.1 De l'historicité des arguments *contra* comme source première de contresens

Si l'historicité de l'argument d'Orelli *contra* l'attribution des lettres de la Correspondance est impossible à discuter parce que de nature aussi arbitraire que subjective, Gilson sous-entend que celle de l'historicité de l'argument avancé par la critique pré 1938, en revanche, aurait pu, au contraire, être discutée. En ce sens, quand Gilson rappelle que la critique pré 1938 a fait bloc et opté, devant les deux versions avancées par Abélard et «Héloïse», pour la valeur inattaquable de la version d'Abélard, uniquement parce que c'était Abélard, il montre qu'il s'agit d'un commentaire sur un contresens: la preuve amenée n'est pas de la même nature que l'argument qui la sous-tend.

Ainsi, en laissant entendre que la critique pré 1938 a appuyé sa position *contra* l'attribution des lettres d'«Héloïse» à Héloïse sur un parti pris émotif plutôt que sur des conclusions tirées de la lecture du texte de la Correspondance, Gilson rejoint les propos de Leclerc. En effet, ce dernier, dans son *Histoire de l'autorité*, s'est penché sur la question de l'intervention de l'Histoire dans la lecture d'un texte médiéval et sur les responsabilités du lecteur vis-à-vis le regard qu'il portera sur cette lecture, en soulignant que l'

histoire advient au texte de *l'extérieur*, ne serait-ce que sous la forme d'autres textes qui, dès qu'ils paraissent, exigent de la part du lecteur-commentateur une réorganisation de l'intertextualité culturelle, un réaménagement du sens du corpus des Écritures et des auteurs⁶⁴.

1.2.6.2 Du commentaire sous forme de traduction/réécriture

Gilson démontre que le traitement accordé à la traduction des textes de la correspondance *Historia Calamitatum* par la critique pré 1938 est un commentaire sur un contresens: il s'avérerait que cette critique aurait employé le texte afin de servir ses propres théories et présupposés, plutôt que de simplement le traduire.

⁶⁴ Gérard Leclerc, *L'histoire de l'autorité*, op. cit., p. 109. C'est Leclerc qui souligne.

Cet emploi du texte se serait produit de deux façons. La première est le remaniement volontaire du texte, à l'exemple du passage du «tu» au «vous». La seconde se cache sous la première: le remaniement du texte démontre une volonté, chez les détracteurs pré 1938 d'«Héloïse», de souscrire à une fidélité non pas envers le texte du XII^e siècle lui-même, mais envers sa propre interprétation contemporaine du texte. Se retrouve ainsi exposée, par Gilson, de quelle façon cette critique a pu prétendre exclure «Héloïse» d'une correspondance où son nom apparaît pourtant: en prenant appui non pas sur le texte original, mais sur sa propre version du texte.

Par ailleurs, cet aspect de la Controverse semble déjà corroborer la remarque que fera Guy Lobrichon dans *La Bible au Moyen Âge*⁶⁵ sur les risques inhérents au réemploi des textes non seulement d'un auteur à l'autre, mais parmi les critiques. Aussi, écrit-il que

le réemploi des textes antérieurs suppose des torsions et des altérations qui peuvent modifier jusqu'au contenu véhiculé dans la littérature de référence. (...) Le réemploi, c'est aussi la recherche active des interstices, où un maître ou un groupe de savant[s] va pouvoir glisser sa propre identité⁶⁶.

1.2.6.3 L'unité de style et de pensée à titre de contresens

Sur la question de l'unité de style et de pensée, Gilson a émis cette réserve: la fréquence d'apparition d'un mot ou d'une locution dans un texte, à plus forte raison, dans un texte donné comme étant épistolaire, peut très bien signifier une forte proximité intellectuelle, voire, une très forte émulation entre ses deux correspondants, sans que cela ne signifie la présence d'un seul auteur pour autant - comme l'a prétendu la critique pré 1938⁶⁷.

Cette observation de Gilson rejoint les idées avancées par le même Lobrichon à propos des séquences de mots ou de citations qui reviennent sous la plume des auteurs médiévaux,

⁶⁵ Guy Lobrichon, *La Bible au Moyen Âge*, coll. «Les médiévistes français · 3», Paris, Picard, 2003, 247 p.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 73.

⁶⁷ Étienne Gilson, *op. cit.*, p. 188-189.

lequel, dans *La Bible*, souligne qu'il existe «[des] groupements de citations qui forment des dossiers réitérables, véhiculés dans le même ordre ou presque, chez les auteurs qui abordent le même sujet; mais (...) [que] [c]es informations doivent être traitées avec la plus grande méfiance (...)»⁶⁸.

1.2.7 La conclusion de «L'authenticité»

Gilson conclut de sa réflexion, de «L'authenticité», qu'il s'est trouvé confronté à un «phénomène assez commun dans la recherche scientifique: une fausse preuve qui suggère une infinité de pseudo-confirmations⁶⁹». Aussi, Gilson lui-même y va de deux suppositions. La première: que n'ayant pas vécu une existence aussi tumultueuse qu'Abélard, et lui ayant survécu vingt ans, Héloïse, si elle n'a pas écrit les lettres signées Abélard, les a peut-être remaniées en vue d'une diffusion future. La seconde: la probabilité de l'idée que le recueil de la correspondance entre Abélard et Héloïse a été «fait⁷⁰» par Héloïse seule. Cela, parce que le contraire, c'est-à-dire, la non-participation d'Héloïse à la Correspondance, n'a pu, pour Gilson, être prouvée. Ni par «l'article de Lalanne, [ni par] le mémoire de Schmeidler [ou par] le livre de (...) Charrier⁷¹».

1.3 De 1938 à 2008: les cinq thématiques de «L'authenticité» dans la Controverse autour de la correspondance *Historia Calamitatum*

D'entrée de jeu, rappelons le point de vue de Peter von Moos, lequel, en 1975, dans «Le silence d'Héloïse et les idéologies modernes⁷²», considérait que

⁶⁸ Guy Lobrichon, *op. cit.*, p. 43.

⁶⁹ Étienne Gilson, «L'authenticité de la correspondance d'Héloïse et d'Abélard», *op. cit.*, p. 189.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 191.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² Peter von Moos, «Le silence d'Héloïse et les idéologies modernes», *op. cit.*, p. 425-468.

[b]ien que tout le monde répète [que la correspondance *Historia Calamitatum* est] un chef-d'œuvre de la littérature mondiale, où sont les historiens et les sociologues qui s'en sont vraiment occupé? Ils [les historiens et les sociologues] ont laissé la parole à une légion d'historiens-biographes qui ont (...) usurpé le monopole de la recherche sur Héloïse. Par conséquent, on s'est intéressé à "tout ce qui n'est pas le texte" (...) ⁷³.

Suivant ce raisonnement, le fait qu'encore aujourd'hui, en 2008, la Controverse d'attribution des lettres d'«Héloïse» dans la correspondance *Historia Calamitatum* ne soit toujours pas résolue pourrait donc s'expliquer par ce que von Moos appelait des «malentendus causés par ceux qui confondent l'étape de l'analyse herméneutique et celle du jugement critique ⁷⁴».

Partant de ce constat, nous avançons notre propre hypothèse: ce ne sont pas tant les arguments *pro* ou *contra* «Héloïse» amenés par la critique *post* 1938 dans le débat, mais plutôt la façon dont se construit l'argumentaire sur lequel repose ces arguments qui détermine le sens de la Controverse. Ainsi, nous croyons que les points de vue *pro* et *contra* sur la question de l'attribution des lettres d'«Héloïse» pourraient être nés des mêmes arguments, dont auraient été tirées des conclusions diamétralement opposées. Plus encore: nous posons que ces arguments seraient directement liés à ceux proposés, par Gilson, dans son *Héloïse et Abélard*; qu'il s'agirait de traces laissées par l'impact des cinq thématiques développées dans «L'authenticité» en 1938. Des traces qui auraient fait se clore le débat sur lui-même ⁷⁵.

En ce sens, il convient d'examiner certains éléments du débat *post* 1938 afin de déterminer s'ils renferment l'une ou l'autre de ces cinq thématiques, et s'ils innovent en faisant intervenir de nouveaux critères d'attribution. Pour ce faire, nous nous pencherons, entre autres,

⁷³ *Ibid.*, p. 433-434.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 464.

⁷⁵ Cela expliquerait peut-être le commentaire de Linda Georgianna, qui, en 2000, dans «"In Any Corner of Heaven": Heloise's Critic of Monastic Life» in *Listening to Heloise. op. cit.*, p. 187, écrit que «comme l'a remarqué Peter Dronke il y a quelques années (...) les arguments les plus dommageables pour l'authenticité des lettres d'Héloïse (...) ont été (...) les réactions contre le portrait sentimental dessiné par les admirateurs d'Héloïse» (Notre traduction de: «[a]s Peter Dronke remarked some years ago (...) the most damaging arguments against the authenticity of Heloise's letters (...) were (...) reactions against the sentimental portrait constructed by Heloise's admirers.»).

sur les travaux de John F. Benton (*contra*), de Peter Dronke (*pro*) et de Peggy Kamuf (*neutre*), des auteurs qui ont contribué à alimenter le débat. Qu'il s'agisse, pour la critique *post* 1938, de suivre les sentiers déjà tracés par les cinq thématiques de «L'authenticité», ou d'envisager la problématique de l'attribution des lettres d'«Héloïse» en empruntant de nouvelles avenues, de quelle façon les travaux des auteurs précédemment cités ont-ils été influencés par l'*Héloïse et Abélard* de Gilson?

1.3.1 Les visages des éléments historiques invoqués dans le débat *post* 1938: de la réalité des notions de recueil et de biographie

Gilson avait vu dans l'idée d'un recueil de la correspondance *Historia Calamitatum* l'un des bons arguments en faveur de l'attribution des lettres signées de son nom à Héloïse. En 2000, dans son «Authenticity Revisited», John Marenbon abondera dans le même sens quand il soulignera que «(...) le [simple] fait de lire l'histoire d'Abélard et Héloïse (...) telle que racontée par l'*Historia* et les lettres, c'est précisément regarder les lettres comme étant originales (...) parce que c'est ainsi que l'histoire se donne elle-même⁷⁶.»

Cependant, entre Gilson et Marenbon se tient Georges Duby. Ce dernier voit dans la notion de recueil de la Correspondance l'effet inverse. En 1995, dans ses *Dames du XII^e siècle: I. Héloïse, Aliénor, Iseult et quelques autres*, Duby écrit qu'il retient «l'argument le plus fort des tenants d'une (...) falsification: (...) la cohésion de l'ensemble. (...) Il s'agit là (...) d'une minutieuse construction littéraire. (...) Il est (...) évident que cette matière a fait l'objet d'un montage⁷⁷». Dans le même ordre d'idée de l'opposition de la critique *post* 1938, en 1975, von Moos croyait qu'il fallait s'en tenir «à la conviction que le texte donné [de la Correspondance] a été rédigé on ne sait quand ni par qui, comme un seul ouvrage dans une intention monastique, à laquelle des documents biographiques (...) ont pu être assujettis, sans qu'on puisse

⁷⁶ John Marenbon, «Authenticity Revisited», *op. cit.*, p. 25. Notre traduction de: «Just to read the story, as the *Historia* and the Letters tell it, of Abelard and Heloise (...) is precisely to regard the Letters as genuine (...) because that is how the plain story they offer presents itself.»

⁷⁷ Georges Duby, *Dames du XII^e siècle: I. Héloïse, Aliénor, Iseult et quelques autres*, *op.cit.*, p. 91-92.

prouver jusqu'à quel degré⁷⁸», cela, parce qu'il considérait que la «dimension biographique⁷⁹» des éléments manquait «de certitude⁸⁰».

Pourtant, en 2000, quand il publie son *Abélard*⁸¹, Michael T. Clanchy, biographe de ce dernier, affiche la position contraire: il s'appuie sur la réalité des éléments biographiques de la vie d'Abélard pour attester de l'authenticité de la Correspondance. Il écrit qu'il est «convaincu (...) que les lettres d'Abélard et Héloïse ne sont pas des faux. Autrement dit, l'«Histoire de mes malheurs», la lettre autobiographique d'Abélard, reste la source la plus importante pour son biographe⁸²».

Ces deux notions, de recueil et de biographie, si elles ne sont pas les seules à être invoquées dans le débat, illustrent une première fois la dualité qui oppose les *pro* et les *contra* l'attribution des lettres d'«Héloïse»: usant des mêmes éléments historiques à titre d'exemples, les deux camps en tirent des conclusions opposées et inconciliables. Et cela peut également se produire quand vient le temps, pour la critique, de traduire ou d'interpréter les mots du texte.

1.3.2 Une erreur de transcription considérée comme une erreur de traduction dans le débat *post* 1938

Étant donné la nature médiévale de la correspondance *Historia Calamitatum*, il est impossible d'en écarter ce que Leclerc nomme «la présence invisible du scripteur⁸³». En ce sens, parce qu'elle vient immédiatement fausser l'interprétation critique du sens du texte,

⁷⁸ Peter von Moos, «Le silence d'Héloïse et les idéologies modernes», *op. cit.*, p. 439.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 440.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Michael T. Clanchy, *Abélard*, trad. de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, coll. «Grandes biographies», Paris, Flammarion, 2000, 487 p.

⁸² *Ibid.*, p. 9.

⁸³ Gérard Leclerc, *op. cit.*, p. 77. Nous incluons ici l'hypothèse d'un remaniement postérieur à l'existence des deux amants.

nous considérons l'erreur de transcription au même titre que l'erreur de traduction. Une réaction de Peter Dronke envers un article de John F. Benton montre bien ce type d'erreur.

En 1984, Dronke réagit aux «plus récents arguments avec lesquels John Benton (*Triers* 1980) prétend "démontrer" ou "appuyer la théorie d'un authorship abélardien" de la troisième lettre attribuée à Héloïse (*Ep. IV* de la collection)⁸⁴» : le premier reproche au second d'utiliser, à titre de preuve *contra* l'attribution des lettres d'«Héloïse» à Héloïse, une erreur de transcription du mot *corpore*. Ou ce que, selon Dronke, Benton aurait pu lui-même mal interpréter, et considérer comme une erreur⁸⁵ : une seule erreur de transcription, retrouvée à la fois dans un ouvrage d'Abélard, le *Sic et Non*, et dans la Correspondance *Historia Calamitatum*, serait suffisante pour prouver qu'Héloïse n'a pas écrit les lettres signées «Héloïse». En ce sens, dans son «Excursus: Did Abelard Write Heloise's Third Letter?»⁸⁶, Dronke suggère qu'

(...) il serait plus probable qu'il s'agisse d'une erreur de copiste se référant à l'auteur plutôt qu'au copiste. *Sic et Non* et les Lettres ont fait l'objet de traditions de traductions totalement différentes, et il ne semble pas à propos de poser en postulat que deux copistes aient perpétué *corpore* de manière totalement indépendante⁸⁷.

La réaction de Dronke vis-à-vis Benton montre que le débat *post* 1938 a retenu de Gilson que les mots du texte de la Correspondance peuvent être interprétés tout autant que traduits, suivant les besoins rencontrés par la critique. Des besoins qui peuvent être également servis par l'interprétation du sens du texte.

⁸⁴ Peter Dronke, «Excursus: Did Abelard Write Heloise's Third Letter?» in *Women Writer of the Middle Ages: A Critical Study of Texts from Perpetua († 203) to Marguerite Porete († 1310)*, p. 140, Cambridge, Cambridge University Press, 1984. Notre traduction de: «My purpose here is to examine the most recent arguments by which John Benton (*Triers* 1980) claims to "demonstrate" or "support the theory of Abélardien authorship" of the third letter, ascribed to Heloise (*Ep. IV* in the collection).»

⁸⁵ *Ibid.*, p. 142. Dronke souligne que Benton «ignore complètement [le] context[e] de la citation (...)» (Notre traduction de: «Benton completely ignores the (...) context[us] of (...) the quotatio[n] (...).»)

⁸⁶ Peter Dronke, «Excursus» *op. cit.*, p. 140-143.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 141. Notre traduction de: «(...) the reading could be a scribal slip (...), under the influence of *corporis* in the previous sentence cited, but a slip that is more likely to go back to the author(s) than a later copyist. *SIC ET NON* and the *LETTERS* have completely separate textual transmission, and it seems unnecessary to postulate that two scribes will have perpetuated *corpore* independently.»

1.3.3 Du débat *post* 1938 comme réécriture de la correspondance *Historia Calamitatum*

À notre avis, le plus bel exemple de commentaire critique employé à titre d'argument *contra* l'attribution des lettres d'«Héloïse» à Héloïse est, dans le débat *post* 1938, celui de John F. Benton. À la manière de Schmeidler, remarquée par Gilson, c'est-à-dire, en se basant sur un argument spécieux dont il est persuadé du bien-fondé, Benton réécrit ou sollicite le texte de la Correspondance. Cela, par trois fois.

Une première fois, dans «Fraud, Fiction and Borrowing in the Correspondance of Abelard and Heloise⁸⁸», Benton présente et discute sa théorie selon laquelle ni Abélard ni Héloïse n'ont écrit la correspondance *Historia Calamitatum*. C'est que, selon Benton, la Correspondance serait plutôt l'œuvre d'«un écrivain imaginatif du XII^e siècle qui aurait composé l'*Historia Calamitatum* (...) et [d'] un auteur du XIII^e siècle (...)»⁸⁹.

Puis, lors d'une seconde sortie, dans «A Reconsideration of the Authenticity of the Correspondance of Abelard and Heloise⁹⁰», Benton, reste campé sur sa position: certains passages de la Correspondance suggèrent une falsification⁹¹, et «la théorie de l'authenticité (...) qui veut qu'Héloïse ait écrit les lettres [d'«Héloïse»] (...) n'a jamais été établie de façon évidente (...)»⁹². Bref, Benton, s'il refuse toujours la possibilité qu'Héloïse ait pu écrire les lettres

⁸⁸ John F. Benton, «Fraud, Fiction and Borrowing in the Correspondance of Abelard and Heloise», *op. cit.*, p. 469-512.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 496. Notre traduction de: «We (...) have a theory on the composition of [the letters of the correspondance *Historia Calamitatum*] which involves two different authors, a twelfth-century imaginative writer who may have composed the *Historia Calamitatum* (...), and a thirteenth-century author (...)»

⁹⁰ John F. Benton, «A Reconsideration of the Authenticity of the Correspondance of Abelard and Heloise», chap. In *Culture, Power and Personality in Medieval France*, éd. par Thomas N. Bisson, p. 475-486, London, Rio Grande, Ohio, Hambledon Press, 1991.

⁹¹ *Ibid.*, p. 477. Benton écrit: «Whether or not the text of the correspondance was reworked to some degree in the thirteenth century, practically all readers agree that the bulk of the work was written in the twelfth century. By whom?» Nous soulignons.

⁹² *Ibid.*, p. 486. Notre traduction de: «The theory of authenticity (...) which requires that Heloise wrote all the letters attributed to her has (...) never been established on the basis of positive evidence (...)»

d'«Héloïse», se montre désormais plus sensible à l'idée qu'Abélard ait pu écrire l'*Historia Calamitatum*⁹³.

Enfin, dans «The Correspondance of Abelard and Heloise⁹⁴», Benton fait cette ultime déclaration: «Abélard était l'auteur de l'*Historia Calamitatum* et de toutes les lettres de la [C]orrespondance, incluant celles supposément attribuées à Héloïse⁹⁵».

Ainsi, Benton, en réécrivant, ou en sollicitant de cette façon le texte de la correspondance *Historia Calamitatum*, amène, dans le débat *post* 1938, cette idée qu'Héloïse doit être irrévocablement exclue d'un échange épistolaire, dont trois des sept lettres sont pourtant signées de son nom. Plus encore: c'est sur cette sollicitation du texte que Benton, par deux fois, appuie et renforce une seconde hypothèse, laquelle veut que l'exclusion d'Héloïse de la Correspondance soit prouvée, dans le texte, par l'unité de style et de pensée qui traverse les lettres.

1.3.4 La question de l'unité de style et de pensée à titre de preuve de l'exclusion d'Héloïse de la correspondance *Historia Calamitatum* dans le débat *post* 1938: la double intervention de Benton

Quand dans «A Reconsideration of the Authenticity», Benton précise qu'il a comme objectif de revenir sur le nombre, la nature et le volume des passages de la correspondance *Historia Calamitatum* qui suggèrent une falsification, il laisse voir que son article est traversé par l'idée du *style* d'écriture de la Correspondance⁹⁶. Cette idée a déjà mené Benton à faire un relevé, dans le texte de la Correspondance, des fréquences de mots et d'expressions at-

⁹³ *Ibid.*, p. 483. Benton écrit: «(...) I must admit that I cannot raise any arguments I consider significant to show that the *Historia Calamitatum* was not written by Abelard (...)»

⁹⁴ John F. Benton, «The Correspondance of Abelard and Heloise», *op. cit.*, p. 487-512.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 490. Notre traduction de: « (...) Abelard was the author of the *Historia Calamitatum* and all the letters of the correspondance, including those *supposedly* written by Heloise.» Nous soulignons.

⁹⁶ John F. Benton, «A Reconsideration of the Authenticity », *op. cit.*, p. 477

tribuées à la plume d'Abélard⁹⁷. Un relevé qui devait ensuite lui servir de preuve *contra* l'attribution des lettres d'«Héloïse» à Héloïse.

Pourtant, la question de l'attribution des lettres de la Correspondance reste pendante pour Benton puisque, quelques années plus tard, ce dernier sentira à nouveau le besoin de prouver ses dires à l'aide d'une «toute nouvelle analyse, assistée par ordinateur, du texte des lettres [de la Correspondance]⁹⁸».

En effet, dans «The Correspondance», Benton écrit que «le texte [de la Correspondance] semble effectivement porter les marques propres à l'*authorship* du XII^e siècle, en même temps que celles du style et de la pensée d'Abélard⁹⁹». Ce qui l'a amené à adhérer à la théorie d'un l'auteur unique pour la Correspondance¹⁰⁰, et, de ce fait, à considérer que cet unique auteur devait être Abélard.

Le fait qu'à ce moment précis il n'existe plus, pour Benton, qu'une seule possibilité, celle de l'*auteur unique*, peu importe ce qu'en dit le texte, montre la présence de ce que Gilson qualifiait de «commentaire sur un contresens» dans le débat *post* 1938.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 478. À ce sujet, Benton écrit: «Un certain nombre de mots ou de phrases ont été utilisés (...) en tant que marqueurs de l'*authorship* d'Abélard de la correspondance, mais la première enquête statistique contrôlée est celle dont le docteur Fiorella Prosperetti et moi-même avons publié les résultats en 1975.» (Notre traduction de: «A number of words, or phrases have been used (...) as markers of Abelard's authorship of the correspondance, but the first controlled statistical investigation was that of which Dr. Fiorella Prosperetti and I published the results in 1975.»)

⁹⁸ John F. Benton, «The Correspondance of Abelard and Heloise», *op. cit.*, p. 490. Notre traduction de: «(...) a fresh, computer-analysis of the letters [of the correspondance] (...)»

⁹⁹ *Ibid.*, p. 491. Notre traduction de: «(...) the text [of the correspondance] appears to be consistent with twelfth-century authorship and bears the marks of Abelard's style and thought.»

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 493: Benton écrit: «My (...) stylistic analysis, based on a computer-assisted frequency count of vocabulary and a concordance of the entire correspondance, supports [the] conclusion that there was a single author [for the Correspondance].»

1.3.5 De la présence du «commentaire sur un contresens» dans le débat *post* 1938

Dans «L'authenticité», Gilson montrait du doigt Schmeidler et Charrier parce qu'ils avaient privilégié, afin de monter leur preuve *contra* «Héloïse», leur propre opinion sur l'authenticité du texte de la correspondance *Historia Calamitatum* et, par le fait même, sur l'attribution des lettres d'«Héloïse», plutôt que les faits donnés par le texte lui-même. Gilson écrivait: «Nous ne sommes (...) pas au bout de nos peines. Ayant prouvé à son entière satisfaction que la correspondance d'Héloïse est apocryphe, B. Schmeidler s'est naturellement demandé quel en était l'auteur et sa réponse est: *Abélard*¹⁰¹». Inutile d'insister sur ce que le ton de Gilson laisse entendre de critique et d'ironie envers la réelle contribution de Schmeidler sur la question de l'authenticité des lettres d'«Héloïse». Cela a eu pour conséquence, et Gilson l'a remarqué au point de les fustiger en écrivant «L'authenticité», de biaiser le regard porté sur leurs travaux respectifs. Des travaux, laisse entendre Gilson, qui montrent d'évidents signes de subjectivité.

Cependant, cette subjectivité n'est pas l'unique fait de la critique pré 1938: le débat auquel a donné naissance *l'Héloïse et Abélard* de Gilson depuis n'en est pas exempt - à l'image, justement, de Gilson, lequel, avons-nous constaté, affiche ostensiblement sa préférence pour Héloïse en la nommant *avant* Abélard dès le titre de son ouvrage -, et qui se remarque également dans une sorte de déni de la Controverse affiché par certains critiques *post* 1938. Un déni que l'on rencontre, par exemple, chez Peggy Kamuf. En effet, dès «Introduction: Prologue to What Remains¹⁰²», l'introduction de *Fictions of Feminine Desire: Disclosures of Heloise*¹⁰³, Kamuf explique qu'elle a choisi de ne pas contribuer au débat sur l'authenticité historique de la correspondance d'Héloïse et d'Abélard. Elle écrit: «Premièrement, je ne contribuerai pas ici au débat qui concerne l'authenticité historique des lettres d'Héloïse

¹⁰¹ Étienne Gilson, «L'authenticité de la correspondance d'Héloïse et d'Abélard», *op. cit.*, p. 185-186. Nous soulignons.

¹⁰² Peggy Kamuf, «Introduction: Prologue to What Remains» in *Fictions of Feminine Desire: Disclosures of Heloise*, p. xi-xvii, Lincoln, Nebraska University Press, 1982.

¹⁰³ *Ibid.*, 170 p.

et d'Abélard¹⁰⁴», avant de poursuivre sur le fait que «quelque chose est resté [d'Héloïse] (...), [comme] un souvenir de [son] désir persistant pour Abélard. (...) [Ce qui est une] autre "histoire", [celle] de ce qui reste du désir excessif d'une femme¹⁰⁵» - une attitude que Marenbon appelle de l'agnosticisme¹⁰⁶, et dont il dit qu'elle «ne devrait pas être une option pour ceux qui se proposent d'interpréter les lettres (...)»¹⁰⁷.

Mais il n'y a pas que le déni, qui fait que certains critiques *post* 1938 font comme s'il n'avait jamais été question, depuis 1841, d'une quelconque controverse concernant l'attribution des lettres d'«Héloïse». Dans le débat ouvert par Gilson en 1938 se trouvent confrontés les multiples avis des *pro* et des *contra*. Et, de ces avis, découlent nécessairement les pistes de réflexion qui, à leur tour, orientent les travaux de la critique. En ce sens, pour nous, le fait que Benton ou Duby¹⁰⁸ affichent une opinion *contra*, que Dronke¹⁰⁹ ou Clanchy se montrent *pro*, et que Monfrin¹¹⁰, von Moos, Kamuf et Marenbon¹¹¹ ne se prononcent pas explicitement sur le sujet se veut déjà, en soi, une forme de commentaire subjectif. Une forme de subjecti-

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. xiv. Notre traduction de: «First of all, I make no contribution here to the debate over the historical authenticity of the letters of Heloise and Abelard (...)»

¹⁰⁵ *Ibid.* Notre traduction de: « I am suggesting (...) that something remains (...) as a souvenir of Heloise's persevering desire for Abelard (...) [which is an] other "history", the residue of a woman's excessive desire.» Or, le fait, pour Kamuf, de vouloir discuter du désir d'Héloïse sans en passer d'abord par la question de l'authenticité d'«Héloïse» nous semble contradictoire. En effet: comment peut-on discuter avec certitude de ce qui n'existe pas de façon certaine?

¹⁰⁶ John Marenbon, «Authenticity Revisited», *op. cit.*, p. 24.

¹⁰⁷ *Ibid.* Notre traduction de: «(...) agnosticism should not be an option for those who are proposing to interpret the Letters (...)». C'est Marenbon qui souligne.

¹⁰⁸ Georges Duby, *Dames du XII^e siècles: I. Héloïse, Aliénor, Iseult et quelques autres*, *op. cit.*, p. 92. Duby écrit: «Admettons qu'Héloïse ait bien écrit ses trois missives, ce dont personnellement je doute.»

¹⁰⁹ Peter Dronke, «Excursus: Did Abelard Write Heloise's Third Letter», *op. cit.*, p. 143. Dronke écrit qu'il «est prudent de dire qu'aucune raison de véritable importance n'a encore été avancée afin d'attribuer les lettres à une autre personne qu'à celle désignée par tous les manuscrits: Héloïse.» (Notre traduction de: «(...) it is safe to say that no reason of weight has yet been advanced for attributing the remainder of [the] letter[s] to anyone other than the person to whom all the manuscripts assign it: Heloise.»)

¹¹⁰ Jacques Monfrin, «Le problème de l'authenticité de la correspondance d'Abélard et Héloïse», *op. cit.*, p. 409. Monfrin croit qu'il est «nécessaire, si l'on veut progresser [sur le sujet de l'authenticité des lettres signées «Héloïse»] (...) de poser les principes d'une problématique d'ensemble, plutôt que de rechercher des arguments pour ou contre une telle thèse.»

¹¹¹ De façon ironique, celui qui dénonce l'agnosticisme de certains critiques dans la controverse *Historia Calamitatum* la pratique également.

vité qui, remarque le même Marenbon, se lit jusque dans la position d'écriture de son auteur, et qu'il illustre par l'exemple de Peter Dronke: «[Q]uiconque connaissant les ouvrages de Dronke qui ne concernent pas Abélard et Héloïse pourrait deviner qu'il fera le choix de prendre position pour le fait qu'Héloïse a réellement écrit les lettres qui lui sont attribuées¹¹²».

Ainsi, nous constatons que la subjectivité se lit chez la critique *post* 1938 telle que la lisait déjà Gilson chez la critique d'avant 1938, et cela, indépendamment du fait que cette critique soit *pro* ou *contra* l'attribution des lettres signées du nom d'Héloïse. En outre, il apparaît qu'en même temps que la publication de «L'authenticité» a créé un débat en divisant la critique, elle l'a orienté vers le refus de la reconnaissance de l'authenticité des lettres d'«Héloïse» plutôt que vers l'attribution des lettres à Héloïse. En ce sens, il semble impératif, pour mieux lire le texte de la correspondance *Historia Calamitatum* pour lui-même, dès maintenant, de ne plus s'en remettre à la Controverse qui l'entoure.

1.4 Conclusion

Devant l'impasse dans laquelle se trouve, encore aujourd'hui, en 2008, la Controverse d'attribution des lettres signées «Héloïse» dans la correspondance *Historia Calamitatum*, nous nous sommes questionné sur les raisons qui concourent à en assurer la pérennité depuis plus de cent soixante ans. Nous les avons cherchées, ces raisons, là où aucun critique n'était encore allé fouiller, c'est-à-dire, dans la nature même de cette Controverse, pour conclure à une double nature de cette dernière. La première facette de cette nature est socio-historique: «Héloïse» étant un prénom féminin, elle ne pouvait, au XII^e siècle, prétendre à une quelconque parole publique. Impossible, donc, pour elle, de se voir accorder le crédit d'un *authorship* ou d'un titre littéraire, quand bien même ce dernier ne serait que celui d'*actor*, moins illustre, au Moyen Âge, que celui d'*auctor*. La seconde facette de sa nature, qui est philologique, la Controverse nous la révèle elle-même par le biais d'arguments critiques tant

¹¹² John Marenbon, «Authenticity Revisited», *op. cit.*, p. 22. Notre traduction de: «Anyone who knew the rest of Dronke's writings but not those on Abelard and Heloise could guess that he would want to argue that Heloise really did write the letters attributed to her.»

linguistiques que stylistiques cautionnant l'idée que les lettres signées «Héloïse» n'aient pas été écrites par une femme.

Cette première constatation nous a immédiatement amenée à en faire une seconde: nos nombreuses lectures sur le sujet nous ont permis d'observer que, tôt ou tard, apparaît une référence, directe ou non, à Étienne Gilson et à son ouvrage *Héloïse et Abélard*. En creusant davantage, un troisième constat s'est imposé, selon lequel Gilson et son opus ont un impact majeur sur le déroulement de cette Controverse avant et après 1938.

Car si la Controverse d'attribution qui entoure les lettres d'«Héloïse» est née en 1841, ce n'est qu'en 1938, avec la publication de la première édition d'*Héloïse et Abélard* de Gilson, première véritable défense de l'authenticité de la Correspondance et de l'authenticité des lettres d'«Héloïse», que s'est en fait ouvert le débat qui perdure aujourd'hui. En ce sens, c'est l'impact de l'autorité de Gilson qui a su dessiner, au cœur de la controverse, une frontière entre un *avant* et un *après*: une critique pré 1938, laquelle s'est singularisée par son consensus *contra* «Héloïse», et une critique *post* 1938, qui a multiplié les avis sur le sujet, et qui a vu se créer un second camp, celui des tenants d'«Héloïse».

Ainsi, ce que nous savons de la Controverse d'attribution des lettres d'«Héloïse» d'avant 1938 provient de son résumé par Gilson. C'est donc Gilson qui, le premier, *a parlé* de la controverse et lui a donné sa forme, et fait état de son origine, un commentaire émis au XIX^e siècle par un érudit, Orelli, lequel commentaire était resté inexploité - et donc impossible à discuter. Gilson a ensuite commenté les travaux d'un trio de critiques, Lalanne, Schmeidler et Charrier, trio qui, pendant plus de soixante-quinze ans, a cherché à prouver qu'Héloïse n'avait pas écrit les lettres qui portent son nom.

L'argumentaire critique de Gilson *contra* la critique d'avant 1938 dans «L'authenticité», contient cinq grandes thématiques, que nous avons nommées l'historicité, la traduction, la réécriture, l'unité de style et de pensée et «[le] commentaire sur [le] contresens». Si, en premier lieu, Gilson dresse la chronologie de la controverse qu'il connaît, et qu'il conteste la nature arbitraire des arguments *contra* «Héloïse», dans un deuxième temps, il dénonce des

libertés prises par la critique pré 1938 avec la traduction du texte de la Correspondance. Des libertés, constate Gilson, qui ont ensuite mené tout droit à une réécriture du texte par la critique, laquelle réécriture aura permis à cette même critique d'appuyer ses propres commentaires à titre d'arguments *contra* «Héloïse». De même, en quatrième lieu, Gilson observe comment une partie de la critique d'avant 1938 s'est servie d'une hypothèse, celle de l'unité de style et de pensée du texte, pour mieux prouver l'exclusion d'«Héloïse» de la Correspondance. Enfin, Gilson, par l'usage qu'il fait, tout au long de «L'authenticité», d'un ton fortement ironique, démontre que les quatre grandes thématiques précédemment citées contiennent ce qu'il appelle «un commentaire sur un contresens».

Le discours de Gilson, au sujet de la controverse d'attribution des lettres d'«Héloïse» a été largement entendu, et son autorité a fait le reste. Aussi, retrouve-t-on, au centre du débat de la critique *post* 1938, les cinq grandes thématiques comprises dans «L'authenticité de la correspondance d'Héloïse et Abélard». Cependant, l'ouverture d'un débat ayant créé deux camps, les *pro* et les *contra* l'attribution des lettres d'«Héloïse» à Héloïse, la critique *post* 1938 s'est autant intéressée à suivre les pistes proposées par «L'authenticité» qu'à en ouvrir d'autres - ce qui, en somme, reste fidèle à l'exemple donné par *Héloïse et Abélard*, dont la troisième édition, en 1997, mentionne le marxisme à titre de nouvelle base d'étude des textes¹¹³.

Aussi, avons-nous constaté que, dans le débat *post* 1938, la réalité des notions de recueil et de biographie a été invoquée à titre d'élément historique autant par le camp des *pro* que par celui des *contra* l'attribution des lettres signées de son nom à Héloïse. De même, une erreur de traduction dans le texte de la Correspondance, relevée par un *pro* chez un *contra*, démontre que cette thématique est également présente dans ce débat. De plus, les thématiques de la réécriture du texte et de l'unité de style et de pensée apparaissent toutes deux, dans le débat, dans les travaux de Benton. Enfin, ce que le débat contient de subjectivité de la part de la critique *post* 1938 est illustré de trois façons. La première concerne une attitude de déni de la controverse ouvertement affichée par certains critiques. La seconde, le fait que trois camps, les *pro*, les *contra* et les *neutres*, s'affrontent sans relâche dans ce dé-

¹¹³ Étienne Gilson, «Sur quelques travaux récents» in *Héloïse et Abélard*, *op. cit.*, p. 211-212.

bat. Et le troisième visage de cette subjectivité, pour la critique *post* 1938, réside dans le fait de s'intéresser davantage à l'analyse de l'opinion de la critique plutôt qu'à la résolution de l'impasse dans laquelle se trouve le débat sur la question de l'authenticité des lettres d'«Héloïse».

Par ailleurs, que la Controverse se trouve, encore aujourd'hui, en 2008, dans une impasse, suggère que l'avis *pro* ou *contra* de la critique *post* 1938 n'interfère pas dans sa résolution: cet avis ne fait pas que durcir les positions critiques. Aucun compromis ne semble possible entre les deux camps qui, pourtant, multiplient les interventions sur la question de l'authenticité des lettres de la correspondance et, plus particulièrement, des lettres d'«Héloïse». Plus encore: entre les *pro* et les *contra* se trouvent les *neutres*, lesquels, en refusant, explicitement ou non, de se prononcer sur la question de l'attribution des lettres d'«Héloïse» à l'intérieur même du débat, contribuent à une controverse dont ils nient pourtant l'existence. Ce qui nous amène à poser ce constat: alors même qu'elle tente de trouver une issue à cette controverse d'attribution, la critique *post* 1938 ne fait qu'en assurer la pérennité. Ce qui, pensons-nous, ne fait que desservir les lettres d'«Héloïse», et repousser l'idée d'une lecture de ces lettres pour elles-mêmes. Comment, donc, en arriver à faire une lecture du texte de la correspondance *Historia Calamitatum* qui ne soit pas préalablement influencée, afin de forger notre propre opinion sur la question de leur authenticité? Nous ne voyons que cette option: lire les lettres d'«Héloïse» à l'extérieur de la Controverse, car le débat ayant été analysé, il paraît désormais possible de pouvoir éviter les écueils posés par les thématiques proposées par Gilson en 1938, tout en cherchant de nouvelles thématiques à explorer. Il s'agit donc, désormais, d'écarter la Controverse et le débat qui en a découlé, de la lecture du texte de la Correspondance.

En ce sens, dans les prochains chapitres, nous examinerons une toute nouvelle possibilité: que les lettres signées «Héloïse» contiennent, dans leur écriture, des traces de féminité - et cela, à partir d'une comparaison avec d'autres textes de femmes de lettres du Moyen Âge. Si cela s'avérait, la possibilité que les trois lettres d'«Héloïse» aient été écrites par une femme médiévale, une femme qui, de surcroît, aurait pu être Héloïse, s'en trouverait étayée.

CHAPITRE II

RELATIONS D'HOMOLOGIE¹: RADEGONDE (VI^e S.), DHUODA (IX^e S.) ET LA COMTESSE DE DIE (XII^e S.)

«Or, le message ne se réduit pas à une succession d'unités à identifier séparément: ce n'est pas une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens (...) conçu globalement, qui se réalise et se divise en «signes» particuliers, qui sont les MOTS².»

Si nous pensons avoir réussi, dans le chapitre précédent, à dénouer les liens symbiotiques qui unissent la correspondance *Historia Calamitatum* et la Controverse d'attribution dont elle est l'objet afin d'en arriver à la possibilité d'une lecture du texte seul, la question d'une autre lecture des lettres signées «Héloïse», reste, pour nous, ouverte. En effet, sachant que, selon les normes du canon médiéval, seul Abélard, l'homme de la Correspondance, a pu être reconnu à titre d'*auctor*; et constatant l'effet de repoussoir que le corpus *Historia Calamitatum* exerce toujours sur les lettres d'«Héloïse», quels pourraient être les critères d'authenticité sur lesquels appuyer cette lecture hors de la Controverse?

À cette question, nous proposons une réponse qui s'appuie sur trois remarques relevées dans les *Problèmes de linguistique générale*, 2^o, du linguiste Émile Benveniste, qui rappelle d'abord que «deux systèmes (...) ne peuvent pas coexister en condition d'homologie (...) s'ils sont de nature différente; ils ne peuvent pas être mutuellement interprétants l'un de l'autre, ni

¹ Émile Benveniste, «Sémiologie de la langue» in *Problèmes de linguistique générale*, 2, p. 61, coll. «Tel», Paris, Gallimard, 1974. Nous retiendrons que la «relation d'homologie» est, pour ce dernier, ce qui «établi[t] une corrélation entre les parties de deux systèmes sémiotiques» (*Ibid.*), que «cette relation n'est pas constatée, mais instaurée en vertu de connexions qu'on découvre ou qu'on établit entre deux systèmes distincts» (*Ibid.*), et que «[l]a nature de l'homologie peut varier, intuitive ou raisonnée, substantielle ou structurale, conceptuelle ou poétique». (*Ibid.*) En ce sens, nous entendrons «relation d'homologie» en tant que ce qui pourrait constituer, dans les lettres signées «Héloïse», un lien d'appartenance entre ces lettres et un corpus de même nature.

² *Ibid.*, p. 64. C'est Benveniste qui souligne.

³ *Ibid.*

être convertibles l'un dans l'autre (...)»⁴), avant d'ajouter que «la langue, qui est [aussi] l'émanation irréductible de soi (...) est en même temps une réalité supraindividuelle et coextensive à la collectivité tout entière⁵», et que «[c]haque classe sociale s'approprie des termes généraux, leur attribue des références spécifiques et les adapte ainsi à sa propre sphère d'intérêt et souvent les constitue en base de dérivation nouvelle⁶».

Ces remarques, pour nous, signifient trois faits. Le premier relève d'une relation homologique: puisque la plume d'Abélard, *autoritaire*, n'est pas de même nature que celle d'«Héloïse», cette dernière ne peut être comparée à la première, voire discriminée par la première, selon les mêmes critères de valeur ou d'authenticité. Le second est d'ordre linguistique: les lettres d'«Héloïse» n'appartiennent pas au seul ensemble littéraire de la correspondance *Historia Calamitatum*, mais à un ensemble beaucoup plus vaste, qui relève, à la fois, de la correspondance amoureuse et du guide spirituel; ensemble qui englobe tout autant le latin dans lequel ont été écrites ces lettres, que la qualité de religieuse d'«Héloïse»⁷. Le dernier, enfin, se présente comme un fait de classification: nous avons déjà conclu que les critères littéraires canoniques médiévaux (ces «classes sociales» masculines, religieuses et dont l'autorité est, au XII^e siècle, incontestable) desservent les lettres d'«Héloïse». Pourquoi, alors, ne pas tenter de lire ces lettres en regard d'une «classe sociale» susceptible de les intégrer? Ce faisant, les lettres d'«Héloïse» trouveraient un corpus composé d'éléments à leur tour susceptibles de fournir des critères de comparaison sur lesquels fonder leur propre autorité. Un corpus qui aurait comme principale caractéristique d'être fondé sur la différence de son écriture, et des conditions sociales imposées à cette écriture - différence qui a su marquer si profondément certains écrits médiévaux que, bien que nés avant l'*authorship* au féminin⁸, ces

⁴ *Ibid.*, p. 96.

⁵ *Ibid.*, p. 99.

⁶ *Ibid.*, p. 100.

⁷ Nous nous appuyons ici sur les observations d'Étienne Wolff sur ce qu'implique la rédaction d'une lettre en latin, fût-elle une lettre d'amour. Ce dernier, dans *La Lettre d'amour au Moyen Âge*, coll. «Les cabinets de curiosité», Paris, NIL éditions, 1996, p. 8, explique qu'à cette époque, «écrire une lettre révèle votre appartenance à une minorité cultivée qui connaît le latin [cela, parce que] l'art de la lettre est strictement codifié et [qu'il] demande des études (...) [Cela se révèle] vrai, aussi, pour les lettres d'amour (...)».

⁸ Lequel serait né au début du XV^e siècle, avec Christine de Pizan, écrit Guy Lobrichon dans son *Héloïse: L'amour et le savoir*, coll. «Bibliothèque des histoires», Paris, Gallimard, 2005, p. 21: «Christine de Pizan (vers 1364- après 1429) aurait la première atteint à la reconnaissance dans le monde lettré, sinon universitaire, autour de 1400».

derniers n'en sont pas moins réputés féminins. Et cela, malgré, parfois, l'absence de certitude quant au nom de leur auteur ou à leur origine⁹.

En ce sens, la critique féministe Elaine Showalter, grâce à son article «Feminist in the Wilderness¹⁰», théorise cette différence, qui s'appuie sur quatre modèles théoriques critiques de la différence de l'écriture au féminin: les modèles biologique, linguistique, psychoanalytique et culturel¹¹. Cependant, pour Showalter, le modèle culturel demeure le plus intéressant parce qu'il «contient des idées sur le corps, le langage et la psyché des femmes, mais qu'il les interprète selon les contextes sociaux au sein desquels ils se manifestent¹²».

Ce modèle, explique encore Showalter, est issu d'hypothèses anthropologiques, sociologiques et historiques, lesquelles se questionnent sur la manière «de sortir la culture des femmes des systèmes, des valeurs et des hiérarchies masculines et d'accéder à la nature première de cette écriture féminine, telle qu'elle se décrit elle-même¹³». Il s'agit donc, pour la critique féministe, de «se concentrer sur ce que les femmes écrivent réellement, et non de comparer [ces écrits] à un idéal théorique, politique, métaphorique ou visionnaire de ce que les femmes devraient écrire¹⁴».

⁹ C'est le cas, notamment, de quatre troubairitz, Dame H., Alais, Iselda et Carenza, présentées par Meg Bogin dans *Les femmes troubadours*, trad. de l'américain par Jeanne Faure-Cousin, avec la collaboration d'Anne Richou, coll. «Femmes», Paris, Éditions Denoël-Gonthier, 1978, 203 p. De la première, Dame H., il est dit qu'«on ignore tout.» (p. 163). Idem pour les trois autres troubairitz: «Nous ne savons rien [d'Alais, d'Iselda et de Carenza].» (p. 169). Pourtant, à aucun moment, Bogin ne juge-t-elle pertinent de servir un avertissement faisant état d'un quelconque doute quant à la possibilité que ces textes ne soient pas considérés comme étant écrits par des femmes.

¹⁰ Elaine Showalter, «Feminist Criticism in the Wilderness», in *Writing and Sexual Difference*, éd. par Elizabeth Abel, p. 9-35, Chicago, University of Chicago Press, 1982.

¹¹ *Ibid.*, p. 16. Notre traduction de: «[t]heories of women's writing presently make use of four models of difference: biological, linguistic, psychoanalytic, and cultural.» Showalter ajoute: «[T]hese models overlap (...) in that each incorporates the one before.» (*Ibid.*), que nous traduisons par: «[C]es modèles s'entrecoupent (...) dans la mesure où chacun inclut celui qui le précède.» (*Ibid.*)

¹² *Ibid.* p. 27. Notre traduction de: «Indeed, a theory of culture incorporates ideas about woman's body, language and psyche but interprets them in relation to the social contexts in which they occur.»

¹³ *Ibid.* Notre traduction de: «Hypothesis of women's culture have been developped (...) by anthropologists, sociologists, and (...) historians in order to get away from masculine systems, hierarchies, and values and to get at the primary and self-defined nature of female cultural experience.»

¹⁴ *Ibid.*, p. 35. Notre traduction de: «But feminist critics must [concentrate on] what women actually write, not [on] a theoretical, political, metaphoric, or visionary ideal of what women ought to write.»

Or, si les écrits de femmes médiévales ne peuvent être considérés comme étant féministes au sens contemporain du terme, Showalter, et l'école féministe avec elle, indiquent que ces textes réputés féminins peuvent cependant être étudiés en tant qu'ils contiennent des indices fortement indiciels de leur féminité. Des indices qui seraient liés à la culture dans laquelle ont baigné ces femmes, et d'où ont émergé ces textes.

2.1 Constitution d'un corpus-baromètre de femmes de lettres médiévales

Ainsi, en regard de nos conclusions des travaux de Benveniste et de Showalter, nous proposons une lecture inédite des lettres d'«Héloïse», de telle sorte qu'elles soient étudiées à la lumière d'un corpus des femmes de lettres médiévales.

Pour ce faire, nous avons, dans un premier temps, formé un corpus-baromètre composé d'un extrait de «La chute de Thuringe» («*De excidio Thoringiae*»)¹⁵, de sainte Radegonde (VI^e siècle), de «Encore envers ton père» («*Item eiusdem, ad patrem*»)¹⁶, extrait du *Manuel pour mon fils* de Dhuoda (IX^e siècle), et de la *canso* «II»¹⁷ de la Comtesse de Die (XII^e siècle). Voici des femmes médiévales¹⁸ qui ont toutes en commun d'avoir parlé, en termes religieux ou laïcs, ou les deux à la fois, d'amour filial, maternel, charnel ou divin aux hommes

¹⁵ Nous avons opté pour l'étude «Radegund and Epistolary Tradition», et la traduction de l'extrait du poème «La chute de Thuringe» du latin à l'anglais, que propose Karen Cherewatuk dans *Dear Sister: Medieval Women and the Epistolary Genre*, éd. par Karen Cherewatuk et Ulrike Wiethaus, p. 20-45, coll. «Middle Ages», Philadelphia, Pennsylvania University Press, 1993.

¹⁶ L'extrait de «Encore envers ton père» que nous avons privilégié est celui présenté par Pierre Riché dans son édition critique, bilingue latine/française, du *Manuel* de Dhuoda: Dhuoda, *Manuel pour mon fils*, intro., texte critique et notes par Pierre Riché, trad. du latin par Bernard de Vregille et Claude Mondésert, Paris, Les éditions du Cerf, 1975, p. 141 et 143 pour la traduction française.

¹⁷ Nous avons choisi la traduction de l'occitan au français d'une *canso* de la Comtesse de Die que l'on retrouve sous le titre «II» dans Meg Bogin (éd.), «Comtesse de Die» in *Les femmes troubadours*, op. cit., p. 109 et 111 pour la traduction française. Cette même *canso*, traduite de l'occitan au français par Liliane Blanc, est aussi reprise dans *Une histoire des créatrices: L'Antiquité, le Moyen Âge et la Renaissance*, Montréal: Sisyphe, 2008, p. 159-160, sous le titre : *A chanlar (Il me faut chanter)*.

¹⁸ Bien que les trois femmes de notre corpus-baromètre soient respectivement mérovingienne (Radegonde), carolingienne (Dhuoda) et du haut Moyen Âge (Comtesse de Die), nous n'utiliserons, pour les désigner, que le terme général de femmes médiévales.

qu'elles aimaient, en privilégiant les thèmes de la fidélité et de l'amour sinon trahi, du moins, à ne pas trahir.

Ce qui, par ailleurs, pose le problème de la légitimité de la prise de parole de ces femmes. En effet, Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die ont d'abord écrit en leur nom personnel. Un nom qui, parce qu'il est féminin, au Moyen Âge, est privé de toute crédibilité publique - sauf s'il est accolé à celui de Dieu, tel celui d'Hildegarde de Bingen, mystique du XII^e s. De même, nous remarquons que pour Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die, la toute première nécessité de leur prise de parole repose sur l'inquiétude de ne pas voir assouvis leurs besoins affectifs, voire ceux du corps. Et c'est alors qu'intervient, pour ces Radegonde, Dhuoda et Comtesse de Die, la notion de dette d'amour: si elles écrivent aux hommes qu'elles aiment, c'est pour rappeler à ces derniers qu'ils ont manqué à leur devoir amoureux, et qu'ils doivent *réparer* ce manquement. Ce phénomène se rattache à ce que la perspective anthropologique considère comme la notion de dette et celle du don et du contre-don dans les sociétés primitives (bien que ce concept se retrouve également dans les sociétés dites civilisées)¹⁹. Aussi, pour ces femmes dont le destinataire néglige de chercher à préserver ce lien unique qui les soude, la dette d'amour à payer en est une symbolique: une lettre en lieu et place du corps de l'autre²⁰.

Puis, la fiabilité de notre corpus, qui repose sur la maternité littéraire jamais mise en doute de ces Radegonde, Dhuoda et Comtesse de Die²¹, étant posée, nous allons mainte-

¹⁹ À ce sujet, voir Claude Lévi-Strauss, «Le principe de réciprocité», chap. in *Les structures élémentaires de la parenté*, p. 61-79, coll. «Collection des rééditions II», Paris et La Haye, Mouton & Co, 1967

²⁰ Dans ce contexte, on appréciera la remarque d'A. R. Larsen dans son édition critique (1999) des *Missives* des Madeleine et Catherine Des Roches (XVI^e s.), selon laquelle Catherine «affirme (...) qu'elle sa "payé sa dette" au moyen de sa réponse (...)» (p. 41). En ce sens, nous remarquons que ce qui est de l'ordre affectif de la dette d'amour chez les femmes de lettres du Moyen Âge deviendra plutôt de l'ordre des échanges sociaux chez celles de la Renaissance.

²¹ Si nous ne pouvons dresser ici la liste exhaustive de tous les ouvrages critiques sur Radegonde, Dhuoda ou la Comtesse de Die, nous pouvons cependant illustrer l'assurance de cette même critique vis-à-vis la maternité littéraire de ces trois femmes de lettres, à l'aide d'exemples tirés de notre corpus. D'abord, Karen Cherewatuk, dans «Radegund and Epistolary Tradition», *op. cit.*, p. 20, explique que «trois (...) épîtres en latin et en vers sont attribuées (...) à sainte Radegonde (...)» (Notre traduction de: «[t]hree (...) verse epistles in Latin are ascribed to (...) saint Radegund (...)»). Ensuite, Pierre Riché, dans son «Introduction», *op. cit.*, p. 11, précise que «[l]e Manuel (...) fut écrit à Uzès par Dhuoda (...) entre le 30 novembre 841 et le 2 février 843.» Enfin, Meg Bogin, dans sa «Comtesse de Die», *op. cit.*, p. 107, présente la Comtesse de Die en ces termes: «La Comtesse de Die (née vers 1140), était sans doute de Die (...) Quatre de ses poèmes nous sont parvenus.»

nant tenter de déterminer ce qui rend ce corpus incontestablement féminin - parce que nous croyons que ces femmes ont su développer, à l'extérieur du canon littéraire, et ce, malgré leurs différences (d'époque, de culture, de langue, etc.), divers moyens et méthodes rhétoriques propres à faire entendre *leur* voix. Une voix à la fois féminine en tant que genre, au sens de *gender*, mais également en tant qu'individu²² - raison pour laquelle Dhuoda n'a pas écrit à la manière de Radegonde: elle a fait «du Dhuoda», comme Radegonde avait fait «du Radegonde», et que la Comtesse de Die fera «de la Comtesse de Die».

Chacune des trois parties de ce chapitre sera donc consacrée au repérage et à l'analyse de ces méthodes rhétoriques féminines dans les écrits de notre corpus-baromètre. Faisant suite à notre réflexion amenée par les théories linguistiques de Benveniste et celles, féministes, de Showalter, nous allons étudier leurs trois textes en nous fondant sur cette hypothèse: si les femmes de notre corpus ont réellement été influencées, dans leur écriture, par leur milieu culturel, ce qui a marqué leur vie de femme, et qui a impliqué autant leur corps, leur cœur et leur état d'esprit, a également pu laisser des traces dans leurs écrits. Des traces, qui peuvent être tout autant émotives que psychologiques, linguistiques ou littéraires. En ce sens, c'est en observant l'usage qu'elles font de leurs références culturelles (religieuses, amoureuses, politiques, idéologiques, littéraires, etc.) et les transformations qu'elles leur font subir, que nous serons à même de découvrir ce que ces femmes ont en commun.

Aussi, nous examinerons, autant chez Radegonde, que chez Dhuoda et chez la Comtesse de Die, comment chacune appuie son discours amoureux sur deux caractéristiques principales. La première, le point de vue féminin, se découpe en deux grands traits stylistiques. Le premier de ces traits, l'hybridation, se manifeste tantôt par le mélange des genres ou des registres littéraires, car nous savons que les femmes médiévales lettrées, n'ayant pas reçu une éducation aussi académique que les hommes, ont moins de scrupules à respecter les codes littéraires dans leurs moindres détails. Le second trait est le «je» isotopique, qui

²² Un bel exemple d'une écriture féminine assumée, et donc, consciente de sa différence, et défendue comme telle, se trouve dans l'édition critique proposée par Anne R. Larsen des *Missives* (*op. cit.*, p. 25-26), qui note qu'au XVI^e siècle, Madeleine, la mère de Catherine, «souligne le caractère féminin de son style: dans un courrier, elle légitime l'utilisation d'un terme que son correspondant déclare inacceptable; elle soutient de manière péremptoire que "mes vers mal polis reçoivent nature qui est lemelle, et refusent l'art qui est masle"». Si Madeleine Des Roches était consciente de la féminité de son écriture, nous croyons qu'il est plausible que Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die aient pu penser de même leur écriture.

représente et assume simultanément tous les rôles sociaux passés, présents et futurs endossés par le «je» féminin au moment de l'écriture²³. La seconde caractéristique principale du discours amoureux des femmes de lettres de notre corpus, que nous appelons l'écriture du reproche, s'articule également autour de deux grandes thématiques nommées le renversement de l'autorité et la leçon au maître²⁴. Cet examen se déroulera, pour chacune de nos femmes de lettres, en deux temps.

D'abord, nous établirons une brève biographie de chacune de ces femmes *historiques*, accompagnée d'un très court résumé de la lettre-poème (Radegonde), de l'extrait du *Manuel* (Dhuoda) et de la *canso* (Comtesse de Die) choisis. Puis, nous nous pencherons sur les influences culturelles qui traversent ces textes pour mieux observer comment les femmes de ce corpus les manipulent et, de ce fait, donnent naissance à un discours qui leur est propre : celui de l'amoureuse délaissée. Nous croyons ainsi, d'une part, mettre en lumière un pan significatif de l'écriture médiévale féminine qui se distingue par son discours du reproche et de la dette d'amour. D'autre part, nous pensons mettre ici au jour une thématique aux fondements anthropologiques et religieux d'une telle force qu'elle légitime la prise de parole de femmes reconnues pour leur silence. En effet, fortes de la conviction d'être dans leur droit, Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die donnent à lire une échelle de valeurs qui leur est propre, en plus d'un portrait d'elles-mêmes qui jette un éclairage inattendu sur la soumission que, selon l'Histoire, elles auraient acceptée sans la questionner.

²³ Nous nous appuyons ici sur la description du concept de l'isotopie telle que donnée par Jean-Michel Adam dans *Linguistique et discours littéraire: Théorie et pratique des textes*, coll. «L», Paris, Librairie Larousse, 1976, p. 97, où il est stipulé que «le texte apparaît comme un produit (...) complexe où les mots signifient à la fois sur plusieurs plans [ce que permet d'observer l'] isotopie. Selon Adam, cette dernière, qui «s'est imposé[e] en raison de la nature polysémique du contenu (...) est un champ ouvert par la redondance d'unités linguistiques (manifestes ou non) du plan de l'expression ou du plan du contenu» (*Ibid.*). C'est Adam qui souligne.

²⁴ Nous tenons à préciser que ces caractéristiques ont surgi d'elles-mêmes lors de notre lecture des textes, et que, de ce fait, elles se sont imposées d'elles-mêmes - et non le contraire. En ce sens, nous croyons fortement qu'il existe d'autres caractéristiques tout aussi valables parce que communes à l'écriture des femmes de lettres médiévales. D'autres études, plus poussées, permettraient sans doute de les mettre au jour.

2.2 Le point de vue féminin et l'écriture du reproche: Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die

2.2.1 Radegonde, auteure de la lettre-poème «La Chute de Thuringe»

La princesse Radegonde (520-587) a onze ans lorsque sa famille est massacrée sous ses yeux, et son royaume, Thuringe²⁵, mis à sac par Théodore et Clotaire 1^{er}, les fils de Clovis, le roi des Francs. Butin de guerre réservé à Clotaire, Radegonde est éloignée, convertie à la religion chrétienne et finement éduquée jusqu'à ce qu'elle soit en âge de se marier. De retour à Thuringe, la nouvelle reine, captive dans son propre royaume, démontre davantage d'intérêt pour la piété que pour la royauté. Le mariage résiste - jusqu'à ce que Clotaire fasse assassiner le frère de Radegonde. Celle-ci s'enfuit, prend le voile à Noyon et, après bien des péripéties, établit à Poitiers un monastère féminin, Sainte-Croix, à la tête duquel elle établit une autre qu'elle à titre d'abbesse. Un couvent qui n'acceptera que des femmes instruites, et où Radegonde restera jusqu'à sa mort. «La chute de Thuringe» (*«De excidio Thoringiae»*), l'une des trois lettres de Radegonde à nous être parvenue, est un long poème que la religieuse adresse à son cousin Hamalafred pour lui reprocher de la délaisser et de ne pas lui écrire, alors qu'ils sont retenus par leurs obligations respectives, lui à Constantinople, et elle, à Poitiers²⁶.

²⁵ Aujourd'hui, une partie de l'Allemagne qui borde la République Tchèque.

²⁶ Nous fondons ce résumé, outre sur l'article de Karen Cherewatuk, «Radegund and Epistolary Tradition», *op. cit.*, p. 20-45, sur les références suivantes: les articles de Fortunée Briquet et de Josée Joye proposés par la Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR) (<http://www.siefar.org>); Lucienne Mazenod et Ghislaine Schoeller (éds.), *Dictionnaire des femmes célèbres de tous les temps et de tous les pays*, Paris, Laffont, 1992, p. 713; et Albert Jourcin et Philippe Van Tieghem (éds.), *Dictionnaire des femmes célèbres*, coll. «Les dictionnaires de l'homme du XX^e siècle», Paris, Larousse, 1969, p. 204.

2.2.2 Le point de vue féminin: l'amoureuse délaissée

2.2.2.1 L'hybridation des genres

Dès l'ouverture de «Radegund and Epistolary Tradition²⁷», Karen Cherewatuk, en indiquant que «Radegonde maîtrisait les poésies classique et germanique²⁸», et que, «[d]ans ses lettres, [cette dernière] fait se fondre ces deux traditions à travers la voix féminine²⁹», démontre que ce que nous appelons l'hybridation se produit en deux temps dans la «Chute de Thuringe». Ainsi, alors qu'elle s'inspire de la célèbre description de la chute de Troie du livre II des *Énéide* de Virgile afin de créer des images poignantes³⁰, et qu'elle emprunte à Ovide «la forme et la rhétorique de ses *Héroïdes*³¹», Radegonde, également, «emploie la voix féminine de la tradition germanique, [celle] de l'amoureuse qui se lamente du *winiloed* (...) (littéralement, "chanson pour un ami")³²». Aussi, cette hybridation des genres littéraires permet à Radegonde de faire cohabiter, à l'écrit, une vaste gamme d'émotions qui, si elles sont antithétiques, ne sont pas nécessairement en contradiction, à l'image du riche «je» littéraire de cette dernière, secoué par tant d'émotions fortes.

2.2.2.2 Le «je» amoureux à la fois guerrier et victime

D'emblée, nous remarquons que si la main qui écrit «La chute de Thuringe» est celle d'une religieuse, la parole, elle, est prise par un «je» dont les souvenirs sont hantés par la guerre, et par la vision de royaumes tombés entre des mains ennemies:

²⁷ Karen Cherewatuk, «Radegund and Epistolary Tradition», *op.cit.*, p. 20-45.

²⁸ *Ibid.*, p. 20. Notre traduction de: «Radegund was well versed in both classical and Germanic poetry.»

²⁹ *Ibid.* Notre traduction de: «[i]n her epistles she [Radegund] blends these two traditions through the female voice».

³⁰ *Ibid.*, p. 27. Cherewatuk écrit: Radegund [writes] (...) heart-wrenching images. She drew inspiration for these image from the famous description of the fall of Troy, book two of Virgil's *Aeneid* (...)».

³¹ *Ibid.*, p. 31. Notre traduction de: «(...) the form and the rhetoric of the [Ovid's] *Heroides*».

³² *Ibid.*, p. 35. Notre traduction de: «Radegund employ[s] the female voice of the Germanic tradition, the lamenting woman lover of the *winiloed* (...) (literally, "song for a friend").

Troie ne peut plus pleurer ses ruines seule:
Thuringe a enduré, jusqu'à la fin, pareil massacre³³.

Selon nous, Radegonde illustre la dualité guerrière-victime de son «je» à travers le thème de sa chute, et de la description de la chute de Troie du livre II des *Énéide* de Virgile. En effet, quand Thuringe est tombée, Radegonde est tombée avec elle; leurs ruines sont communes: elles sont toutes deux des victimes de la guerre des hommes - elles sont toutes deux *barbarae* sur leur propre terre. Or, en déclarant que «[l]e globe entier nous sépare, amants que nous sommes³⁴», le «je», qui s'approprie «le langage passionné des *Héroïdes* d'Ovide³⁵», montre plutôt que la douleur qu'il ressent est issue d'une guerre amoureuse dont il se considère la principale victime.

Une guerre amoureuse qui se joue, comme le souligne Cherewatuk, dans un langage «imaginé par un poète masculin qui cherche à donner voix à un point de vue strictement féminin³⁶». Ce point de vue, pour nous, c'est celui du «je» de l'amoureuse délaissée. Ce que confirme Cherewatuk, qui déclare que, «comme l'ensemble des héroïnes d'Ovide, Radegonde écrit non seulement pour exprimer sa solitude (...), [mais] aussi pour provoquer de la culpabilité [dans le cœur d'Hamalafred]³⁷»:

Je viendrais vers toi, nageant avec mes mains épuisées,
Et quand je t'apercevrais, j'oublierais tout de ce voyage et de ses dangers;
(...)
Ou si le destin, de façon ultime, devait prendre ma vie pleine de doléances,
(...)
Devant tes yeux, moi, un cadavre, [je] passerais sans lumière,
(...)
Toi, qui dédaignes maintenant les larmes des vivants, tu pleurerais à ton tour

³³ *Ibid.*, p. 26. Notre traduction de Cherewatuk: «Troy can no longer lament her ruins alone;/ The land of Thuringia endured to the end an equal slaughter.»

³⁴ *Ibid.*, p. 30. Notre traduction de la traduction de Cherewatuk: «[t]he whole orb separates us lovers.»

³⁵ *Ibid.*, p. 31. Notre traduction de: «the passionately charged language of Ovid's *Epistolae Herodiam*.»

³⁶ *Ibid.* Cherewatuk écrit: «In the *Heroides* Ovid employs the form of the verse epistle to give voice to a distinctly female point of view as imagined by this male poet.»

³⁷ *Ibid.* Notre traduction de: « (...) like all of Ovid's heroines, Radegund writes not only to express her loneliness (...) [but] also to induce guilt [in Hamalafred's heart].»

Et tu te lamenterais, toi qui [me] refuses jusqu'à tes mots³⁸.

En ce sens, la guerre dont parle le «je» à son «tu» dans «La chute» est une guerre amoureuse livrée par une victime de négligence amoureuse à son bourreau. Un fait pour nous renforcé par l'union du «je» de la tradition littéraire latine au «je» germanique du *wini-loed* - union qui, d'après Cherewatuk, sert à Radegonde à décharger «directement sa colère sur quelqu'un: «"Au moins, souviens-toi combien, depuis tes plus jeunes années, Hamalfred, j'étais ta Radegonde"³⁹». Ce double «je», qui se réclame de son *unicité*, cherche donc à arracher la victoire de cette guerre amoureuse; victoire dont le symbole serait une lettre écrite par le «tu» et qui, croyons-nous, saurait racheter le mal amoureux créé par toute la négligence dont ce dernier s'est montré coupable envers le «je». Un «je» féminin qui sait se montrer tout en même temps patient et impatient, passif et actif, indulgent et exigeant. Et qui s'exprime notamment par le reproche.

2.2.3 L'écriture du reproche: le renversement de l'autorité et la leçon au maître

2.2.3.1 Le renversement de l'autorité

Le thème du renversement de l'autorité se traduit, chez Radegonde, par le renversement du modèle littéraire de la chute de Troie des *Énéide* de Virgile. En effet, Cherewatuk démontre qu'en s'appropriant son modèle textuel, Radegonde le transforme, le féminise. Ainsi, dans «La chute de Thuringe» les femmes sont au premier plan et en mouvement: l'épouse est ligotée et arrachée aux siens, traînée par les cheveux; l'épouse marche pieds nus dans le sang de son mari; la sœur charmante saute par-dessus le corps de son frère; l'enfant, arra-

³⁸ *Ibid.* Notre traduction de la traduction de Cherewatuk: «I would come to you swimming with exhausted hands./ When I beheld you, I would deny the dangers of the journey; (...)/ Or if the fate ultimately should take my complaint-filled life, (...)/ Before your eyes I, a corpse, would pass without light, (...)/ You who now scorn the tears of the living, you then tearful/would give lament, you who now refuse even words.»

³⁹ *Ibid.*, p. 37 Notre traduction de: «Radegund employs direct adress to vent her pain: "at least be mindful how from your earliest years, Hamalfred, I was your Radegund"».

ché à l'étreinte de sa mère, s'attarde sur ses lèvres⁴⁰. De même, ce n'est plus la vierge Cassandre qui est "tirée par sa chevelure ruisselante", mais une *matrona*, une épouse⁴¹; ce n'est plus Priam qui «glisse "dans le sang ruisselant de son fils⁴²"», mais l'épouse dans celui de son mari - ce qui indiquerait que, dans ce jeu littéraire d'appropriation et de redistribution de l'intertextualité, le monde que Radegonde porte en elle et qu'elle dépeint est un monde où les femmes sont à leur façon, des guerrières, agentes de leur propre destin.

2.2.3.2 La leçon au maître

Selon nous, c'est cette facilité, pour Radegonde, à se transformer en guerrière amoureuse, qui amène implicitement la religieuse à faire «la leçon au maître». Si elle-même, une femme, se déclare prête à se battre pour préserver l'amour de son cousin, qu'en est-il de ce dernier, qui la néglige, alors qu'il devrait, lui, un homme, se faire un devoir de la protéger? En lui écrivant, Radegonde ne donne-t-elle pas à Hamalaïfred une leçon de choses? Ne lui fait-elle pas la démonstration de ce que signifie se battre pour ses idéaux? choisir ses combats? respecter ses devoirs amoureux familiaux?

À ce modèle actif d'écriture médiévale au féminin, nous joignons celui, plus passif, de Dhuoda - une mère inquiète pour son fils retenu au loin. Trois siècles séparent Radegonde de Dhuoda. Pourtant, malgré leurs différences, les écrits de Dhuoda montrent des similitudes avec ceux de Radegonde, telles que le point de vue féminin et l'écriture du reproche.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 27. Notre traduction de la traduction de Cherewatuk: «From here, the wife, bound, was dragged away by her mangled hair (...)/The wife's naked foot trod through her spouse blood/ and the charming sister stepped over her fallen brother./The child, torn from his mother's embrace, lingered on her lips.»

⁴¹ *Ibid.* Cherewatuk écrit: «In the *Aeneid* the virgin Cassandra "was dragged by her streaming hair" ("*trahebatur passis... crinibus*." Il. 403-404). Radegund increases the outrageousness of abduction by making her victim not a "virgo", a maiden, but a "*matrona*", a wife.»

⁴² *Ibid.* Notre traduction de: «In the *Aeneid*, it is Priam who slips "in his son's streaming blood"».

2.3 Dhuoda, auteure du *Manuel pour mon fils*

Si Pierre Riché, dans l'«Introduction» du *Manuel pour mon fils*⁴³, présente la femme historique Dhuoda en tant qu'épouse de Bernard de Septimanie: «Dhuoda nous dit dans la préface du Manuel qu'elle a épousé Bernard le 29 juin 824 (...)»⁴⁴, il reste très vague quant à ses origines: «Dhuoda était certainement d'origine aristocratique (...) elle était peut-être issue d'une famille alliée à la dynastie carolingienne (...)»⁴⁵. En revanche, au sujet du *Manuel*, Riché se montre d'une grande précision, soulignant que ce dernier «fut écrit à Uzès (...) entre le 30 novembre 841 et le 2 février 843. Il est adressé à Guillaume [son] fils aîné (...), alors âgé de 16 ans»⁴⁶.

Nous comprenons que ce *Manuel*, qualifié par Riché de «véritable traité de fidélité vassalique»⁴⁷ et de «livre du parfait aristocrate»⁴⁸, a été écrit par une mère aimante, qui, «à une époque [politiquement] troublée»⁴⁹, est entièrement dévouée à l'éducation et au salut de ses fils⁵⁰.

⁴³ Pierre Riché, «Introduction» in Dhuoda, *Manuel pour mon fils*, *op. cit.*, p. 11-62.

⁴⁴ *Ibid.*, p.17

⁴⁵ *Ibid.*, p.23. Le *Dictionnaire des lettres françaises: Le Moyen Âge*, sous la direction du Cardinal Georges Grent, éd. revue et mise à jour sous la dir. de Geneviève Hasenohr et Michel Zink, coll. «Encyclopédies d'aujourd'hui/La Pochothèque», Paris, Fayard, 1992 [1964 pour la 1^{ère} éd.], p. 381, n'en dit pas plus, hormis cette nuance: Guillaume aurait été «âgé de 15 ans», et non de 16 ans, au moment où Dhuoda lui adressait son *Manuel*.

⁴⁶ Pierre Riché, «Introduction», *op.cit.*, p. 11

⁴⁷ *Ibid.*, p. 24.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 26.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 24.

⁵⁰ Alors que, déjà, Riché notait dans son «Introduction», *op. cit.*, p. 11, que le *Manuel* «est adressé à Guillaume, fils aîné de Dhuoda (...)» - fils aîné auquel elle aurait demandé de «faire lire [le *Manuel*] plus tard à son [jeune] frère [Bernard]» (*Ibid.*, p. 20) la même idée, et sensiblement les mêmes mots, sont repris dans le *Dictionnaire des lettres françaises*, *op. cit.*, p. 381-382: «[Dhuoda] composa [un *Manuel*] adressé à son fils aîné Guillaume (...) Ce recueil de recommandations (...) devait servir de «manuel» à Guillaume pour mener loin [de sa mère] une vie chrétienne digne d'un jeune aristocrate carolingien.» Nous notons que le *Dictionnaire*, toutefois, ne mentionne pas le fils cadet de Dhuoda.

2.3.1 Le point de vue féminin: la mère dévouée

2.3.1.1 L'hybridation des genres

Riché n'écrit pas explicitement que Dhuoda mélange les genres littéraires dans son *Manuel*. Mais la description qu'il fait du contenu de ce dernier dit assez l'hybridité des influences qui le sous-tendent. Ainsi, selon Riché, le *Manuel* tient, à la fois du *Liber Manualis*, «un petit livre [à usage quotidien] qu'on pouvait tenir dans la main⁵¹», et du «miroir⁵²», un genre qui «remonte à l'Antiquité égyptienne et hébraïque⁵³» et qui trace le portrait d'un idéal, tant terrestre que spirituel, à atteindre⁵⁴. Ensuite, c'est autant un testament spirituel, qu'une autobiographie, qu'un manuel d'éducation, qu'une chronique de l'histoire du temps qui puise son inspiration dans une multitude de sources (de la «grammaire⁵⁵», aux «glossaires⁵⁶», en passant par les «poètes⁵⁷», les «Pères de l'Église⁵⁸» et l'«Ancien [et le] Nouveau Testament⁵⁹»).

Par ailleurs, il s'agit d'un *Manuel* écrit en latin à une époque où se parle la *lingua romana* des Serments de Strasbourg⁶⁰, et dont Riché dit qu'il est, ce latin écrit par Dhuoda, «moins

⁵¹ Pierre Riché, «Introduction», *op. cit.*, p. 11. Riché ajoute qu'au temps de Dhuoda, ce titre, *Liber Manualis*, servait parfois à «désigner les petits ouvrages de spiritualité ou de morale.» (*Ibid.*, p. 12.)

⁵² *Ibid.*, p. 12.

⁵³ *Ibid.*, p. 12-13.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 13. Au même titre, rappelle Riché, que les clercs qui, «[a]ux V^e et VI^e siècles (...) se plaisaient à tracer le portrait idéal du prince chrétien (...)».

⁵⁵ *Ibid.*, p. 33.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*, p. 34.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 36. À ce propos, Riché souligne que «[l]orsque Dhuoda cite la Bible, elle ne donne pas, sauf exception, le nom de l'auteur, mais parle de «*quidam*», d'«*orator*». Elle cite de mémoire le plus souvent et adapte à son texte les versets bibliques.» Dans le *Dictionnaire des lettres françaises*, *op. cit.*, p. 382, cependant, il est aussi indiqué que Dhuoda, «[n]ourrie de l'écriture sainte et particulièrement du Psautier (...) invoque aussi des Pères de l'Église comme saint Augustin et saint Grégoire et quelques contemporains: Ambroise Autpert, Alcuin, Raban Maur...»

⁶⁰ Pierre Riché, «Introduction», *op. cit.*, p. 38.

correct⁶¹» que celui des clercs⁶². Enfin, c'est un *Manuel* qui laisse clairement voir l'importance que Dhuoda accorde au «lignage⁶³», fondant ce que Riché appelle «une religion de la paternité⁶⁴».

Pour nous, il ne fait pas de doute que ce portrait du *Manuel* reflète celui de Dhuoda. Il s'agit du portrait d'une femme éduquée, cultivée et racée, influencée par les goûts et les courants de son époque, qui démontre un intérêt pour la question politique et qui est très pieuse⁶⁵. Mais, surtout, il s'agit du portrait d'une mère inquiète pour le salut spirituel et terrestre de ses fils - surtout celui de son aîné, dont elle est séparée pour des raisons politiques⁶⁶. Si le «je» de Dhuoda, à l'image des genres qu'il emprunte, se montre littéraire, il n'en demeure pas moins maternel par essence.

2.3.1.2 Le «je» maternel et critique de l'ordre social

Nous remarquons que dans l'extrait «Encore envers ton père⁶⁷» de son *Manuel*, lorsqu'elle s'adresse directement à lui, Dhuoda donne à Guillaume du «mon fils⁶⁸», «mon bien-aimé fils⁶⁹», toujours, lui rappelant de «ne pas omettre de rendre, ta vie durant, à celui dont

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Un avis que partage le *Dictionnaire des lettres françaises*, *op. cit.*, p. 382, toutefois moins indulgent que Riché («Introduction», *op. cit.*, p. 38), qui nuance en stipulant que le *Manuel* de Dhuoda a été rédigé «dans un latin parfois difficile à comprendre».

⁶³ Pierre Riché, «Introduction», *op. cit.*, p. 26. Riché écrit que, pour Dhuoda, il faut «être fidèle d'abord à Dieu, puis à son père, enfin au roi.»

⁶⁴ *Ibid.*, p. 27

⁶⁵ *Ibid.*, p. 37. Riché mentionne que «les sources [littéraires] de Dhuoda (...) sont avant tout religieuses. Les auteurs profanes, en dehors des grammairiens, lui sont inconnus. Les seuls poètes qu'elle cite sont chrétiens. Les «doctores» auxquels elle fait souvent allusion sont les Pères de l'Église.»

⁶⁶ *Ibid.* p. 19. Riché souligne que comme gage de sa réconciliation avec Charles le Chauve, Bernard de Septimanie, le père de Guillaume, «lui envoya son fils (...)».

⁶⁷ Dhuoda, *Manuel pour mon fils*, *op. cit.*, p. 141 et 143 pour la traduction française.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 141.

⁶⁹ *Ibid.*

tu es le fils, un hommage particulier, fidèle et sûr⁷⁰. Ce «je», qui ne manque pas rappeler sa «petitesse⁷¹», mais qui se permet tout de même de conseiller⁷² et d'exhorter⁷³ doucement, ce «je», pour nous, c'est celui d'une mère qui, sous couvert de tenir compte de son univers aristocratique et féodal dans l'ouverture de cet extrait sentencieux: «Sans doute, aux yeux des hommes, la dignité et la puissance royale l'emportent en ce monde (...)»⁷⁴, ne s'adresse en réalité qu'à son fils («(...) mon bien-aimé fils Guillaume (...), aime, crains et chéris ton père, et dis-toi bien que c'est de lui qu'est venue ta situation dans le siècle⁷⁵»). Et ce «je» maternel, qui cite la Bible («Que ce soit au roi, comme ayant la primauté, que ce soit au chef, etc.⁷⁶») pour mieux appuyer le sérieux de ses conseils, et qui clôt son propos par un commentaire sentencieux («Sache en effet que, dès les temps anciens, ceux qui ont chéri leur père (...) ont mérité de recevoir sa bénédiction et celle de Dieu⁷⁷»), nous le considérons comme étant celui d'une mère qui travaille avec acharnement au salut tant terrestre que spirituel de son fils. Toutefois, si Dhuoda ne fait pas ouvertement de reproche à son fils, son message n'en est pas exempt pour autant, mais le reproche s'exprime de manière plus ou moins oblique.

2.3.2 L'écriture du reproche: le renversement de l'autorité et la leçon au maître

2.3.2.1 Le renversement de l'autorité

Selon nous, le renversement de l'autorité se produit dans «Encore envers ton père» de deux façons. D'abord, Dhuoda considère la situation politique de son royaume d'un point de vue extérieur, c'est-à-dire, celui de celle qui n'est pas l'un de ces seigneurs ou vassaux dont

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *Ibid.* «Et pourtant, mon fils, voici ma volonté: que sur le conseil de ma petitesse (...)»

⁷³ *Ibid.* «Je t'exhorte donc, mon bien-aimé fils (...)»

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.* Dhuoda cite: I Pierre 2, 13-14.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 143.

le roi attend une obéissance parfaite, mais qui connaît les usages protocolaires, du fait de son rang. Et c'est en cette qualité, celle de mère aristocrate, que Dhuoda se permet de faire, à l'intention de son fils Guillaume, une critique personnelle du pouvoir, au moment même où ce dernier n'est justement pas encore un exemple de fidélité vassalique. Ce premier renversement, qui se trouve dédoublé par le fait que Dhuoda amène sa critique du pouvoir royal sur le terrain du salut divin, en provoque un second. En effet, usant d'une citation biblique qui, à prime abord, encourage les hommes à accorder leur première fidélité à leur roi, Dhuoda renverse aussitôt cette assertion, et, du coup, l'ordre des priorités: «Je t'exhorte donc, mon bien-aimé fils (...) à chérir Dieu avant tout (...) [e]t ensuite, aime (...) ton père (...)»⁷⁸. Le roi n'étant pas mentionné, il faut en convenir, à l'instar de Riché⁷⁹, que Dhuoda accorde à ce dernier le troisième échelon de son échelle de fidélité vassalique.

2.3.2.2 La leçon au maître

Nous croyons que cette leçon au maître apparaît chez Dhuoda dans le non dit. Plus précisément, c'est dans l'exact reflet inversé du «miroir» qu'elle propose à Guillaume que se trouve exposé le plus grand reproche que pourrait adresser une mère aristocrate et très pieuse à son fils: celui de ne pas être un bon fils, s'il n'écoutait pas les conseils de sa mère. Le reproche devient ici une mise en garde implicite: si Guillaume ne suit pas le (bon) chemin que lui trace Dhuoda, alors, il ne recevra pas les gratifications promises, et le prix à payer sera l'envers de la gloire. Un revers, qui plus est, à la fois terrestre et céleste. Et Dhuoda, en lui écrivant, n'a-t-elle pas montré clairement à son fils la voie à suivre? Ne lui indique-t-elle pas qu'elle souhaite que celui qu'elle chérit, son fils, n'oublie pas cette leçon?

Ainsi, quand Radegonde, dans «La chute de Thuringe», fait preuve d'un amour fraternel (et très activement engagé) envers son cousin Hamalafred, Dhuoda, elle, s'inquiète pour son fils Guillaume, et le passage «Encore envers ton père» se lit comme une preuve absolue d'amour maternel. Un amour qui supporte avec patience l'éloignement, contrairement à celui

⁷⁸ *Ibid.*, p. 141

⁷⁹ Voir note 62 *supra*.

de Radegonde, et qui conseille et exhorte, plutôt qu'il n'ordonne, toujours contrairement à celui de Radegonde.

Notre troisième exemple d'écriture féminine médiévale en est un très physique, très près du corps et de la peau. La comtesse de Die, une *trobairitz*, chante au «je» des secrets d'alcôve malheureux: une femme qui a tout donné à son *ami*, et qui n'a reçu qu'indifférence en retour. Un «je» qui, à partir de son point de vue féminin, fait culminer l'écriture du reproche.

2.4 La Comtesse de Die, auteure de la *canço* «Il»

Les diverses sources auxquelles nous avons eu accès⁸⁰ concernant la Comtesse de Die s'accordent sur trois éléments: la présence de Guillaume de Poitiers et de Raimbaud d'Orange dans la vie de la poétesse, la qualité comme la «brièveté⁸¹» de son œuvre, de même que le côté sensuel, sulfureux de son écriture⁸². Une écriture, comme le remarque Joan M. Ferrante dans ses «Notes towards the Study of a Female Rhetoric in the *Trobairitz*⁸³», qui se différencie de celle de ses homologues troubadours masculins, notamment, par

⁸⁰ Ces sources sont: l'article de Fortunée Briquet présenté par la SIEFAR (op. cit.); Lucienne Mazenod et Ghislaine Schoeller (éds.), *Dictionnaire des femmes célèbres de tous les temps*, op. cit., p. 71; Christiane P. Makward et Madeleine Cottenet-Hage, *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française: De Marie de France à Marie N'Diaye*, Paris, Karthala, 1996, p. 199-200; Albert Jourcin et Philippe Van Tieghem (éds.), *Dictionnaire des femmes célèbres*, op. cit., p. 27. Nous notons que, pour sa part, Meg Bogin dans sa «Comtesse de Die», op. cit., p. 107, ne donne pour toute biographie que les conditions financières et maritales de la Comtesse: «Descendante de familles seigneuriales du Viennois et de Bourgogne, [la Comtesse] fut mariée à un noble de Die.»

⁸¹ Lucienne Mazenod et Ghislaine Schoeller (éds.), *Dictionnaire des femmes célèbres de tous les temps*, op. cit., p. 71. Plus loin, l'on souligne que «[d]e son œuvre [à la Comtesse de Die], nous sont parvenus quatre *canços* et une *tenson* (forme dialoguée) (...).» (*Ibid.*) Une *tenson* que, dans Christiane P. Makward et Madeleine Cottenet-Hage, *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française*, op. cit., p. 199, l'on s'empresse cependant de sous-traire à l'œuvre de la Comtesse en stipulant que si cette dernière «est l'auteur de quatre *canços*, ou chansons [,] [u]ne *tenson*, débat ou dialogue en vers, autrefois attribuée à la [trobairitz] et au troubadour Raimbaut d'Orange, est aujourd'hui considérée apocryphe.»

⁸² Alors que les chansons de la Comtesse sont qualifiées de «licencieuses» par Briquet (SIEFAR), dans Christiane P. Makward et Madeleine Cottenet-Hage (éds.), *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française*, op. cit., p. 199, est plutôt relevé leur «sensualité franche», et le fait qu'elles sont «l'expression audacieuse [des] désirs amoureux [de la Comtesse].» (*Ibid.*)

⁸³ Joan M. Ferrante, «Notes towards the Study of a Female Rhetoric in the *Trobairitz*» in *The Voice of the Trobairitz: Perspective on the Women Troubadours*, éd. par William D. Padden, p. 63-72, coll. «Middle Ages», Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 1989.

«[sa] tendance à s'adresser directement à [l'] amant, [par sa] référence à un état passé qui n'est plus possible, [par son] expression beaucoup plus négative [des] sentiments (...) et [par] une affirmation de la voix féminine (...)»⁸⁴.

Ainsi, répondant à tous ces critères, la *canso* «II» de la Comtesse se lit comme le cri de révolte d'une femme qui, à l'encontre du code de la loyauté promue par le code courtois, voit son *ami* la délaisser parce qu'il s'est épris d'une autre.

2.4.1 Le point de vue féminin: l'amante détrônée

2.4.1.1 L'hybridation des registres

Nous constatons que l'hybridation, dans cette *canso*, en est une plutôt de registres, et, incidemment, de rhétoriques. En effet, dès l'ouverture de «II»:

Ici, je chanterai ce que je voudrais taire,
Tant j'en veux à celui dont je suis l'amie
Et que plus que tout, je chéris⁸⁵,

nous remarquons que le «je» inverse les notions de silence et de bruit, de secret et de ragot, de chuchotement et de cri, de colère et de pardon, d'amour et de haine, prenant l'un pour l'autre, usant de l'un en lieu et place de l'autre. Ce qui place l'écriture de la Comtesse dans un double registre rhétorique: celui de l'amante en colère d'être délaissée, et celui de la nostalgique, toujours amoureuse, et prête à tout pardonner si, d'aventure, son *ami* revenait vers elle. Or, en ajoutant:

Aussi bien ai-je été abusée et trompée

⁸⁴ *Ibid.*, p. 71 Notre traduction de: «(...) I would say that there is evidence of a somewhat different rhetoric among the women, a much greater tendency to address the lover directly, to refer to a past state that no longer obtains, a more negative expression of feeling (...) and (...) an assertion of the female voice (...)»

⁸⁵ Meg Bogin (éd.), «Comtesse de Die», *op. cit.*, p. 109.

comme je le devrais, si j'étais à blâmer...⁸⁶

le «je» fait également intervenir le registre (et sa rhétorique) de la culpabilité et de l'innocence et, de ce fait, du plaidoyer. Il semble donc que cette *canso* prenne des allures de tribunal - ce que les vers suivants tendent à confirmer:

De n'avoir point failli en aucune façon,
à votre égard, ami... me vient consolation!⁸⁷

Et, selon nous, la multiplicité des registres présents dans «Il» serait un bon indicateur de la multiplicité des «je» qui s'y trouvent.

2.4.1.2 La double polarité du «je» amoureux-accusateur

Les extraits cités ci-haut démontrent que la Comtesse de Die emploie un «je» qui se révèle être problématique. À chaque «je» explicite dans le texte est accolé son exact contraire qui, celui-là, se trouve dans l'implicite du texte. Aussi, parce que ces paires antithétiques sont nombreuses, nous nous sommes borné à ne relever que quatre d'entre elles, jugées plus pertinentes. La première est révélée par les vers:

(...) il me plaît assez de vous vaincre en vous aimant,
vous qui, ô ami, êtes le plus vaillant!⁸⁸.

Ces derniers laissent voir la figure du «je» qui, s'avourant une fausse victoire envers un adversaire redoutable, se plaint en fait d'une véritable défaite, celle-là, auprès d'un adversaire qui n'a pas su se montrer à la hauteur. De même, ces autres vers:

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ *Ibid.*, p. 109.

⁸⁸ *Ibid.*

Mais vous, ami, qui savez tant,
 devez savoir assez laquelle [de cette autre femme ou de moi] est la plus fine...
 Alors, souvenez-vous de nos entretiens...⁸⁹,

montrent le second versant du «je» qui, prétendant célébrer la finesse de l'esprit de son *ami*, en souligne plutôt la bêtise - en même temps que, prétextant laisser le «tu» seul juge de la situation, le «je» le relègue sans appel au rang des accusés. Le «je», dans cette cour judiciaire en forme de *canso*, se dresse donc tout à la fois en tant que juge et parti. Un parti qui, malgré qu'il affirme souhaiter le contraire, (le «je» voudrait se taire conformément à la discrétion obligée de l'amant de la *fin' amor*) ne peut s'empêcher de pencher du côté du blâme (puisque le «je» est forcé de prendre la parole suite à la trahison du code de loyauté courtoise par son *ami*). En effet, selon nous, les vers:

et je voudrais savoir, mon ami bel et noble,
 pourquoi vous vous montrez rude et sauvage...
 Est-ce orgueil?... je ne sais... Ou est-ce cruauté?⁹⁰

révèlent que le «je», contrairement à ce qu'il prétend, connaît la réponse à sa question rhétorique et que, faisant croire à une certaine candeur, il laisse au contraire éclater sa parfaite connaissance de la situation. D'où le troisième aspect: le «je» qui se déclare ignorant pour mieux faire voir qu'il est le plus avisé. Enfin, le quatrième et dernier énonciateur du message, quant à lui, clôt la *canso* sur le ton sentencieux de l'envoi traditionnellement réservé à cette partie du poème:

Mais surtout, dis-lui bien, [mon] message,
 que par excès d'orgueil, maintes gens sont blessés⁹¹.

Ce quatrième énonciateur est donc celui de la polémique. Car, sous couvert de respecter le code formel de la vérité générale de la sentence finale de la *canso*, ce dernier assène sa

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ *Ibid.*, p. 111.

⁹¹ *Ibid.*

propre vérité personnelle. Ainsi, faisant mine d'être la victime du «tu», le «je» fais du «tu» sa victime. Une victime qui, par ailleurs, aura à subir son lot de reproches.

2.4.2 L'écriture du reproche: le renversement de l'autorité et la leçon au maître

2.4.2.1 Le renversement de l'autorité

Tout comme pour ses «je», la *canso* «Il» présente de nombreux renversements, lesquels se jouent autant dans l'explicite que dans l'implicite. Cependant, l'un d'entre eux apparaît plus important en force, en ironie, en subtilité que les autres, raison pour laquelle nous n'allons ici nous arrêter que sur ce dernier. Ce renversement, c'est celui de la complète victoire de l'amour du «je» sur l'amour du «tu».

En effet, quand le «je» déclare: «Je vous aime plus que Seguin n'a jamais aimé Valence⁹²», il ne se compare pas à la femme, mais à l'homme de ce couple littéraire. Ce qui suggère que le «je» met en doute la virilité de son *ami* - puisque si, dans le couple qu'ils forment, c'est le «je» qui aime comme un homme, c'est que le «tu» ne sait pas mieux aimer qu'une femme. Nous posons l'hypothèse que, pour le «je», cette rhétorique comparative, qui a pour fonction la provocation et qui apparaît explicitement dans le texte sous la forme d'une rhétorique amoureuse («Je vous aime plus que...»), devait servir au «je» à faire réagir suffisamment le «tu» pour qu'il lui *réponde*. Ce qui, remarquons-nous, provoque un ultime renversement: alors que le «je» semble souhaiter un dialogue avec le «tu», il l'oblige au contraire à se taire - parler reviendrait, pour le «tu», à s'accuser lui-même (d'être l'*ami*, d'avoir effectivement triché et fauté) et à se justifier. En cela, nous notons que le «je» marque encore plus profondément sa victoire amoureuse sur le «tu», puisqu'en refusant de céder la parole à ce dernier, le «je» laisse entendre que l'opinion du «tu» n'a aucune importance, le prononcé de sa sentence ayant eu lieu avant qu'il n'ait eu le temps d'ouvrir la bouche et de se défendre. Une situation que la narratrice de «Il» et la Comtesse de Die ne sont pas sans connaître,

⁹² *Ibid.*, p. 109.

et qu'elles retournent, comme un reflet renversé de la réalité, à la face de cet homme à qui s'adresse cette *canso*.

2.4.2.2 La leçon au maître

Nous pouvons avancer que le «je», dans la *canso* «Il, sert à son *ami* une véritable leçon de savoir-faire littéraire - et de vengeance. Une vengeance qui, dans le texte, outre dans la mise en doute implicite de la virilité du «tu», se joue explicitement en deux temps. Le premier est illustré par cette supposition du «je»:

Mais vous (...) qui savez tant,
devez savoir laquelle [d'elle ou de moi] est la plus fine...
Alors, souvenez-vous de nos entretiens...⁹³

Il nous semble que le «je» prenne ici un malin plaisir à faire la leçon à celui qui, d'abord élevé au rang d'*ami*, devient subitement un être faible, indécis et aveugle - alors que le «je», d'abord montré comme une victime de l'amour, donne ici un exemple de force, de volonté et de lucidité - de virilité.

Quant au second temps de la leçon au maître, il se remarque à la dernière ligne sentencieuse de la *canso*: «[n'oublie pas] que par excès d'orgueil, maintes gens sont blessés⁹⁴». Nous considérons que cette dernière sentence contient implicitement une forte charge de menace dont le message est on ne peut plus clair. Nous ajouterons toutefois qu'il s'agit d'une belle leçon des valeurs de la courtoisie. En effet, en écrivant cette *canso*, le «je» ne prévient-il pas le «tu» de ce qui pourrait lui arriver si jamais il osait le délaisser et ne plus lui montrer qu'indifférence, et continuer à transgresser le code d'amour courtois?

⁹³ *Ibid.*, p. 111

⁹⁴ *Ibid.*

2.5 Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die: l'écriture du «je» toujours présent

Une religieuse, une mère et une *trobairitz*, toutes, des femmes médiévales, écrivent chacune à un homme, considéré comme le sien selon différents liens de parenté et d'amour, pour lui demander de réparer une négligence amoureuse, voire un tort amoureux - ou, encore, de ne pas commettre cette négligence, le cas échéant - au nom d'une histoire qu'ils ont partagée, et qui, dans la tête (et le corps) de ces femmes, est unique. Unique tout comme elles le sont, elles, pour ces hommes.

Qu'elles choisissent des figures littéraires classiques ou contemporaines⁹⁵, à titre d'*autoritales*, littéralement, de porte-parole, ces femmes se les réapproprient car elles ressentent l'urgence de faire porter le même message: celui de l'amoureuse délaissée. Qu'elles écrivent à un cousin ou à un fils éloigné, ou à un *ami* qui s'éloigne, ces femmes cherchent à réclamer ce qui leur revient: le juste retour de leur amour, qui saurait se traduire sinon par la présence du corps de l'autre, du moins, par une *réponse* de ce dernier (des nouvelles, dans les cas de Radegonde et de Dhuoda, et une conduite appropriée, dans le cas de la Comtesse de Die). Et cette réponse pourrait se traduire par substitution la plus juste - une lettre.

Six siècles séparent les écrits de Radegonde (VI^e siècle) et ceux de la Comtesse de Die (XII^e siècle). Entre ces deux femmes se trouve Dhuoda (IX^e siècle). Malgré cette distance, si la différence des préoccupations de ces femmes change, ce qui sous-tend l'urgence de leur acte d'écriture ne semble pas avoir subi l'usure du temps: le motif est resté le même. Ce motif, celui de l'amour à être payé de retour, nous semble indiquer la marque indicielle d'une certaine communauté d'esprit: celle de l'amour vu, entendu, compris, mais surtout, revendiqué, par lettre, par la femme médiévale.

⁹⁵ Dans le cas de Dhuoda, il s'agit de l'utilisation que fait cette dernière des citations bibliques ou patristiques et des emprunts à des figures littéraires de l'Antiquité chrétiennes, qu'elle choisit et qu'elle s'approprie, ce qui permet de leur donner un sens tout ce qu'il y a de plus personnel.

2.6 Conclusion

Détisser le faisceau des liens qui lient les lettres signées «Héloïse» dans la correspondance *Historia Calamitatum* à la controverse d'attribution dont elles sont l'objet depuis plus d'un siècle nous semblait la meilleure piste à suivre afin d'en arriver à une toute nouvelle lecture de ces lettres. Or, cela nous a directement menée à ce paradoxe: nous nous sommes retrouvé devant un texte daté du XII^e siècle, signé d'un prénom féminin, excentrique à son propre corpus. Question à laquelle Émile Benveniste et sa linguistique ont su apporter quelques lumières.

Ainsi, Benveniste rappelle trois faits. D'abord que la langue est un outil collectif dont chaque individu la parlant et l'écrivant peut se servir à sa façon et comme bon lui semble. Ce qui fait des lettres signées «Héloïse» des objets littéraires pouvant appartenir à plus d'un registre (laïc, religieux, amoureux, spirituel, etc.) à la fois, et qui ne se cantonnent pas qu'au seul ensemble littéraire de la correspondance *Historia Calamitatum*. Ensuite, que deux objets littéraires ne peuvent se comparer, ni s'interpréter, ni s'équivaloir mutuellement, s'ils sont de natures différentes. Abélard, un homme, s'est vu en son temps, et pour toujours, accorder le titre d'*auctor* et, avec lui, un *authorship* sûr. Mais pas «Héloïse», une femme. Leurs plumes sont différentes, puisque de valeurs différentes selon la réception qu'en fait la société; les écrits d'Abélard ne peuvent donc servir à comparer, à interpréter ou à rejeter ceux d'«Héloïse». Mais que nous reste-t-il, à titre d'objet d'évaluation, de comparaison, une fois écartés les écrits d'Abélard? Benveniste, à cette question, répond enfin que chaque classe sociale possède son jargon propre, lequel, au fil du temps, subit des mutations internes qui correspondent à ses besoins. Il a donc fallu trouver, aux lettres d'«Héloïse», une «classe sociale» qui sache, du fait de «son jargon», les intégrer. Or, si la Controverse a déjà exploré nombre d'avenues en ce sens, aucune, nous l'avons vu, n'a su donner de résultat probant. Il existe pourtant une voie, différente, celle-là, jusqu'alors encore inexplorée: que cette «classe sociale» soit celle des femmes de lettres médiévales.

Aussi, quand Elaine Showalter écrit qu'il existe quatre modèles théoriques critiques de la différence de l'écriture au féminin (le biologique, le linguistique, le psychoanalytique et le culturel) et que de ces quatre modèles, le dernier, qui contient les trois autres, est le plus inté-

ressant, elle nous aide à comprendre en quoi pourrait bien consister la différence de l'écriture de la «classe sociale» des femmes de lettres médiévales. Cette différence, c'est celle d'une *écriture femme* dont les conditions d'émergence sont extérieures à celles du canon masculin, et dont les critères d'authenticité et la valeur reposent avant tout sur des éléments féminins.

Forte de ces considérations linguistiques et féministes, que nous avons fondues l'une dans l'autre, nous avons bâti un corpus-baromètre composé d'écrits de trois femmes de lettres médiévales dont la maternité littéraire n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucune controverse. Sainte Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die ont respectivement vécu aux VI^e, IX^e et XII^e siècles. Pourtant, les écrits de ces trois femmes, bien qu'ils correspondent à un style, à une culture, à une époque et à un milieu différents, ont en commun non seulement d'être reconnus comme étant féminins, et appartenant en propre aux femmes qui les ont signés, mais de reprendre le même discours: celui de l'amoureuse délaissée. Nous avons posé que ce discours commun trouve ses racines dans l'usage qu'ont fait ces femmes *historiques* de leurs références culturelles propres, en même temps qu'il se lit dans les transformations qu'elles ont fait subir à ces références de l'Antiquité chrétienne ou païenne. Nous avons également posé l'hypothèse que ce discours commun, qui a su faire fi du silence auquel était assujetties ces femmes et établir ses propres lois, telle le règlement d'une dette amoureuse, était porté par un point de vue commun: celui de la féminité. Nous avons donc examiné, chez les trois femmes de notre corpus, comment ce langage déploie son discours amoureux. Un discours, avons-nous constaté, qui présente deux caractéristiques. La première est le point de vue féminin, qui se subdivise en deux grands traits stylistiques: l'hybridation, qui est le résultat du mélange des genres littéraires ou des registres, et le «je» isotopique. La seconde, l'écriture du reproche, se divise, elle aussi, en deux grandes thématiques, qui sont le renversement de l'autorité et la leçon au maître.

Concernant le point de vue féminin, notre examen a révélé que l'hybridation s'illustre dans l'extrait de «La chute de Thuringe», par les emprunts que fait Radegonde aux *Énéide* de Virgile et aux *Héroïdes* d'Ovide, en même temps qu'à la poésie germanique. Cette hybridation est également rendue visible dans le *Manuel pour mon fils*, de Dhuoda, par un foisonnement de sources variées, pour la plupart d'influence chrétienne bibliques et patristiques.

De même, elle est représentée par une variété des registres et des rhétoriques dans la *canço* «II» de la Comtesse de Die.

Quant au «je» isotopique, il est à la fois religieux, amoureux, passionné, actif, accusateur, délaissé, mais surtout guerrier chez Radegonde; aristocratique, cultivé, inquiet, littéraire, pieux, concerné par la situation politique de son époque mais, surtout, rempli de sollicitude maternelle, chez Dhuoda; amoureux et accusateur, victime et bourreau, juge et parti, nostalgique et en colère, apaisant et vengeur mais, surtout, outré d'être délaissé, chez la Comtesse de Die.

De même, l'écriture du reproche est présente chez nos trois femmes, mais sous trois différents visages. Ainsi, chez Radegonde, le renversement de l'autorité se produit dans l'appropriation et la féminisation qu'elle fait du modèle de la chute de Troie des *Énéide* de Virgile. Chez Dhuoda, c'est principalement dans l'ordre des priorités de la fidélité vassalique qu'elle réordonne selon ses propres priorités, que se joue ce renversement. Renversement des rôles amoureux actifs et passifs traditionnels qui se remarque, chez la Comtesse de Die, par le fait que le «je», en matière de puissance amoureuse, se compare avantageusement à un homme, mettant ainsi en doute la virilité de son *ami*.

La leçon au maître, enfin, apparaît chez Radegonde comme un rappel du devoir amoureux familial que son cousin doit exécuter sans plus attendre. Chez Dhuoda, ce sont les devoirs spirituels et filiaux qui sont au premier plan, et rappelés avec urgence à son fils. Quant à la Comtesse de Die, c'est tout à la fois une leçon d'amour et de vengeance qu'elle sert à son *ami*.

Ainsi, trois femmes médiévales, Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die, en leur temps, ont signé des textes qui sont de nos jours perçus sans contredit comme féminins. Ces textes ont en commun non seulement leur vision féminine du monde (portée par le point de vue féminin), mais la teneur semblable de leur message. Sans dire que le reproche soit une caractéristique propre à l'écriture médiévale féminine, nous remarquons toutefois qu'il s'agit bien dans ces textes d'une forme de communauté d'esprit, laquelle, outrepassant les frontiè-

res linguistiques, culturelles et temporelles, serait de l'ordre de préoccupations féminines issues d'un monde où les femmes sont réduites au silence. Ce qu'elles ne peuvent dire à leur amour, les femmes médiévales le leur écrivent, brisant ce silence, poussées par le bien-fondé de leurs questions et de leurs attentes.

Et si cette communauté d'esprit-là correspondait davantage à celle des lettres signées «Héloïse»?

CHAPITRE III

RELATIONS D'HOMOLOGIE¹: RADEGONDE, DHUODA, LA COMTESSE DE DIE ET HÉLOÏSE

«Ainsi peuvent émerger des analogies profondes sous les discordances de surface².»

C'est ainsi que, soulagée du poids de la controverse d'attribution qui les entoure, nous avons pu penser autrement, c'est-à-dire, du point de vue de la plausibilité d'une écriture féminine, la lecture des lettres signées «Héloïse» dans la correspondance *Historia Calamitatum*. Une écriture qui, comme l'a indiqué notre corpus-baromètre, se distingue par les traits stylistiques de l'hybridation et le «je» isotopique du point de vue féminin, de même que par les thématiques du renversement de l'autorité et de la leçon au maître que suscite l'écriture du reproche. En ce sens, en plus de fournir des critères (de contenu, de discours) sur lesquels appuyer notre lecture des lettres d'«Héloïse», ce corpus-baromètre se montre susceptible de servir d'outil afin de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse. Une hypothèse qui sera maintenant examinée grâce à l'étude exclusive de la Deuxième lettre d'«Héloïse». Une lettre qui, d'entrée de jeu, se montre intrigante car, si, comme l'explique Étienne Wolff dans *La lettre d'amour au Moyen Âge*³, il est d'usage que les lettres médiévales s'ouvrent par une *salutatio* (formule de salutation), laquelle sert à indiquer «le rapport social entre deux correspondants⁴», pourquoi «Héloïse» choisit-elle cette formulation complexe:

¹ Nous renvoyons à la définition de la relation d'homologie de la note 1 du chapitre II, à laquelle nous apportons cette nuance: il s'agit, ici, d'examiner si l'écriture des lettres signées «Héloïse» comporte les caractéristiques communes révélées par notre corpus-baromètre, ce qui rendrait plausible l'intégration de ces dernières au corpus des femmes de lettres médiévales.

² Émile Benveniste, «Structure de la langue et structure de la société» In *Problèmes de linguistique générale*, 2, p. 102, coll. «Tel», Paris, Gallimard, 1974.

³ Étienne Wolff, *La lettre d'amour au Moyen Âge*, coll. «Les cabinets de curiosité», Paris, NIL éditions, 1996, 157 p.

⁴ *Ibid.*, p. 141

À son seigneur ou plutôt son père;
à son époux ou plutôt son frère,
sa servante ou plutôt sa fille;
son épouse ou plutôt sa sœur.

HÉLOÏSE À SON ABÉLARD⁵,

décrivant ainsi tous les rôles qu'Abélard a tenus auprès (ou au loin) d'elle? À cela, nous proposons deux réponses possibles. D'abord, «Héloïse» souhaite avertir son destinataire Abélard que si elle prend la plume après tant d'années de silence, c'est pour l'entretenir de sujets touchant à la fois les états (laïcs et religieux) passés, présents, et peut-être futurs, qu'ils ont en commun. Ensuite, afin de s'assurer d'être entendue d'Abélard, «Héloïse» s'emploie à lui démontrer sa parfaite soumission. Suivant un ordre précis, décroissant, de toutes les figures qu'elle connaît personnellement de lui, «Héloïse» commence par donner à Abélard du «seigneur», pour finir avec «[m]on frère». Entre ces deux pôles, en équilibre entre les liens spirituels et fraternels, se tiennent le père et l'époux, qui peuvent, eux aussi, s'entendre à la fois comme entités laïques et religieuses. À toutes ces figures masculines dominantes d'Abélard, «Héloïse» accole la contrepartie d'une figure féminine et soumise: la «servante», la «fille», l'«épouse» et la «sœur» - lesquelles cherchent à se faire entendre d'Abélard, en vertu des droits que leur confèrent leurs différents statuts. Ce qui, par ailleurs, nous incite à penser, à l'instar de Glenda McLeod, dans «"Wholly Guilty, Wholly Innocent": Self-Definition in Héloïse's Letters to Abelard⁶» que si «Héloïse» agit de la sorte, c'est qu'elle «considère sa vie comme un continuum⁷» - et qu'elle souhaite qu'Abélard fasse de même.

Or, nous avons constaté que des quatre rôles de femmes figurant dans la *salutatio* de la Deuxième lettre, seuls trois d'entre eux sont présents dans le corps du texte de cette lettre, en trois segments distincts, dont chacun est mené par une voix féminine dominante: celle de

⁵ Roland Oberson (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise avec vie d'Abailard par M. de L'Aulnay: Notes et apologue par Roland Oberson*, Lausanne, L'Âge d'Homme, p. 141.

⁶ Glenda McLeod, «"Wholly Guilty, Wholly Innocent": Self-Definition in Héloïse's Letters to Abelard» in *Dear Sister: Medieval Women and the Epistolary Genre*, éd. par Karen Cherewatuk et Ulrike Wiethaus, p. 64-86, coll. «Middle Age», Philadelphie, Pennsylvania University Press, 1993.

⁷ *Ibid.*, p. 64. Notre traduction de « (...) Héloïse experiences her life as a continuum.»

l'abbesse, celle de l'épouse, et celle de la femme-philosophe⁸. Cette dernière est, pour nous, une entité totalement originale, qui se trouve implicitement présente dans la *salutatio*, puisqu'il s'agit d'un mélange issu des expériences de «servante», «fille», «épouse et «sœur» mentionnées.

Le choix de ces trois voix dominantes pourrait s'expliquer par le fait que, vis-à-vis d'Abélard, l'abbesse et la «servante» ne font qu'une (dans le Christ), que l'épouse reste l'«épouse», et que la «fille» peut être jumelée à la philosophe (puisque'elle est l'héritière spirituelle directe des enseignements de son maître). Quant à cette «sœur» annoncée comme étant l'égale de l'«épouse», nous penchons pour cette explication: «Héloïse» les a volontairement associées parce que sa situation d'épouse entrée en religion l'a contrainte à la chasteté dans le mariage - ce qu'elle dépeint elle-même comme étant le «cruel veuvage d'un époux encore vivant⁹»; bref, ils sont frère et sœur dans le Christ vu leur profession religieuse respective. Ce qui laisse bien trois voix féminines dans la Deuxième lettre. Trois voix qui montrent chacune, dans l'écriture, dans le discours, de fortes ressemblances avec celles de Radegonde, de Dhuoda et de la Comtesse de Die.

En ce sens, nous emploierons les deux premières parties de ce chapitre à l'étude comparée des ressemblances entre les voix de la religieuse, de l'épouse et de la maîtresse de notre corpus-baromètre et celle(s) d'«Héloïse». La troisième partie, quant à elle, sera consacrée à la voix de la femme-philosophe. Nous nous concentrerons sur l'écriture de ces dernières afin d'y repérer la présence du point de vue féminin, de même que celle de l'écriture du reproche, les deux caractéristiques d'une écriture féminine propres à notre corpus-baromètre, reconnu comme féminin. L'écriture de la Deuxième lettre d'«Héloïse» serait-elle, enfin, prête à nous dévoiler sa véritable nature?

⁸ Dans la traduction que nous avons privilégiée, celle de Dom Gervaise, éd. par Roland Oberson (2002), le premier segment se situe aux pages 141 à 144, le second, aux pages 144 à 151, et le troisième, aux pages 151 à 161.

⁹ Roland Oberson (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise, op. cit.*, p. 155.

3.1 L'abbesse «Héloïse»¹⁰

3.1.1 Le point de vue féminin: la religieuse amoureuse délaissée

3.1.1.1 L'hybridation: la lettre d'amour au sein de la lettre religieuse

Les deux phrases qui suivent la *salutatio* d'«Héloïse»:

[v]otre lettre, mon cher, (...) que vous avez écrite (...) à un de vos amis pour le consoler (...), est tombée par hasard entre mes mains (...). Je n'en eus pas plus tôt aperçu le caractère qui ne pouvait m'être inconnu, que je la dévorai (...) et me mis à la lire avec toute l'ardeur que m'inspirait l'amour que je ressens pour [cette] personne (...)»¹¹,

démontrent que deux registres se fondent l'un dans l'autre dans le premier segment de la Deuxième lettre (p. 141-144). Le premier registre est celui de la lettre religieuse écrite par l'abbesse «Héloïse». Une abbesse qui, malgré sa volonté, professionnelle, d'être objective laisse transpirer l'émotivité et la subjectivité de la femme amoureuse «Héloïse» («mon cher»; «l'ardeur que m'inspirait l'amour que je ressens pour cette personne»). D'où un second registre qui s'immisce dans ce premier segment: celui de la lettre d'amour. Or, l'abbesse et la femme amoureuse «Héloïse» ne sont pas animées par les mêmes intentions vis-à-vis d'Abélard, et chacune tente de transmettre son propre message à ce dernier.

Ainsi, constatant qu'elle n'a trouvé dans l'*Historia* d'Abélard «que le triste et lamentable récit de nos aventures passées, et de toutes les croix dont vous êtes présentement accablé, vous qui êtes l'unique objet de mon cœur»¹², l'abbesse bascule dans le commentaire, et la femme amoureuse, dans la récrimination. Après avoir fait un résumé émotif, dirons-nous, de l'*Historia* :

¹⁰ Pour nous, il existe une distinction importante entre l'abbesse «Héloïse» et la religieuse amoureuse «Héloïse». Nous utilisons la première forme pour souligner la condition religieuse d'«Héloïse», c'est-à-dire, son statut social, et la seconde forme, pour illustrer comment «Héloïse», en tant que religieuse vivant encore un amour laïc, se décrit elle-même dans la Deuxième lettre.

¹¹ Roland Oberson (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise*, op. cit., p. 141.

¹² *Ibid.*, p. 141-142.

On y voit les les (...) persécutions que vous eûtes à endurer (...) la haine exécrationnelle que ce traître de Alberic vous portait (...) enfin l'outrage qui vous a été fait par la cruauté de mon oncle; outrage auquel je ne puis penser sans avoir les larmes aux yeux.

Vous n'avez pas oublié ce que ces envieux ont fait pour ternir [votre] savant ouvrage de théologie (...) [l]es persécutions (...) des faux frères (...) les détractions de ces faux apôtres qui, par leur langue médisante, vous enlevèrent la plupart de vos amis; la querelle aussi injuste qu'elle est ridicule, qu'on vous fit pour avoir donné le nom de Paraclet à votre établissement; enfin, les cruautés insignes que [des] malheureux moines (...) ont exercé en votre endroit (...) ¹³,

«Héloïse» écrit à propos de cette narration: «Non, je ne crois pas que plus barbares puissent la lire (...) sans verser des larmes; jugez donc quelle a été ma douleur, étant qui je vous suis¹⁴». Ainsi, abordant, une seconde fois, le registre personnel, l'abbesse l'abandonne aussitôt en se réclamant du «nous» collectif des nonnes du monastère qu'elle fait alterner avec un «je» plein de sollicitude:

(...) à toute heure et à tout moment, nous sommes dans la crainte d'apprendre une (...) affreuse nouvelle [vous concernant]. (...)

Je vous conjure donc, par ce Dieu de bonté qui semble encore (...) vous protéger (...) de nous faire savoir incessamment, à nous qui sommes vos petites servantes, en quel état vous êtes¹⁵,

et revient à ses premières préoccupations, qui concernent la santé de son supérieur hiérarchique. La femme amoureuse, pour sa part, s'applique ici à revendiquer sa singularité vis-à-vis Abélard par le biais d'un «nous» qui ne désigne pas la communauté des femmes du Paraclet, mais seulement les servante, fille, épouse et sœur présentes dans la *salutatio*. Aussi, pour tenter de convaincre Abélard de lui répondre, l'abbesse et la femme amoureuse font jouer les mêmes rhétoriques, c'est-à-dire, celles de la supplication: «Je vous conjure donc...», de la flatterie: «(...) telles qu'elles soient [vos lettres], elles nous seront toujours agréables, puisqu'elles [nous feront connaître] que vous ne nous avez pas oubliées¹⁶», et de l'évocation de l'*exemplum* antique: «Sénèque, que vous m'avez fait lire autrefois, nous ap-

¹³ *Ibid.*, p. 142-143.

¹⁴ *Ibid.*, p. 143.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*, p. 144.

prend l'innocent plaisir qu'il y a de recevoir des lettres de ces amis (...)»¹⁷», cependant que chez l'amoureuse, ces dernières prennent un ton de reproche se rapprochant de celui de la dérision. Ce faisant, il est à remarquer que l'abbesse comme la femme amoureuse redeviennent l'élève d'Abélard: elles empruntent le genre de la récitation de la bonne élève et, retournent sa leçon, et, par extension, sa propre voix, au maître.

Enfin, dans un dernier mouvement destiné à clore son propos, l'abbesse fait une action de grâce, tandis que la femme amoureuse, usant des mêmes mots, laisse plutôt éclater sa colère: «Je rends grâce à mon Dieu de ce que vos ennemis ne vous aient pas ôté ce moyen [l'écriture] d'être toujours avec nous, et de ce que vous en ayez la facilité! Fasse le ciel que votre indifférence n'y mette point d'obstacle»¹⁸!.

Ainsi, dans ce premier segment de la Deuxième lettre, la parole est donnée à une femme qui est à la fois religieuse et amoureuse. Une femme, une religieuse amoureuse déçue et délaissée, qui se dévoile, notamment, à travers le «je» de l'exclusivité amoureuse qui se rappelle aussi de son statut d'abbesse, ce qui fait jouer l'intimité et la distance du ton de ces passages. Un «je» qui, par certains aspects, rappelle celui de Radegonde dans «La chute de Thuringe».

3.1.1.2 Le «je» de l'exclusivité amoureuse d'«Héloïse». Comparaison avec Radegonde

«Héloïse» et Radegonde ont un certain nombre de points en commun. En effet, outre les références, remarquées par la critique, aux *Héroïdes* d'Ovide¹⁹, nous avons constaté que l'écriture de Deuxième lettre comme celle de la «La chute de Thuringe», sont toutes deux traversées par la même idée: celle de la religieuse amoureuse délaissée qui cherche à réactiver chez son destinataire le souvenir de la force de cet amour humain et bien terrestre. Une

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Phillis R. Brown et John G. Pfeiffer III, «Héloïse, Dialectic and the *Heroides*» in *Listening to Heloise: The Voice of a Twelfth-Century Woman*, éd. par Bonnie Wheeler, p. 143-160, coll. «The New Middle Ages», New York, St. Martin's Press, 2000. Cet article s'applique à faire le parallèle entre les figures féminines des *Héroïdes* d'Ovide et les différentes figures qu'«Héloïse» donne d'elle-même dans ses lettres.

idée qu'elles empruntent toutes deux à des modèles (littéraires) masculins, dont elles s'approprient le langage (passionné), et dont elles féminisent l'univers. Ainsi, c'est une interprétation féminine du monde, un monde dans lequel les femmes sont actives et où elles ont la parole, que la Deuxième lettre et «La chute» donnent à lire à leur destinataire respectif. Un destinataire sur lequel, d'ailleurs, pèse de lourds soupçons de négligence amoureuse, et chez lequel «Héloïse», comme Radegonde avant elle, tentera de faire naître un sentiment de culpabilité lié à ce manquement, sans toutefois porter d'accusation franche à l'égard d'Abélard - ce que n'avait pas non plus tenté Radegonde à l'égard d'Hamalafred. Et cela fait apparaître, dans le premier segment de la Deuxième lettre, ce que nous appelons l'écriture du reproche.

3.1.2 L'écriture du reproche: le renversement de l'autorité et la leçon au maître

3.1.2.1 Le renversement de l'autorité

Selon nous, un bel exemple de renversement de l'autorité se trouve, dans ce segment (p. 141-144), dans le renvoi que fait «Héloïse» à Abélard de sa leçon sur Sénèque et «l'innocent plaisir (...) de recevoir des lettres de ses amis²⁰». En effet, l'ancienne élève, en retournant ses enseignements au maître, inverse l'ordre *naturel* du monde: les femmes sont non seulement les égales des hommes, puisqu'elles peuvent accéder au rang de maître, mais elles les surpassent en qualité, puisqu'elles démontrent qu'elles savent écouter et retenir les leçons prodiguées par leur maître. Mieux: elles observent que leurs maîtres se contentent de dire une leçon plutôt que de la mettre en pratique.

Notons que ce renversement peut se lire de trois façons différentes. La première se fait selon le registre «religieux» uniquement (il s'agit alors d'une inversion des rôles hiérarchiques: pour reprendre les termes de la *salutatio*, la «servante» fait la leçon à son «seigneur», etc.). La seconde, selon le registre «amoureux» uniquement (ce qui donne une inversion des pôles amoureux: c'est la femme qui enseigne à l'homme les rudiments de la constance

²⁰ Voir note 17 *supra*.

amoureuse). La troisième, enfin, se fait selon le registre de la religieuse amoureuse capable de philosopher. Ainsi, l'abbesse démontre à son supérieur hiérarchique, dont elle a été l'amante en même temps que l'élève, qu'elle se souvient de ses enseignements, lesquels se révélaient autant littéraires, que philosophiques et sexuels. Ajoutons que c'est de cette troisième lecture qu'est issue la leçon qu'«Héloïse» fait ici au maître Abélard.

3.1.2.2 La leçon au maître

Pour nous, le premier segment de la Deuxième lettre révèle qu'«Héloïse» souhaite faire une triple leçon à Abélard; leçon qui lie passé, présent et futur. La première en est une de politesse selon le protocole épistolaire où l'on s'enquiert de son destinataire. La seconde en est une d'amour par le rappel de leurs liens amoureux passés. Quant à la troisième, elle apparaît comme une leçon d'espoir, car devant les dangers de mort encourus par Abélard, «Héloïse» souhaite une réponse.

Et c'est ainsi que, considérant avoir fait son devoir en admonestant (religieusement et amoureuxment) son supérieur hiérarchique et ancien amant, l'abbesse et religieuse, toujours amoureuse, «Héloïse» se retire. Mais d'autres femmes, peut-être moins protocolaires, veulent toujours parler à Abélard. À leur tête: l'épouse «Héloïse», venue régler quelques comptes avec son époux.

3.2 L'épouse et la maîtresse «Héloïse»

3.2.1 Le point de vue féminin: l'amante et l'épouse délaissées

3.2.1.1 L'hybridation: l'admonestation de la mère spirituelle et le reproche amoureux de l'amante

Alors que s'ouvre le second segment (p. 144-151) de la Deuxième lettre:

Vous avez écrit une grande lettre de consolation à un ami pour adoucir ses peines, vous lui faites le récit des vôtres: mais avez-vous pensé qu'en le consolant vous nous désoliez par ce récit trop fidèle? (...) Non seulement vous avez aigri [nos plaies], mais vous nous en avez fait (...) de nouvelles. Serez-vous assez cruel pour refuser de fermer des plaies dont vous êtes l'auteur, tandis que votre charité s'étend jusqu'à guérir celles des autres, où vous n'avez aucune part²¹,

nous constatons qu'«Héloïse» ne s'adresse plus à son supérieur hiérarchique religieux Abélard. Le «nous» de politesse qu'elle emploie n'est plus celui, inclusif, des femmes du Paraclet, mais plutôt celui, exclusif, de la relation intime qu'Abélard et elle ont déjà partagée. Cette «Héloïse»-là, que son amour pour Abélard a meurtri dans sa chair (et qui lui a causé des «plaies»), c'est autant l'ancienne maîtresse que l'épouse actuelle d'Abélard. La première a doublement souffert de l'enfantement de leur fils et d'être acculée à accepter d'épouser officiellement Abélard, alors que le mariage de la seconde a entraîné la castration de son époux légitime, ce qui l'a immédiatement menée à la vie religieuse, et donc, à une vie de contingence forcée. Une épouse-maîtresse qui, dans ce commentaire:

Je veux bien que, pour obéir à un ami, et remplir tous les devoirs qui sont entre vous, vous ayez été obligé à faire cette démarche; mais ne nous êtes-vous pas plus redevable qu'à lui, nous qui sommes non seulement vos amies, mais vos intimes²²?,

instaure le vocabulaire et le ton du contrat et de la règle. En effet, ici, «Héloïse» explique à Abélard ce qu'elle considère comme étant, dirons-nous, la bonne façon d'agir envers elle. En ce sens, elle compose une sorte de traité de savoir-vivre, où s'entremêlent devoirs civiques amoureux, et dont la première règle, énoncée dans la citation précédente, pourrait bien s'intituler *Règle de l'ordre des priorités*. À cela, «Héloïse» ajoutera quatre autres règles, que nous nommons: la *Règle de l'engagement*: «(...) mais, comprenez-vous à présent quel est votre engagement²³?»; la *Règle des allégeances*, formulée sans complaisance:

Vous prêchez, vous exhortez, vous avertissez (...) Mais qui? Des âmes rebelles. (...) Ah! Croyez-moi, si vous faites tant pour des cœurs endurcis (...) on vous reprochera qu'étant

²¹ Roland Oberson (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise*, op. cit., p. 144-145.

²² *Ibid.*, p. 145.

²³ *Ibid.*, p. 146.

si libéral envers vos ennemis, vous êtes avare à l'égard de vos propres enfants. Mais pour ne parler que de moi, faites-vous réflexion à ce que vous me devez? Vous devez quelque chose à toutes les femmes qui vivent dans la piété (...) j'en conviens: mais il faut avouer que vos obligations sont infiniment plus grandes envers votre chère et votre unique, et c'est ce que je vous suis²⁴;

et, enfin, la *Règle du savoir consoler les femmes d'après l'exemple des saints Pères*:

Votre profonde érudition ne vous permet pas d'ignorer les soins que les saints Pères ont eus pour les personnes de notre sexe! Combien de savants traités ils ont composés pour [elles]! (...) Combien de lettres ils leur ont écrites pour les consoler (...) ? Enfin, les vierges et les veuves consacrées à Jésus-Christ ont toujours fait l'objet principal de leur vigilance (...) ²⁵.

À ce rappel magistral qui serait destiné à faire d'Abélard un homme meilleur, tant dans ses fonctions religieuses que dans sa vie amoureuse, selon une échelle de critères qui lui sont bien personnels, «Héloïse» joint un second genre: celui de l'éloge. D'abord, elle célèbre un pionnier: «Vous n'avez point édifié [le Paraclet] sur des fondements que d'autres eussent posés. Tout ce qui est ici est votre ouvrage²⁶». Ensuite, un bâtisseur courageux et porté par la grâce de Dieu: «(...) c'était un lieu de meurtres et la retraite des bêtes féroces (...) Quelle gloire pour vous, que dans ce lieu d'horreur (...) on y voit à présent un temple élevé au Saint-Esprit (...) Dieu, qui voulait que vous eussiez seul la gloire de cette entreprise (...) ²⁷». Enfin, un fondateur dont l'engagement se montre désintéressé: «(...) on voyait [un grand nombre de disciples et de jeunes ecclésiastiques, suivant votre] noble émulation, s'empresse à qui contribuerait davantage [et sans compter] à vos édifices (...) ²⁸». Ainsi, sous la plume d'«Héloïse», la fondation du Paraclet par Abélard prend en même temps les allures de récit épique, où Abélard devient un chevalier au cœur pur, voire de récit hagiographique, où Abélard est un abbé bâtisseur inspiré par Dieu - le tout, enrichi d'une métaphore filée inspirée par la botanique:

²⁴ *Ibid.*, p. 147-148.

²⁵ *Ibid.*, p. 148.

²⁶ *Ibid.*, p. 145.

²⁷ *Ibid.*, p. 145-146.

²⁸ *Ibid.*, p. 146.

Car (...) personne n'ignore qu'une nouvelle plante n'ait besoin d'être souvent arrosée, surtout lorsque de sa nature elle est tendre, faible et délicate. Or, qu'y a-t-il de plus faible que notre sexe? Ajoutez à cela la faiblesse naturelle de cette plante (...) et vous trouverez (...) que vous ne pouvez assez la cultiver (...) Vous cultivez une vigne que vous n'avez point plantée, une vigne ingrate qui ne vous produit que de l'amertume²⁹.

Cette métaphore, «Héloïse» l'appuie ensuite sur deux citations bibliques: «J'ai planté (...) Apollon a arrosé, et Dieu a donné l'accroissement³⁰», à titre d'*exemplum*, et du commentaire: «S. Paul avait effectivement fondé l'église de Corinthe (...) ne pouvant rester plus longtemps avec ce peuple, il lui a envoyé son disciple Apollon (...) C'est ce que vous devriez faire (...)»³¹. Ce qui démontre que, derrière ces traités et éloges, où sont savamment enlacés métaphore, citations bibliques et *exemplum*, se trouve encore un peu de la religieuse amoureuse, dont la présence se constate dans le récit de la fondation du Paraclet avec les évocations érotiques suggérées par la botanique, de même qu'à travers la citation de saint Paul et l'exemple des saints Pères.

Or, cette figure de la religieuse disparaît complètement lorsqu'apparaît la notion de règlement de compte, lequel légitime et fonde le discours du reproche amoureux, et qui appartient en propre à l'épouse-maîtresse «Héloïse»: «Je m'étonne que (...) l'amour que vous me devez (...) n'ai[t] pu jusqu'à présent vous engager à me procurer la moindre consolation (...) quoique vous ne puissiez ignorer le besoin extrême que j'en ai eu (...)»³². Une notion que nous lisons à travers l'usage que fait «Héloïse» de formules telles que: «Vous m'êtes d'autant plus redevable (...)»³³; «(...) l'amour extrême que je vous ai toujours porté (...) semble me donner le droit de vous faire souvenir que (...)»³⁴; «(...) la perte que j'ai faite en vous perdant

²⁹ *Ibid.*, p. 146-147.

³⁰ *Ibid.*, p. 147. (Act. 18, 24; 1 Cor. 1,12; 3,6;4,6;16,12). En italique dans le texte.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*, p. 148.

³³ *Ibid.*, p. 149.

³⁴ *Ibid.*

(...)³⁵; «Vous seul m'avez jetée dans un abîme de douleur (...); vous seul pouvez m'en retirer; vous seul êtes obligé de le faire (...)»³⁶.

Cette notion de règlement de compte, qui légitime son discours, lie puissamment ce texte d'«Héloïse» à ceux des autres femmes de lettres médiévales étudiées au chapitre précédent. En effet, tout comme Radegonde, Dhuoda et la Comtesse de Die, «Héloïse» réclame le règlement de la dette d'amour que son destinataire a contractée auprès d'elle.

Aussi, à ces reproches qui soulignent les manquements d'Abélard, et donc, la portée de la dette que ce dernier ne cesse de cumuler envers elle, nous remarquons que l'épouse-maîtresse combine la nostalgie amoureuse. Cela, une première fois, par le biais d'un vocabulaire passionné, tel que: «obéissance», «amour», «délices», «folie», «plaisir»³⁷. Puis, une autre fois, en ces termes: «(...) il n'y avait que vous au monde qui eussiez la possession de mon cœur et de mon corps (...) dans le temps où les lois civiles semblaient vous en interdire l'usage, vous en disposiez (...) à votre volonté (...)»³⁸, lesquels dévoilent de façon explicite les secrets d'alcôve qu'ont déjà partagés Abélard et son ancienne maîtresse «Héloïse».

Ainsi, parce que, pour nous, les secrets dévoilés sont des déclarations, c'est sur ce thème que se conclut le second segment de la Deuxième lettre. Une déclaration fort personnelle qui, par ses mots, renverse les idées et les valeurs de la société sur l'honneur du statut de la femme mariée par rapport au mépris traditionnel accordé à la maîtresse: «[l]e nom et la qualité d'épouse, je l'avoue, ont quelque chose de plus saint et de plus solide que le nom de maîtresse, cependant que celui-ci m'était infiniment plus cher et plus doux que l'autre (...)»³⁹, montre que la parole est entièrement donnée non pas à l'épouse, mais à la maîtresse «Héloïse», en dépit des préjugés sociaux d'alors. Une maîtresse dont l'amour était entièrement

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*, p. 151.

désintéressé. Et qui est l'un des deux principaux «je» qu'«Héloïse» met en scène ici pour valoriser dans une vision toute personnelle ces statuts convenus.

3.2.1.2 Les «je» de l'épouse-maîtresse «Héloïse». Comparaisons avec Dhuoda et la Comtesse de Die

Selon nous, le «je» de l'épouse «Héloïse» s'apparente dans le second segment de la Deuxième lettre (p. 144-151) à celui de Dhuoda. Tout d'abord, parce que certaines parties de ce segment évoquent le ton d'un traité. Un traité qui rappelle, par ses préoccupations, sa vocation, son utilité, le *Manuel* de Dhuoda, en même temps que, comme ce dernier, il propose sa propre version de l'ordre des fidélités et des allégeances à respecter, et qu'il fonde (à l'aide de son récit de la fondation du Paraclet), une sorte de «religion du père», bien qu'il s'agisse du père spirituel de la communauté. Cela, par extension, ne fait-il de l'abbesse «Héloïse» une mère préoccupée par le bien-être de ses filles spirituelles du Paraclet, tout comme Dhuoda l'était pour ses fils? À cela, ajoutons que l'image maternelle projetée par «Héloïse», tout comme celle de Dhuoda, se joue principalement dans les registres de la piété (citation biblique, commentaire, *exemplum*, etc.) - et de l'exhortation.

Par ailleurs, le «je» de la maîtresse «Héloïse» présente de fortes ressemblances avec celui de la Comtesse de Die dans la *canso* «II». En cela, ce «je» distribue les reproches amoureux, accuse le «tu» qu'il aime plus que tout de cumuler les dettes amoureuses envers lui, dévoile ses secrets d'alcôve et, en ce sens, multiplie les déclarations licencieuses. En effet, chez «Héloïse» tout comme chez la Comtesse de Die, le «je» de la maîtresse déclare ouvertement chérir cet état illégitime davantage que celui d'épouse - et cela, au beau milieu d'une cour de justice imaginaire.

De ces deux «je», celui de la maîtresse nous semble plus revendicateur que celui de l'épouse et il fait s'élever le reproche au rang de thème à part entière, fort présent dans ce second segment.

3.2.2 L'écriture du reproche: le renversement de l'autorité et la leçon au maître

3.2.2.1 Le renversement de l'autorité

Pour nous, le renversement le plus important survient dans ce second segment lorsque «Héloïse» fait intervenir la figure de la métaphore. En effet, au sens métaphorique, le mot «plante», dans cette phrase écrite de la main d'une religieuse: «Car (...) personne n'ignore qu'une nouvelle plante n'ait besoin d'être souvent arrosée, surtout lorsque de sa nature, elle est tendre, faible et délicate⁴⁰», peut être perçu comme appartenant à trois registres différents. Le premier est le registre religieux: «plante» désigne alors la communauté du Paraclet. Le second apparaît comme désignant le genre féminin. Dans ce cas, la «plante» d'«Héloïse» signifie «les femmes du Paraclet». Quant au dernier registre possible, il est sexuel: le mot «plante» désigne le sexe féminin d'«Héloïse» nécessitant les soins du sexe masculin d'Abélard.

Si le fait que cette métaphore soit immédiatement suivie par la citation et l'*exemplum* de saint Paul devrait permettre de conclure que cette dernière se veut de l'ordre du religieux, la présence de ce : «(...) qu'y a-t-il de plus faible que notre sexe⁴¹?», freine notre élan. D'autant plus que sur les trois suppositions susmentionnées, seule la première peut contenir une connotation religieuse. Ainsi, «Héloïse» se serait servie une première fois d'une citation et d'un *exemplum* bibliques afin d'illustrer un propos hautement laïc et à forte connotation sexuelle. Puis, une deuxième fois, pour mieux faire glisser son propos de la dette religieuse (ce que l'abbé Abélard doit aux femmes du Paraclet), à la dette conjugale (ce son mari Abélard doit à «Héloïse»). Un renversement qu'illustre bien sa «leçon au maître».

⁴⁰ Voir note 28 *supra*.

⁴¹ *Ibid.*, p. 146.

3.2.2.2 La leçon au maître

Dans ce second segment de la Deuxième lettre, «Héloïse» sert à Abélard une véritable leçon de bienséance, pour faire valoir à son ancien amant sa connaissance et son respect supérieurs au sien des règles liées à l'engagement religieux et amoureux; règles qu'il serait censé connaître mieux qu'elle.

Ayant délivré son message, l'épouse-maîtresse cède sa place à la femme-philosophe, venue là, avons-nous déjà souligné, presque sans s'annoncer.

3.3 La femme-philosophe «Héloïse»⁴²

3.3.1 Le point de vue féminin de l'élève des philosophes Aristote, Sénèque et Abélard

3.3.1.1 L'hybridation: une question de registres philosophique et judiciaire

La première phrase du troisième segment (p. 151-161) de la Deuxième lettre:

Vous êtes obligé d'en demeurer d'accord [qu'étant votre maîtresse illicite, j'étais moins dangereuse pour votre réputation et vos aspirations qu'en devenant votre épouse légitime], puisque dans la lettre que vous écrivez à votre ami (...) vous n'avez pu vous empêcher de toucher quelques raisons que je vous apportais pour vous détourner de notre malheureux mariage; mais vous lui avez caché celles dont je me servais pour vous persuader de préférer la liberté à l'engagement, l'amitié à l'amour conjugal⁴³,

démontre que ce dernier appartient à deux champs sémantiques distincts: celui du judiciaire, par la voie de la créance: «vous êtes obligé [de] (...)», et celui du philosophique, qui se remarque notamment à travers les mots «raisons» et «liberté». Ce qui nous amène à noter deux choses. La première: que ce paragraphe ne contient rien de religieux ou d'amoureux

⁴² Afin d'éviter certaines redondances dans cette partie de notre chapitre, nous avons traité le renversement de l'autorité et la leçon au maître avec le thème du «procès pour manquements amoureux d'Abélard» (*infra*, p. 86 pour le premier, et p. 89 pour le second).

⁴³ Roland Oberson (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise*, *op. cit.*, p. 151.

pour parler du mariage, un sujet de nature religieuse et légale au Moyen Âge. Au contraire, «Héloïse» fait appel au discours philosophique sur la hiérarchie des valeurs morales pour en faire ressortir sa réflexion personnelle sur cette institution. La seconde: que la femme-philosophe «Héloïse» naît, précisément, de ce mélange de la maturité de l'abbesse du Paraclet (dont l'expérience personnelle d'un «malheureux mariage» lui permet de poser sur la question un regard *extérieur*, à la fois laïc et religieux), et de la jeune fille qui a autrefois étudié auprès d'Abélard (laquelle a été sa maîtresse, et est devenue son épouse, toutes deux laïques).

Une femme-philosophe qui s'impose, en premier lieu, par l'emploi d'une tournure impersonnelle, que Dom Gervaise traduit en français par un «on», tel qu'il traduit cette sentence morale prononcée par la philosophe «Héloïse» au sujet des femmes dites *honnêtes*, qui, en faisant un mariage intéressé, démontrent qu'elles ont un comportement digne d'une putain, et, qui, en cela, ne méritent pas meilleure considération :

Une femme qui épouse plus volontiers un homme riche qu'un homme pauvre fait voir qu'elle a une âme vénale (...): ce n'est pas la personne de son mari qu'elle aime ni qu'elle cherche, mais son bien; et en cette qualité elle peut mériter quelque récompense, telle qu'on en donne à ces malheureuses victimes de l'impudicité publique, mais jamais d'être aimée⁴⁴.

Cet emploi, unique dans la Deuxième lettre, signifie clairement qu'«Héloïse» désire généraliser le sujet de son mariage à la manière d'un *exemplum* célèbre, afin d'en tirer une occa-

⁴⁴ *Ibid.*, p. 152. Notons qu'au cours de nos lectures, nous avons remarqué l'emploi d'un «on» moralisateur chez Gréard (s.d.): «C'est se vendre, qu'on le sache bien, que de chercher dans un mari les avantages de son rang plutôt que lui-même. Certes celle qu'une telle convoitise conduit au mariage mérite d'être payée plutôt qu'aimée (...)» (p. 57); d'un «on» sarcastique chez Oberson (2002): «Celle-ci non plus ne doit pas s'estimer peu vénale qui se marie plus volontiers au riche qu'au pauvre; elle convoite plus les biens de son mari que lui-même. Assurément [à cette femme], on doit des appointements plutôt que des faveurs.» (p. 177), de même que d'un «on» objectif chez Guy Lobrichon (2005): «On la tiendra pour vénale celle qui se marie plus volontiers au riche qu'au pauvre. Car elle brûle pour les biens de son mari plus que pour lui-même [et cela se paie] mais ne se mérite pas.» (p. 58). Or, même si elles ne contiennent pas de «on», la traduction présentée par Jouhandeau (1959), qui transforme cette sortie en un prêche sentencieux de la part d'«Héloïse»: «C'est se vendre que d'épouser un homme riche de préférence à un pauvre, que de chercher dans un époux les avantages de son rang plutôt que lui-même. Certes [cette femme] mérite d'être payée plutôt qu'aimée (...)» (p. 84-85). et celle de Zumthor (1992), qui nuance quelque peu en atténuant le ton moralisateur de cette sentence: «La femme qui préfère épouser un riche plutôt qu'un pauvre se vend à lui et aime en son mari plus ses biens que lui-même. [Cette femme] mérite un paiement plus que de l'amour.» (p. 225), conservent tout de même la tournure impersonnelle de l'énoncé.

sion de réfléchir sur les motifs de l'action humaine, universelle et intemporelle. Cela, à l'image du maître Abélard ou, même, de celle du maître stoïcien Sénèque⁴⁵.

Une femme-philosophe qui s'impose, ensuite, à la manière de Sénèque, lequel place la vertu au-dessus de tout. Tout d'abord, elle a recours à la sentence morale: «(...) car ce ne sont pas les grandes richesses et le pouvoir absolu qui rendent un homme bon et aimable (...)»⁴⁶. Puis, elle fait usage de l'*exemplum* moral tiré de l'Antiquité païenne: «Une femme qui épouse plus volontiers un homme riche qu'un homme pauvre, fait voir qu'elle a une âme vé-nale (...) C'est ce qu'on voit dans cet agréable entretien de la savante Aspasie avec Xéno-phon et sa femme (...)»⁴⁷. Et, après avoir employé le commentaire moral sur les apparences du bonheur aux yeux du monde: «En effet, y a-t-il rien au monde de plus charmant que de voir deux personnes mariées s'aimer si parfaitement, que l'amour seul les assure de leur mu-tuelle fidélité, et leur tenir lieu [des] délices qu'elles pourraient trouver ailleurs?»⁴⁸, elle com-mente sans complaisance ce dernier: «Un homme est satisfait, parce qu'il se persuade [que rien au monde n'égale] le mérite de [son] épouse; et une femme est heureuse, parce qu'elle croit [que son mari possède toutes les qualités].»⁴⁹. Puis, elle ajoute une sentence critique sur les vrais et faux bonheurs, ou le «souverain bien», comme l'Antiquité nommait la quête du bonheur⁵⁰: «Quand cela ne serait pas, au moins est-ce une agréable tromperie qui met

⁴⁵ La philosophe «Héloïse» ne s'en tient-elle pas ainsi aux enseignements d'Abélard, lequel, dans l'*Historia Calamitatum*, écrivait: «Sénèque, l'un des plus grands [philosophes de l'Antiquité], déclare, dans ses *Lettres à Lucilius*: Ce n'est pas à moments perdus qu'on peut s'adonner à la philosophie: on doit tout négliger pour s'y livrer. (...) Il nous faut résister à toute autre préoccupation et, loin d'étendre notre rayon d'activités, écarter de nous ce qui n'est pas l'essentiel.»? Abélard, *Lamentations: Histoire de mes malheurs: Correspondance avec Héloïse*, trad. du latin par Paul Zumthor, coll. «Babel», Paris, Actes Sud, 1992, p. 161-162. C'est Zumthor qui souligne.

⁴⁶ Roland Oberson (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise*, op. cit., p. 152.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*, p. 153.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ À la note 13 du n° spécial sur «Le bonheur selon Érasme», l'«Avant-propos» dans *Renaissance and Reformation/Renaissance et Réforme*, vol. 30,1, (hiver) 2006, p. 15, Brenda Dunn-Lardeau souligne que la question du souverain bien a également préoccupé les philosophes de la Renaissance, faisant remarquer une certaine commu-nauté d'esprit sur le sujet entre Érasme (1467-1536) et «Héloïse»: «Certes, Érasme ne conçoit pas la félicité dans la transgression des règles sociales et religieuses comme Héloïse d'Argenteuil (...). Il n'empêche que les deux se rejoignent dans la reconnaissance du rôle de l'imagination et de la perception qui régit l'agréable illusion d'être heureux en ménage.»

les cœurs dans la paix (...) et [qui] procure le souverain bien de cette vie, qui est d'être content, et d'être persuadé qu'on est heureux⁵¹.»

Une femme-philosophe, enfin, qui s'appelle «Héloïse», et qui, toute philosophe qu'elle soit, n'en reste pas moins «la chère et l'unique» d'Abélard - aussi, y va-t-elle de son propre exemple, qui, à son image d'abbesse, d'épouse et d'ex-maîtresse, fait intervenir le registre privé dans le registre public: «Mais ce que l'erreur fait dans quelques femmes, la vérité le faisait en moi: (...) j'étais heureuse, non par la charmante idée que [j'avais] de votre personne, mais parce que j'en avais reconnu par une longue expérience (...)»⁵². Un *exemplum* personnel, dont «Héloïse» souhaite faire un *exemplum* universel, puisqu'elle ajoute: «(...) et par ce que tout le monde était obligé d'avouer avec moi⁵³».

3.3.1.2 Le «moi» de la femme-philosophe «Héloïse»: les «je» d'une femme entière

En ce sens, sitôt le registre de l'intime abordé, il se produit une bifurcation dans ce troisième segment. La femme-philosophe, en tant que la somme des trois voix de l'abbesse, de l'élève, et de l'épouse-maîtresse, s'estompe, pour mieux laisser la parole à chacune des femmes qui la composent. Ainsi, tous les «je» en «Héloïse», celui de la religieuse amoureuse (Radegonde), celui de l'épouse et mère (Dhuoda), celui de la maîtresse (Comtesse de Die), celui de l'abbesse, celui de la femme-philosophe, qui ont des précurseurs et des sœurs dans le temps, et qui sont les «je» d'une femme dont la mémoire est habitée par le passé, le présent, et, peut-être bien l'avenir de sa relation avec Abélard, viennent témoigner des manquements de ce dernier à leurs différents endroits, et demander réparation pour ces manquements. Et c'est ainsi que cette leçon philosophique prend subitement des allures de cour de justice, soutenue par le lexique et le ton implacable du judiciaire: Abélard y est l'accusé, et toutes les femmes en «Héloïse» y sont tour à tour défenderesses, accusatrices, juge et parti.

⁵¹ Roland Oberson (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise*, op. cit., p. 153.

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*

3.3.2 L'écriture du reproche: le procès pour manquements amoureux d'Abélard

3.3.2.1 L'élève et la maîtresse «Héloïse» comme avocates de la défense

C'est par ces mots:

Car hélas! puis-je l'oublier, de tous les grands hommes qui ont jamais paru au monde, y en a-t-il un seul dont la renommée fût si avantageuse, et la réputation si bien établie? Rois, princes, empereurs, philosophes, orateurs, dont on parle tant dans l'univers, qu'étiez-vous en comparaison d'Abélard⁵⁴?

qu'«Héloïse», le témoin de la gloire d'Abélard, s'adressant à un auditoire imaginaire, ouvre sa défense destinée à dresser d'Abélard le portrait d'un homme glorieux, amoureux, prévenant, charmant et charmeur, et, surtout, destinée à faire la preuve que ce dernier est *capable d'écrire*. Et ce témoin, issu du passé, et donc, du souvenir («puis-je l'oublier»; «qu'étiez-vous [en ce temps-là] (...)?»), c'est l'élève-«Héloïse». Une élève vite rejointe par la voix de la maîtresse-«Héloïse»: «Il n'y avait point de princesse, point de femme de qualité qui ne se fût crue heureuse de vous avoir comme époux (...) et les unes et les autres enviaient le bonheur que j'avais de vous posséder⁵⁵», laquelle, s'identifiant aux femmes de qualité qui «rêvaient» d'épouser Abélard, montre qu'elle-même ne l'a pas encore fait - bien qu'elle «possède» déjà ce dernier. Une possession à laquelle se joint le souvenir de soins particuliers qu'Abélard avait autrefois tant pour son élève que pour sa maîtresse «Héloïse»:

Il est vrai qu'entre toutes les belles qualités qu'on admirait alors dans votre personne, il y en a deux qui enlevaient le cœur des femmes, [j'entends] la grâce que vous aviez à parler et à chanter; grâce si singulière (...) que nous ne lisons point qu'aucun philosophe ne l'ait jamais possédée (...) On les voyait [vos vers et vos chansons] en peu de temps courir dans le royaume; et comme la plupart de ces vers n'étaient qu'une description fidèle de nos amours, vous rendîtes bientôt mon nom célèbre par toute la France, et me suscitâtes une infinité de rivales⁵⁶.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 154.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ *Ibid.*, p. 154-155.

Ainsi, sa liaison avec Abélard avait rendu non seulement l'élève «Héloïse» (publiquement) célèbre, mais avait conféré à cette dernière un statut (privé) exclusif puisque, écrit-elle: «je n'étais visible que pour vous [Abélard]⁵⁷». Le plaidoyer des défenderesses se fermant sur ces mots, la parole est donnée aux accusatrices, l'abbesse et l'épouse «Héloïse».

3.3.2.2 L'abbesse et l'épouse «Héloïse» comme avocates de l'accusation: le renversement de l'autorité

Au portrait idyllique passé brossé par les avocates de la défense, nous constatons que les accusatrices, l'abbesse et l'épouse «Héloïse», en opposent un autre, celui du présent, plus sombre:

Les choses, hélas!, sont bien changées! Après avoir été longtemps au monde un objet de jalousie, je lui suis à présent un objet de compassion. (...) Il n'y a pas jusqu'à ceux qui ne m'aimaient point, qui ne soient attendris en voyant ce que je souffre par le cruel veuvage d'un époux encore vivant, privée comme je le suis de toutes les délices qui me charmaient, quoique l'aimable personne qui me les procuraient soit encore au monde (...) et que nous ne cessions pas de nous aimer⁵⁸,

montrant combien Abélard s'est révélé coupable, au fil des ans, d'ingratitude, d'absentéisme et, surtout, de négligence envers la communauté qu'il a fondée et la femme qu'il a mise à la tête de cette dernière. Cette image d'Abélard, loin de lui faire honneur, provoque un renversement profond, qui bouleversera l'ordre du monde tel qu'«Héloïse» l'a proposé jusqu'ici. Dorénavant, et jusqu'à la fin de ce segment, le maître n'est plus le maître, mais le mauvais élève qui doit être grondé parce qu'il n'a pas bien appris sa leçon.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 155.

⁵⁸ *Ibid.*

Or, au moment où, nous semble-t-il, l'accusation devrait faire culminer sa preuve *contra* Abélard, «Héloïse» change de cap, et choisit de s'incriminer pour le crime commis par ce dernier: «C'est moi qui suis cause de ce malheur, je l'avoue: (...)»⁵⁹. Cela, pour mieux s'en justifier: «(...) j'en suis cependant innocente, vous le savez; car ce qui fait le crime ce n'est pas tant l'événement des choses que le motif de celui qui agit (...)»⁶⁰.

Cette leçon, l'élève «Héloïse, qui l'a apprise du maître Abélard⁶¹, la souffle à l'oreille de l'ancienne maîtresse, devenue épouse, puis abbesse. Une abbesse qui explique qu'elle laisse pourtant Abélard «seul juge⁶²» de son crime d'amour (c'est-à-dire, d'avoir trop aimé ce dernier, et cela, tout à fait *gratuitement*), tout en insistant sur le fait qu'elle «ne veu[t] point d'autre témoignage [que celui d'Abélard]⁶³; témoignage dont elle est «sûre qu'il sera tout en [s]a faveur [à elle, «Héloïse»]⁶⁴. Nous croyons que cette preuve de bonne volonté, de bonne foi, de la part d'«Héloïse» envers Abélard n'est, en fait, qu'une pause, peut-être destinée à prédisposer ce dernier à mieux entendre ce qui va suivre: le véritable acte d'accusation du procès pour négligence amoureuse qu'«Héloïse» lui intente ici. Un acte d'accusation que l'abbesse-épouse «Héloïse» rédige en ces termes:

Dites-moi donc à présent, si vous le pouvez, dites comment il se peut faire que, depuis ma retraite du monde, qui est votre ouvrage et l'effet de mon entière soumission à toutes vos volontés, vous m'ayez tellement négligée, ou plutôt si parfaitement oubliée, que vous ne m'ayez pas procuré depuis ce temps-là la moindre consolation, ni par aucune de vos visites (...) ni par aucune de vos lettres (...)»⁶⁵,

⁵⁹ *Ibid.*, p. 156.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Rappelons que l'idée du motif d'une faute enseigné par Abélard provient de la philosophie d'Aristote, qui, dans *l'Éthique à Nicomaque* (2004 pour cette édition française), s'est prononcé sur la question des principes fondamentaux de l'administration de la justice. «Héloïse», ici, réagit donc encore une fois en philosophe.

⁶² Roland Oberson (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom, op. cit.*, p. 156.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

et auquel elle accole une triple accusation de couardise, de tricherie, voire, ajouterons-nous, de félonie, au cours de cet interrogatoire de l'accusé destiné à être entendu du tribunal imaginaire devant lequel elle plaide sa cause :

Répondez [Abélard], si vous le pouvez, ou plutôt, si vous osez (...) sinon, je répondrai par moi-même pour vous, et je dirai ce que j'en pense, et ce que tout le monde en pense avec moi: c'est que vous ne m'avez jamais véritablement aimée. C'était la passion, et non point l'amitié, qui vous attachait à moi; il n'y avait que de la cupidité dans votre attachement et point d'amour, bien que, lorsque vous vous êtes vu hors d'état de satisfaire votre passion⁶⁶, vous m'avez abandonnée (...) votre amour, si vous jamais vous en avez eu, s'est évanoui avec votre passion⁶⁷.

Visiblement hérissée et en colère, et faisant de son exemple particulier un exemple universel en prenant toutes les femmes victimes de l'inconstance amoureuse des hommes à témoin, l'abbesse-épouse s'exclame:

C'est ainsi, malheureuses que nous sommes, (...) que nous devenons tous les jours le jouet ou la victime de l'inconstance des hommes! Faut-il que notre sexe, un sexe si faible et si fragile, leur apprenne à n'être point volage, et leur fasse, par notre exemple, des leçons de constance et de fidélité, à eux qui devraient nous montrer l'une et l'autre⁶⁸?

Cette tirade apparaît comme un amalgame des voix féminines en «Héloïse». D'abord, elle rappelle les sentences morales de la femme-philosophe «Héloïse» avec ce «nous» inclusif, intemporel et universel qui embrasse toutes les femmes. Ensuite, elle montre un vocabulaire intime («constance [amoureuse]»; «fidélité») qui, s'il s'apparente à celui de la maîtresse, est mis dans la bouche de l'épouse. À son tour, l'épouse transforme cette sortie en une sorte de *Règle de bonne conduite amoureuse* implicite. Enfin, l'épouse, devenue abbesse, déclare devant son tribunal imaginaire où elle prend le monde à témoin: «Voilà, mon

⁶⁶ Une fois n'est pas coutume: soulignons ici la mauvaise foi évidente d'«Héloïse» car, si Abélard peut être accusé d'être responsable de beaucoup de choses, il ne peut être accusé d'être responsable de sa propre castration...

⁶⁷ Oberson, Roland (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise*, op. cit., p. 156-157.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 157.

cher, ce que tout le monde pense de vous⁶⁹». Une déclaration qui montre que la parole est, cette fois-ci, cédée au juge «Héloïse».

3.3.2.3 Le verdict et la sentence du juge «Héloïse»: la leçon au maître

Le verdict du juge «Héloïse» s'énonce comme un crescendo. Cela commence par une explication, presque une excuse, de la part de cette dernière, et se termine dans une prière lancée comme un grand cri d'amour désespéré. Ainsi, après avoir expliqué les raisons qui l'ont poussée à faire comparaître Abélard dans ce tribunal fictif:

Plût à Dieu que je trouvasse au moins quelques raisons pour vous excuser, et pour cacher le mépris tout ouvert que vous faites de moi! (...) Je m'en servirais pour vous excuser devant le monde et empêcher qu'il ne vous accablât de reproches. Mais de quelque côté que je me tourne, je ne trouve rien qui ne vous condamne et la voix du public, et le témoignage de mon cœur, et les reproches du vôtres⁷⁰,

«Héloïse» expose les motifs justifiant à ses yeux les accusations de négligence qu'elle porte contre lui:

Si j'exigeais beaucoup de vous, peut-être auriez vous quelque (...) excuse: mais qu'y a-t-il de plus aisé qu'une lettre, à vous qui surtout qui dites et écrivez tout ce que vous voulez? Est-ce trop vous demander (...) qu'une ombre de vous même, et qui ne coûte rien⁷¹?

Si ces motifs sont communs à toutes les femmes en «Héloïse», toutes n'ont pas les mêmes raisons de se plaindre de la négligence d'Abélard envers elles. En ce sens, la maîtresse est la première à prendre la parole: «Hélas, je croyais que vous m'étiez fort redevable (...) [et que] vous (...) auriez quelque obligation [envers moi pour mon obéissance envers vous]⁷²», suivie par l'ex-maîtresse, devenue épouse, devenue abbesse: «(...) cette seule ac-

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ *Ibid.*, p. 157-158.

⁷² *Ibid.*, p. 158.

tion [de m'être engagée en religion selon votre désir, mais en vous précédant], ce me semble, aurait dû m'attirer la tendresse de votre cœur (...) Tel fut l'amour aveugle que je vous portais.⁷³». Puis vient l'abbesse «Héloïse»: «Ma fidélité vous était donc suspecte (...) Vous me crûtes capable de tourner la tête en arrière comme la femme de Loth (...) Ah! que ce soupçon m'a été sensible (...)»⁷⁴, suivie par la religieuse amoureuse délaissée: «Je n'étais plus maîtresse de mon cœur, vous le possédiez entièrement (...) mon cœur est à vous ou il n'est à personne; il ne peut plus respirer sans vous. (...) Traitez-le donc avec moins de rigueur (...)»⁷⁵. Enfin, toutes ces femmes en «Héloïse» font chorus et entonnent ce qui s'apparente à la complainte de l'amoureuse délaissée, mais qui demande des comptes:

Plût à Dieu, mon cher, que vous ne fussiez point aussi assuré que vous l'êtes de mon amitié. Un peu d'inquiétude de votre part sur cet article me rendrait heureuse; car elle vous ferait faire au moins quelques démarches pour vous en informer, et je connaîtrais que vous pensez à moi, et que vous ne m'avez pas oubliée. Mais depuis que je vous ai mis en repos par les vœux que j'aie prononcés, vous m'avez négligée (...) souvenez-vous de tout ce que j'ai fait pour vous, et jugez par là de ce que vous me devez⁷⁶.

Une dernière fois, la maîtresse «Héloïse» revient à la charge. Cette dernière, capable d'unir les aspects à la fois passés et présents, laïcs et religieux, de la vie d'«Héloïse», emprunte son ton sentencieux à la femme-philosophe, et sa parole puise autant dans son expérience de vie intime que publique. Cela pour mieux faire éclater son désintéressement dans leur relation et l'opposer à l'ingratitude consommée d'Abélard, en même temps qu'au nom de toutes les femmes en «Héloïse», elle donne à ce dernier une cuisante leçon en détaillant noir sur blanc son propre désintéressement tant moral, que philosophique, que religieux, qu'amoureux:

Lorsque je jouissais avec vous de tous les délices de l'amour (...) on pouvait douter si la cupidité n'avait point plus de part à ce don de l'amitié: mais la suite a bien fait connaître par quel principe je m'étais abandonnée [à vous], ne m'étant réservé que la satisfaction

⁷³ *Ibid.*, p. 158-159.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 159.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ *Ibid.*, p. 159-160.

de montrer à tout le monde que j'étais tout à vous, et que je n'étais que pour vous. Quelle est donc cette injustice d'avoir si peu de reconnaissance pour tant de bonté? Est-ce que vous vous faites un devoir de religion de donner moins à ceux à qui vous devez davantage, ou plutôt de ne leur rien donner, lors même qu'ils ne vous demandent que peu de chose⁷⁷?

Enfin, en un ultime geste de solidarité amoureuse, l'abbesse, l'épouse, la maîtresse, l'élève, la religieuse amoureuse et la femme-philosophe mêlent leur voix à cette prière:

Ainsi, je vous conjure, mon cher, par ce Dieu même à qui vous vous êtes consacré de me rendre votre présence (...) en m'écrivant un mot de consolation quand ce ne serait pour m'engager à servir Dieu avec plus de joie (...). Lorsque vous en vouliez (...) à mon cœur (...) que de lettres vous m'écriviez! (...) Ne serait-il pas plus juste à présent d'en faire autant pour me porter à Dieu (...)? Votre compte sur cet article est plus grand que vous ne le croyez. Pensez-y (...). Adieu, mon Unique et mon Tout⁷⁸.

Une prière qui se révèle être autant le verdict de culpabilité prononcé contre Abélard, que la sentence de ce dernier. Aussi, en conséquence de son trop long silence, ce dernier devra écrire une lettre qui saura consoler, en même temps, toutes les femmes en «Héloïse» qu'il a négligées depuis tant d'années.

3.4 Conclusion

Le chapitre précédent a révélé des traits communs dans l'écriture de trois textes de femmes médiévales reconnus comme féminins. Ces traits sont, d'une part, le point de vue féminin, composé de l'hybridation des genres et surtout des registres, et du «je» isotopique, et, d'autre part, l'écriture du reproche, qui comprend le renversement de l'autorité et la leçon au maître. La Deuxième lettre d'«Héloïse» a été étudiée en utilisant ces traits communs à titre de critères de comparaison. Cette décision nous a d'abord menée à trois constatations.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 160.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 160-161.

La première concerne la *salutatio* de la Deuxième lettre, qui met en scène des rôles d'hommes et de femmes dont les différents statuts sociaux et rapports hiérarchiques peuvent à la fois s'entendre comme étant religieux ou laïcs. Ces hommes et ces femmes se révèlent être autant de représentations de ce qu'Abélard et «Héloïse» ont été, sont, et seront sans doute, l'un vis-à-vis de l'autre. Nous avons conclu qu'«Héloïse» souhaite non seulement prendre la parole, et laisser parler toutes les femmes qui sont en elle, mais qu'Abélard entende, et bien, le message qu'elles lui envoient.

La seconde concerne la structure de la Deuxième lettre, laquelle est divisée en trois segments, et dont chacun des segments est pris en charge par une voix dominante. Ces voix sont celles de l'abbesse, de l'épouse (pour laquelle nous avons posé qu'«Héloïse» avait jumelé la «sœur»), et la femme-philosophe, qui s'appuie sur l'expérience et la maturité de l'abbesse et de l'épouse.

La dernière concerne la forte ressemblance, dans l'écriture, des trois voix dominantes de la Deuxième lettre avec celle de Radegonde (la religieuse amoureuse délaissée), celle de Dhuoda (la mère inquiète), et celle de la Comtesse de Die (la maîtresse en colère d'être négligée). Des ressemblances qui relèvent toutes de l'expérience du point de vue féminin et de l'écriture du reproche.

Ainsi, dans le premier segment de la Deuxième lettre d'«Héloïse» (p. 141-144), c'est la fusion entre deux registres qui produit l'hybridation. Le premier de ces registres appartient à l'abbesse «Héloïse»: c'est celui, objectif, professionnel, de la lettre religieuse. Le second, émotif et complètement subjectif, appartient à la femme amoureuse «Héloïse»: c'est celui de la lettre amoureuse. La fusion de ces deux registres démontre qu'«Héloïse» emploie, déjà, un «je» qui se démultiplie dans l'espace et dans le temps: un «je» isotopique et, donc, *pluriel*.

Aussi, à travers la pluralité des «je» de ce premier segment, il s'en trouve un qui rappelle celui de Radegonde dans «La chute de Thuringe». Ce «je», celui de l'exclusivité amoureuse, c'est également celui de la religieuse amoureuse délaissée, qui emprunte et s'approprie l'univers de ses modèles littéraires masculins, en même temps que le langage que ces derniers

prêtent aux femmes, pour mieux les féminiser. Le «je» de l'exclusivité amoureuse est, chez «Héloïse», comme il l'était chez Radegonde, un «je» d'action, qui cherche à créer un sentiment de culpabilité chez son destinataire, sans toutefois chercher à accuser explicitement ce dernier de négligence (amoureuse) envers lui. Ce «je» et l'hybridation inscrivent la présence du point de vue féminin dans ce segment.

Quant à l'écriture du reproche, elle se remarque, une première fois, ici, dans le renversement de l'autorité que produit le renvoi, par «Héloïse», à une leçon sur Sénèque qu'Abélard lui a déjà servie. Cette leçon peut se lire selon trois registres. Le premier est religieux, le second, amoureux, et le dernier est une combinaison des deux précédents, c'est-à-dire, celui de la religieuse amoureuse. De même, l'écriture du reproche se remarque une seconde fois dans les trois leçons de politesse, d'amour et d'espoir, qu'«Héloïse» fait à son maître Abélard.

Si le premier segment de la Deuxième lettre d'«Héloïse» répond de façon positive à une comparaison avec les critères de notre corpus-baromètre, le second segment n'est pas en reste.

D'abord, ce second segment (p. 144-151) est marqué par l'hybridité de l'écriture des genres, des styles et des thèmes, car il combine la *règle*, l'éloge (qui, à son tour, prend des allures de récit épique, mieux, d'hagiographie), sans oublier les thèmes du règlement de compte et de la nostalgie amoureuse. Cela, tout en se servant de plusieurs moyens stylistiques et rhétoriques tels la métaphore, la citation et l'*exemplum* bibliques, et la déclaration.

Ensuite, les deux principaux «je» déployés dans ce second segment, celui de l'épouse et celui de la maîtresse, rappellent ceux de Dhuoda et de la Comtesse de Die: En ce sens, tout comme le «je» de l'épouse et de la mère Dhuoda dans son *Manuel*, le «je» d'«Héloïse» cherche à faire du «tu» un homme responsable, en regard d'un ordre des fidélités et des allégeances qui lui sont personnels. De même, ce «je» d'«Héloïse» fonde aussi une «religion du père» spirituel et non biologique, cette fois, qui repose entièrement sur la grandeur du fondateur du Paraclet. Enfin, son image maternelle, visant à protéger les filles du Paraclet,

s'appuie surtout sur la piété et l'exhortation. Quant au «je» de la maîtresse «Héloïse», sa ressemblance avec celui de la Comtesse de Die se signale principalement par le reproche amoureux, et l'accusation lancée au «tu» de cumuler plusieurs dettes amoureuses envers le «je». Cette accusation entraîne le dévoilement, par le «je», de secrets d'alcôve, qui deviennent des déclarations licencieuses et cela, dans un tribunal imaginaire. Ces deux «je», de même que les nombreux genres nommés ci-haut, rendent visible le point de vue féminin dans ce second segment.

De même, le renversement de l'autorité est provoqué, ici, par la présence d'une métaphore de la plante dont il est possible de faire trois lectures, selon trois registres: celui du discours religieux, celui du sexe féminin en tant que genre (*gender*), ou celui du sexe féminin en tant qu'organe génital. Bien que cette métaphore prenne appui sur l'*exemplum* de saint Paul, son sens religieux est immédiatement mis en question par une référence directe au sexe féminin. Aussi, nous considérons que cet *exemplum* sert à «Héloïse» à faire glisser la dette religieuse d'Abélard (collective) vers une dette amoureuse (personnelle).

Enfin, «Héloïse» offre grâce à cet *exemplum* une leçon de bienséance à son maître Abélard, ce qui, avec le renversement de l'autorité mentionné plus haut, indique que ce second segment renferme également de l'écriture du reproche.

Le troisième segment de la Deuxième lettre (p. 151-161) se montre tout aussi réceptif aux critères de comparaison de notre corpus-baromètre que les deux précédents. En ce sens, ce dernier segment appartient tout à la fois au registre philosophique et au registre judiciaire. Le premier s'illustre par l'emploi d'un registre impersonnel qui n'a pas d'équivalent dans les segments précédents, en même temps que par la sentence, l'*exemplum* et le commentaire, tous moraux et universels. Puis, alors que la lettre prend un ton plus personnel (*exemplum* personnel; registre de l'intime), il se produit une bifurcation, qui fait se transformer ce segment en une véritable cour de justice. Dans ce tribunal, Abélard est l'accusé et «Héloïse» endosse à la fois les rôles de l'accusation, de la défense et du juge. Un juge qui, après avoir entendu la plainte de l'amoureuse délaissée, prononcera un verdict de culpabilité, et condamnera Abélard à écrire une lettre de consolation à «Héloïse». Ainsi, les différents rôles joués par «Héloïse» sont autant de «je» publics et privés qui prennent la parole.

En effet, derrière le «je» de la femme-philosophe se cachent toutes les femmes en «Héloïse». Des femmes qui, de l'amoureuse délaissée à la maîtresse qui refuse le mariage, ont en commun d'avoir des reproches de négligence amoureuse à adresser à Abélard et, en fin de compte, l'accusation capitale de manque d'amour de ce dernier à leur endroit éclate. Leur présence souligne, en même temps que les différents genres présents, la réalité du point de vue féminin dans ce troisième segment.

Un troisième segment dans lequel l'écriture du reproche se remarque, d'une part, dans le reversement de l'autorité du maître Abélard par toutes les femmes en «Héloïse», et, d'autre part, par la leçon de désintéressement tout à la fois moral, philosophique, religieux et amoureux que la femme-philosophe sert à l'homme qu'elle aime toujours.

Aussi, parce que les trois segments de la Deuxième lettre d'«Héloïse» affichent leur compatibilité avec les critères de comparaisons issus de notre corpus-baromètre, nous concluons que cette lettre, qui comporte les caractéristiques du point de vue féminin et de l'écriture du reproche, a bel et bien été écrite par une femme.

CONCLUSION

Au XII^e siècle, Héloïse, l'abbesse du Paraclet, est scandalisée par la lecture de l'*Historia Calamitatum* (*Histoire de mes malheurs*) qui raconte les tourments présents et passés d'Abélard, le fondateur du monastère dont elle a la charge, et, incidemment, son époux devenu prêtre. Ce dernier compte, parmi ses tourments, la relation passionnée qu'il a autrefois entretenue avec son élève Héloïse. Ces nouvelles étant les seules obtenues en douze ans de la part d'Abélard, l'abbesse prend la plume et rédige une lettre qui somme le clerc philosophe de réparer sa négligence amoureuse envers elle en lui adressant une lettre de consolation. Une réponse viendra, qui sera celle d'un frère en Jésus-Christ plutôt que celle d'un époux. Le manège se répétera deux fois encore, créant la correspondance *Historia Calamitatum*. Cette dernière comptera sept lettres, dont trois signées «Héloïse».

Sept cent ans plus tard, un universitaire érudit, sans donner d'explication, déclarera inauthentique l'entière correspondance. Un avis que partagera à moitié un petit nombre de critiques, qui considérera que seules les lettres d'«Héloïse» sont fausses. Viendra alors de naître ce que nous appellerons la Controverse d'attribution des lettres signées «Héloïse» dans la correspondance *Historia Calamitatum*. Une controverse qui ne connaîtra son envol qu'au XX^e siècle, avec, d'une part, la publication d'une première défense *pour* l'attribution de ses lettres à Héloïse et, d'autre part, la naissance de deux camps, les *pro* et les *contra* «Héloïse». Deux camps qui verront longtemps s'affronter féministes, historiens, littéraires, médiévistes et philologues sans qu'aucun compromis ne réussisse à apaiser le conflit.

Or, en 2005, un ouvrage australien, publié pour la première fois en français, semble promettre l'espoir d'une réconciliation entre les deux camps. En effet, en tentant de faire la preuve qu'Abélard et Héloïse sont les auteurs d'une seconde correspondance du XV^e siècle, Constant Mews déclarait que les lettres de la correspondance *Historia Calamitatum* étaient

officiellement reconnues comme authentiques¹. Un sentiment que ne semble pourtant pas partager l'ensemble de la critique puisque, la même année, en 2005, la parution d'une biographie d'Héloïse indique plutôt le contraire².

Cette première déclaration nous a semblé précipitée compte tenu de l'absence de réponse satisfaisante quant à la maternité littéraire d'Héloïse dans la correspondance qui nous occupe. Raison pour laquelle nous avons décidé de réouvrir d'urgence ce dossier, et tenté, à notre tour, de répondre à la question: «Héloïse a-t-elle bien écrit les trois lettres signées de son nom?». Cependant, il a fallu se plier à certaines contraintes d'espace, et faire ce choix, d'une part, de n'étudier qu'une seule des trois lettres d'«Héloïse», soit la réponse qu'elle fait à l'*Historia*, la Deuxième lettre et, d'autre part, d'opter pour la traduction française qui nous semblait la plus émouvante, mais également fiable³, tout en consultant le latin au besoin.

Et c'est ainsi que le premier chapitre a été consacré à l'analyse de la Controverse qui entoure l'attribution des lettres d'«Héloïse» dans la correspondance *Historia Calamitatum*. Puisque nous nous étions fixé comme objectif de parler du discours de la Controverse, pour en observer et en dépasser les limites, nous nous sommes d'abord questionné quant à la possibilité que la nature même de cette controverse soit en partie responsable de sa pérennité. Nous avons découvert que si cette nature est double, soit socio-historique et philologique, privant ni plus ni moins les trois lettres d'«Héloïse» d'une quelconque intégration à un corpus littéraire du XII^e siècle, cela ne suffit pas à expliquer pourquoi l'authenticité de la partie féminine de la correspondance *Historia Calamitatum* s'en trouve affectée. Nous nous sommes alors demandé si cela n'avait pas un lien avec les faits les mieux connus concernant cette Controverse.

¹ Constant J. Mews, *La voix d'Héloïse: Un dialogue de deux amants*, Trad. de l'anglais par Émilie Champ, avec la collaboration de François-Xavier Putallaz et Sylvain Piron, postface inédite trad. de l'anglais par Max Lejbowicz, coll. «Vestigia», no 31, Fribourg, Academic Fribourg Press/ Éditions Saint-Paul, 2005, 347 p.

² Guy Lobrichon, *Héloïse: L'amour et le savoir*, coll. «Bibliothèque des histoires», Paris, Gallimard, 2005, 370 p.

³ Roland Oberson (éd.), *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise avec vie d'Abailard par M. de L'Aulnay: Notes et apologue par Roland Oberson*, Lausanne, L'Âge d'Homme, p. 141.

Car ce que nous savons de la controverse *Historia Calamitatum*, nous le tenons d'une source autoritaire à la défense de l'authenticité des lettres d'«Héloïse» publiée en 1938 par Étienne Gilson⁴. Un ouvrage dans lequel ce dernier critique la Controverse telle qu'il la connaît en dressant, d'une part, sa chronologie et, d'autre part, la liste de ceux qui sont *coupables* de l'avoir perpétrée. Ce faisant, Gilson révèle également, sans toutefois les nommer toutes de façon explicite, cinq grandes thématiques qui sous-tendent la Controverse comme nous les avons appelées. Dans l'ordre, ce sont: l'historicité, la traduction, la réécriture, l'unité de style et de pensée, et le «commentaire sur le contresens» (cette dernière, selon les propres mots de Gilson).

Il en ressort que, pour Gilson, la thématique de l'historicité se présente sous une double forme: celle de l'historique de la controverse, et celle de la nature des arguments de cette dernière. La thématique de la traduction, quant à elle, se dévoile, pour Gilson, dans certaines licences prises avec la traduction des lettres de la correspondance. Ce qui le mène à considérer un autre type de liberté, c'est-à-dire la réécriture du sens du texte de la Correspondance; réécriture qui constitue la troisième thématique de son argumentaire, et qui montre deux visages: celui de la réécriture des mots comme du texte, et celui du commentaire critique à titre d'argument *contra* «Héloïse». Quant à l'unité de style et de pensée, qui constitue la quatrième thématique de sa défense *pro* «Héloïse», Gilson montre qu'elle ne prétend pas à autre chose qu'à l'exclusion d'Héloïse de la Correspondance - une exclusion à l'avantage d'Abélard, lequel se retrouve ainsi le seul auteur possible des sept lettres. Enfin, il y a de ce que Gilson considère comme étant un «commentaire sur un contresens» un peu partout dans les quatre thématiques précédentes. Considérant qu'il s'est trouvé devant un phénomène répandu dans le domaine de la recherche scientifique, Gilson conclut son bilan de la controverse en renversant les conclusions de ces prédécesseurs pour affirmer qu'«Héloïse» ferait un bien meilleur auteur qu'Abélard pour la correspondance *Historia Calamitatum*. Un avis que partageront, ou non, ceux qui se mêleront ensuite à la discussion et qui, de ce fait, provoqueront un véritable débat sur la question de la maternité des lettres d'«Héloïse», et sur la pertinence de lui attribuer, ou non, ses lettres.

⁴ Étienne Gilson, *Héloïse et Abélard*, coll. «Bibliothèque des textes philosophiques», Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1997, 3^e éd., [1938], 212 p.

Dans ce nouveau débat postérieur à 1938, il s'avère que les arguments sont pratiquement les mêmes pour tous, que les opinions critiques se prononcent pour ou contre l'attribution des lettres à Héloïse. Cet état de fait suggère la part subjective qui sous-tend ces mêmes analyses et vient relativiser la force intrinsèque des arguments sur lesquels les deux camps s'appuient pour justifier des positions aux antipodes les unes des autres. En effet, la présence de la thématique de l'historicité se manifeste par les différentes opinions (*pro*, *contra*, neutre) de la critique concernant les notions de recueil et de biographie. La thématique de la traduction, quant à elle, est rendue visible par une discussion à propos d'une erreur de traduction des lettres. De même, les thématiques de la réécriture et de l'unité de style et de pensée sont très présentes chez les *contra*, et particulièrement chez John F. Benton⁵. Enfin, la thématique du «commentaire sur un contresens» apparaît dans le refus que font certains critiques, quel que soit leur camp, de prendre explicitement position dans le débat, alors qu'en publiant articles et ouvrages sur le sujet, ils démontrent détenir une opinion sur le sujet.

Cela nous a menée à la conclusion qu'ayant décodé le discours de la controverse, nous pouvions désormais faire le choix de reconsidérer une, plusieurs, ou toutes les cinq thématiques déjà maintes fois étudiées, ou de les dépasser, et d'emprunter une nouvelle voie. Nous avons choisi la seconde option, laquelle devait nous permettre de lire différemment les lettres signées Héloïse dans la correspondance *Historia Calamitatum*. Et puisque toutes les tentatives de comparaison entre les textes d'Héloïse et ceux d'Abélard avaient échoué à confirmer la maternité littéraire de l'abbesse, la nécessité de tenter ce qui n'avait jamais été fait, c'est-à-dire, une comparaison de ces trois lettres avec un corpus médiéval féminin, s'est imposée à nous. Un corpus qu'il restait encore à bâtir, et dont il fallait examiner s'il comportait, dans l'écriture, des éléments caractéristiques communs à toutes les femmes choisies.

Le second chapitre s'est donc ouvert grâce à deux questions: le choix de nouveaux critères pour appuyer l'authenticité des lettres d'Héloïse hors de la Controverse et le choix des caractéristiques d'un corpus (autre que celui de la correspondance *Historia Calamitatum*) susceptible d'accueillir ces lettres.

⁵ Voir notre bibliographie, sous la rubrique «Études critiques, historiques et littéraires sur Abélard et Héloïse et sur leur correspondance».

Les théories linguistiques d'Émile Benveniste⁶ nous ont appris trois choses essentielles applicables à notre problématique. D'une part, que les lettres signées «Héloïse» appartiennent à un ensemble plus large que le seul corpus *Historia Calamitatum*, ensemble qui comprend, à la fois, tous les genres littéraires auxquels peuvent se rattacher ces lettres, leur langue de communication, et la situation de celle qui les écrit. D'autre part, contrairement à l'idée qu'entretient la Controverse, les lettres d'«Héloïse» ne peuvent être comparées avec celles d'Abélard, puisqu'elles sont de natures différentes. Enfin, pour lire les lettres d'«Héloïse» à l'extérieur de la controverse, il fallait trouver une classe sociale qui, parlant le même langage que ces dernières, et donc, signalant leur *différence*, se révélerait capable de les contenir. Les théories issues de l'école féministe, et tout spécialement celles d'Elaine Showalter⁷, montrent que cette *différence* se trouve dans la féminité de son écriture; féminité étudiée selon quatre modèles: biologique, linguistique, psychoanalytique et culturel. Ce dernier modèle comprend les trois précédents, et présente l'avantage de lire les textes féminins pour ce qu'ils sont, et non pour ce qu'ils devraient être. Ce qui nous a donné l'idée de fondre ces deux théories en une pour l'adapter à nos besoins afin de lire les lettres d'«Héloïse» en regard d'un corpus de textes de femmes médiévales.

Nous avons formé un corpus-baromètre composé de trois femmes, Radegonde⁸, Dhuoda⁹ et la Comtesse de Die¹⁰, toutes issues de l'époque médiévale, mais de siècles, de langues, et de cultures différentes. L'étude de ce corpus a révélé trois caractéristiques intrinsèques. La première est celle de fiabilité: la maternité littéraire de ces femmes n'a jamais été contestée, et les trois textes retenus pour ce chapitre sont réputés féminins. La seconde est la relation d'homologie: les trois femmes, à l'écrit, tiennent à un certain niveau le même dis-

⁶ Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, 2, Coll. «Tel», Paris, Gallimard, 1974, 286 p.

⁷ Elaine Showalter, «Feminist Criticism in the Wilderness» in *Writing and Sexual Difference*, éd. par Elizabeth Abel, p. 9-35, Chicago, University of Chicago Press, 1982.

⁸ Karen Cherewatuk, «Radegund and Epistolary Tradition», chap. in *Dear Sister: Medieval Women and the Epistolary Genre*, éd. par Karen Cherewatuk et Ulrike Wiethaus, p. 20-45, coll. «Middle Ages», Philadelphie, Pennsylvania University Press, 1993.

⁹ Dhuoda, *Manuel pour mon fils*, intro., texte critique et notes par Pierre Riché, trad. du latin par Bernard de Vregille et Claude Montdésert, Paris, Les éditions du Cerf, 1975, 203.

¹⁰ Meg Bogin (éd.), «Comtesse de Die», chap. in *Les femmes troubadours*, p. 107-111, trad. de l'américain par Jeanne Faure-Cousin, avec la collaboration d'Anne Richou, coll. «Femmes», Paris, Éditions Denoël-Gonthier, 1978.

cours: celui de l'amoureuse délaissée, selon qu'elles s'adressent qui à un cousin, qui à un fils ou qui à un amant, tous éloignés. La dernière caractéristique, enfin, est la présence de certaines similitudes que révèle la comparaison, car les textes de ces trois femmes présentent deux traits communs dans l'écriture: le point de vue féminin, et ce que nous avons appelé l'écriture du reproche. Deux traits communs qui se subdivisent eux-mêmes en deux grands traits, que nous appelons l'hybridation et le «je» isotopique pour le premier, et le renversement de l'autorité et la leçon au maître pour le second. Des traits communs qui seraient nés de la culture de ces femmes, telle que ces dernières l'auraient comprise et (ré)interprétée.

En ce sens, pour chacune de ces trois femmes, une courte biographie a été établie, de même qu'un bref résumé des textes retenus. Ensuite, nous avons étudié comment se déploie le point de vue féminin, de même que l'écriture du reproche, dans chacun de ces textes.

Ainsi, chez Radegonde, historiquement reine-sainte du VI^e siècle, mais simple religieuse amoureuse à l'écrit, le point de vue féminin est perceptible dans l'hybridation qu'elle provoque en combinant les poésies classique latine et germanique (cela, sans utiliser le registre religieux), de même que dans le «je» isotopique, à la fois guerrier (à la manière de Virgile), mais aussi religieux, amoureux, accusateur, plaintif, etc., qu'elle emprunte tout autant aux héroïnes d'Ovide qu'à l'amoureuse traditionnelle germanique. Quant à l'écriture du reproche, elle se remarque une première fois dans le renversement du modèle de la chute de Troie de Virgile, qu'elle féminise et, une seconde fois, dans la leçon de politesse et de respect du devoir amoureux familial que donne Radegonde à son cousin Hamalafred.

De même, chez Dhuoda, aristocrate, épouse, mais surtout mère aimante du IX^e siècle, le point de vue féminin se lit dans les nombreuses influences qui sous-tendent le *Manuel* d'éducation (à la fois sociale et spirituelle) qu'elle adresse à son fils retenu au loin, et dont l'hybridité des sources signe la singularité de l'écriture. Ces références se trouvent également dans les nombreux «je» (aristocrate, pieux, amoureux, inquiet, sentencieux, etc.) qui forment la voix de Dhuoda. Quant à l'écriture du reproche, laquelle, bien qu'implicite, n'en est pas moins présente dans l'extrait étudié, elle se constate principalement dans le renversement de l'ordre des priorités des allégeances féodales opéré par Dhuoda. D'autre part, l'écriture du reproche

se confirme dans la leçon implicite que fait une mère à son fils de suivre ses conseils sans quoi il ne trouvera le chemin du salut terrestre et céleste.

Enfin, chez la Comtesse de Die, troubairitz du XII^e siècle, le point de vue féminin se lit, en premier lieu, moins dans l'hybridation des genres littéraires que dans celle des registres antithétiques (silence-cri; secret-ragot; amour-haine; colère-tristesse; accusation-pardon, etc.) qui se trouvent dans la *canço*. Le plus important de ces registres, qui mêle culpabilité et innocence, jette un éclairage *judiciaire*, à l'image d'un tribunal amoureux, à la manière de la casuistique amoureuse courtoise des cours d'amour, sur ce qui s'annonçait comme une chanson d'amour. En ce sens, parce qu'à chaque registre sont accolés deux «je» (l'un étant explicite, l'autre, implicite), nous n'avons relevé que les quatre paires d'antithèses que nous jugions les plus pertinents: le victorieux vaincu, l'élogieux railleur, l'aveugle (clair)voyant et celui de la victime-bourreau. Ces binômes, isotopiques, montrent à leur tour que cette *canço* est traversée par l'écriture du reproche. Cette dernière se voit, d'abord, dans le renversement des rôles amoureux entre l'homme et la femme que provoque le «je», une première fois, en démontrant au «tu» qu'au jeu de l'amour, il est le plus fort, et, une seconde fois, en imposant le silence au «tu»; ensuite, dans la leçon de virilité que le «je» féminin sert au «tu» masculin.

Cette analyse nous a menée à la conclusion que les trois femmes de lettres médiévales de notre corpus-baromètre ont plusieurs éléments en commun. La maternité littéraire de leur écriture est attestée, elles tiennent le discours de l'amoureuse délaissée, lequel est amené, dans l'écriture, par le point de vue féminin; elles demandent au «tu» de réparer, ou de ne pas commettre, une négligence amoureuse en leur écrivant une lettre. Ces éléments communs vont au-delà de ce qui les différencie, tel le siècle, la culture, la langue parlée et écrite, etc. Aussi, ce qui les unit, c'est-à-dire, l'urgence d'un message à transmettre à un «tu» unique, et l'utilisation d'un même discours amoureux, se trouve nuancé par les liens et le degré d'intimité (familial, sensuel, etc.) installé entre le «je» et son destinataire. En somme, ce que le «je» féminin ne peut dire et reprocher à haute voix au «tu» masculin, trop loin pour entendre, il le lui écrit. Mais n'est-ce pas là l'essence même de la Deuxième lettre d'«Héloïse»?

C'est sur cette ultime question que nous avons entamé notre troisième chapitre, entièrement consacré à l'étude de la Deuxième lettre¹¹. Une Deuxième lettre dont nous avons d'abord remarqué les jeux de la *salutatio*, destinée à présenter quatre rôles de femmes, issus du passé comme du présent d'Abélard, qui, tout en lui démontrant leur soumission, cherchent à se faire entendre, et bien entendre, de ce dernier. Une Deuxième lettre qui, pourtant, n'est pas divisée en quatre, mais en trois segments, chacun étant mené par une voix féminine dominante: l'abbesse pour le premier, l'épouse-maîtresse pour le second, et la femme-philosophe pour le dernier, dont l'entité est composée de l'expérience des trois rôles de l'abbesse, de l'épouse et de la maîtresse. Des femmes qui présentent de fortes ressemblances, à l'écrit, avec les caractéristiques de l'écriture de Radegonde, de Dhuoda et de la Comtesse de Die de notre corpus-baromètre. Des femmes dont la présence, dans le texte, nous a incitée à chercher, dans chacun des segments de la Deuxième lettre, des traces du point de vue féminin, et de l'écriture du reproche.

Dans le premier segment de la Deuxième lettre (p. 141-144), celui de l'abbesse-religieuse amoureuse, l'hybridation se produit au niveau des registres religieux et amoureux, qui donne à lire le message d'une religieuse amoureuse se sentant délaissée par son unique amour, et qui le lui écrit. En ce sens, «Héloïse» emploie un «je» qui rappelle celui employé autrefois par Radegonde, c'est-à-dire, celui de l'exclusivité amoureuse. Ce «je» religieux et amoureux, s'approprié un univers masculin et le féminise, en même temps qu'il cherche à culpabiliser (mais non à accuser) son destinataire pour sa négligence amoureuse. L'hybridation et le «je» isotopique montrent que ce segment reflète un point de vue féminin en même temps qu'il laisse apparaître l'écriture du reproche.

Cette écriture se définit une première fois, dans le premier segment de la Deuxième lettre, par la référence que fait «Héloïse» à la leçon sur Sénèque qu'Abélard lui avait faite. Ce renversement de l'autorité peut se lire selon les trois registres susmentionnés: religieux uniquement, amoureux uniquement ou selon celui de la religieuse amoureuse, qui débouche sur la triple leçon de politesse religieuse, d'amour et d'espoir destinée au maître.

¹¹ Voir note 3 *supra*.

Le second segment de la Deuxième lettre (p. 144-151), quant à lui, s'ouvre sur un tout autre ton: ce n'est plus la religieuse «Héloïse» qui s'adresse à Abélard, mais celle qui a jadis été sa maîtresse et qui est devenue son épouse. L'hybridation se fait ici entre ces deux entités. Ainsi, l'épouse installe la *Règle* et l'éloge, où s'entremêlent la métaphore, et la citation et l'*exemplum* bibliques, alors que la maîtresse a recours au règlement de compte, au reproche et à la déclaration d'amour (désintéressée). Le «je» isotopique se joue, dans ce segment, de la même façon. En premier lieu, l'épouse «Héloïse» montre une forte ressemblance avec Dhuoda: celle-là rédige une sorte de traité de son cru destiné à faire de son destinataire un homme meilleur, elle propose sa propre version de l'ordre des fidélités et des allégeances; et, en tant que *mère* inquiète pour ses filles du Paraclet, elle crée une religion du père spirituel. De même, l'image maternelle de l'épouse «Héloïse», tout comme celle de Dhuoda, découle du registre biblique. En second lieu, la maîtresse «Héloïse», démontre une certaine communauté d'esprit avec la Comtesse de Die. Une communauté qui se traduit par quantité de reproches amoureux adressés à son destinataire, par l'attente de l'acquiescement des nombreuses dettes amoureuses de ce dernier envers elle, et par le dévoilement de secrets d'alcôve, qui deviennent des déclarations à caractères libidineux. Une communauté d'esprit qui naît de l'écriture du reproche.

Cette écriture, dans ce second segment, se traduit par la présence de la métaphore de la plante, laquelle provoque un renversement de l'autorité parce qu'elle s'appuie sur une citation et un *exemplum* bibliques pour faire un rappel à l'ordre. Cette métaphore permet à «Héloïse» de faire glisser son propos de la dette religieuse (plurielle) vers la dette amoureuse (singulière), en même temps qu'elle lui fournit l'occasion de servir une leçon de bienséance au maître Abélard. Et tout cela parce qu'«Héloïse» sait exploiter les différents sens propres et figurés de ce terme, qui peut se lire comme appartenant au registre religieux pour désigner le genre féminin et le monastère, ou au registre érotique, comme désignant le sexe féminin.

Quant au troisième et dernier segment de la Deuxième lettre (p. 151-161), il annonce d'entrée de jeu qu'il appartient au double registre judiciaire et philosophique, en même temps qu'à la femme en «Héloïse» qui est la somme de l'élève d'autrefois du philosophe Abélard et de l'abbesse d'aujourd'hui d'un monastère dirigé par l'abbé Abélard, c'est-à-dire, à la femme-philosophe. Cette dernière, dont la multiplicité des «je» est déjà bien en place, se distingue

par l'usage d'un ton impersonnel unique dans la Deuxième lettre, et par la réflexion philosophique qu'elle porte, d'un point de vue féminin et *expérimenté*, sur le sacrement (religieux) du mariage. De même, la femme-philosophe «Héloïse» use des genres de la sentence morale, de l'*exemplum* moral et du commentaire pour ensuite faire intervenir le registre de l'intime dans ce qui était d'abord de l'ordre public, ce qui fait basculer ce segment, qui se transforme en véritable tribunal, haut lieu de l'écriture du reproche.

Car, dans cette cour imaginaire où Abélard n'a d'autre rôle que celui de l'accusé, toutes les femmes en «Héloïse» souhaitent venir témoigner, qui pour sa défense (l'élève et la maîtresse «Héloïse», issues du passé), qui pour son accusation (l'abbesse et l'épouse «Héloïse», qui se chargent ainsi du renversement de l'autorité). Toutes, des femmes qui sont unies par l'accusation de négligence amoureuse qu'elles jettent à la tête d'Abélard, de même que par la demande du règlement de la dette amoureuse que ce dernier a, par le fait même, contractée envers elles, dans un tribunal fictif où «Héloïse» tient également le rôle de juge. Un juge qui, partial, rendra un verdict de culpabilité. En ce sens, en même temps qu'elle prononce sa sentence, la juge «Héloïse» fait au maître une leçon de *véritable* désintéressement moral, philosophique, religieux et amoureux. Aussi, est-il décrété qu'en réponse à tous ses manquements amoureux envers «Héloïse» et toutes les femmes qu'elle a été et qu'elle est toujours pour lui, Abélard devra lui adresser une lettre de consolation. Une lettre qui devra contenter tous les «je» d'«Héloïse» (celui de l'abbesse, celui de la religieuse amoureuse (Radegonde), celui de l'épouse (Dhuoda), celui de la maîtresse (Comtesse de Die), celui de l'élève, etc.), puisque chacun de ces «je» a des reproches *personnels* à adresser à Abélard.

Ainsi, les trois segments de la Deuxième lettre de la correspondance *Historia Calamitatum* signée «Héloïse» montrent qu'ils sont écrits à partir d'un point de vue féminin et de l'écriture du reproche. Cela, à l'image de notre corpus-baromètre, réputé féminin, lequel nous a fourni des critères de comparaison et révélé à quel point la notion anthropologique du don et contre-don légitime le discours des femmes sur la dette d'amour. De plus, cette voix féminine se distingue nettement de celle d'Abélard par l'expression d'un antagonisme, souvent puissant, à l'égard d'enjeux que le XII^e siècle considère d'importance. La remise en question de concepts jugés *immuables*, tels la sincérité spirituelle et le rapport à Dieu, la prééminence de la raison sur la passion, la sexualité, le mariage, la conversion religieuse, l'opinion publique,

la soumission de la femme envers l'homme, n'en sont ici que quelques exemples. Des travaux ultérieurs, qui se pencheraient sur la correspondance *Historia Calamitatum* entière, et qui se donneraient pour objectif d'observer les jeux de citations, en particulier, de Sénèque et de saint Paul, et de l'intertextualité, afin d'en extraire l'une et l'autre voix, et de les singulariser, permettraient alors d'appuyer l'hypothèse voulant que la voix d'Héloïse soit plausiblement féminine.

Quant à l'écriture du reproche qui semble *signer* de nombreux écrits médiévaux féminins, une question que nous souhaitons approfondir lors de notre doctorat, elle signe également avec force la Deuxième lettre d'Héloïse.

APPENDICE A

SOMMAIRE DES LETTRES ENTRE ABÉLARD ET HÉLOÏSE (CORRESPONDANCE *HISTORIA CALAMITATUM*)¹

LETTRÉ PREMIÈRE

HISTOIRE DES MALHEURS D'ABÉLARD

ADRESSÉE À UN AMI

Cette lettre est adressée par Abélard, du monastère de Saint-Gildas, situé en Bretagne, qu'il dirigeait alors, à un ami, dont le morceau, bien que fort étendu, ne fait pas connaître le nom, et qu'Héloïse, en s'y référant, ne désigne pas non plus le morceau suivant. Elle est rédigée sous forme de récit. Abélard y raconte tout au long l'histoire de sa vie depuis son enfance. Toutefois, il ne fait aucune mention de Jean Rosselin, le savant philosophe dont l'évêque Othon de Freisingen, écrivain d'une autorité considérable et son contemporain, affirme qu'il suivit les leçons. Mais il expose en détail les sentiments qui ont inspiré sa conduite ou ses écrits, les persécutions dont il a été l'objet, les fureurs de l'envie qui ont animé ses rivaux contre lui, et il en prend occasion pour répondre, en passant, d'un mot vif, à ses ennemis. Enfin, il paraît avoir écrit cette lettre comme un soulagement pour lui-même plutôt que comme une consolation pour autrui, c'est-à-dire en vue de rendre plus léger le poids de ses infortunes présentes par le souvenir de ses malheurs passés, et d'effacer de son cœur la crainte des périls qui le menacent. Nulle part, en effet, il ne fait entre les chagrins de son ami et les siens aucun rapprochement de nature à faire comparativement sentir la gravité².

¹ Pierre Abélard, *Lettres complètes d'Abélard et Héloïse*, trad. du latin par M. Gréard, Paris, Librairie Garnier et Frères, s.d., 284 p. Nous remarquons que le nombre de lettres varie selon les éditeurs. Ainsi, l'édition présentée par Jouhandeau (1959), celle de Zumthor (1992) et celle de Dom Gervaise (éd. par Oberson, 2002) contiennent cinq lettres en tout, alors qu'il y en a six chez Oberson (2002), et huit chez Gréard (s.d.). Toutefois, nonobstant le nombre de lettres et leur numérotation, tous s'entendent pour retenir la lettre d'Héloïse étudiée dans ce mémoire.

² *Ibid.*, p. 1-50.

LETTRE DEUXIÈME

HÉLOÏSE À ABÉLARD

Héloïse, amante, puis épouse d'Abélard et mise par lui à la tête du monastère du Paraclet, dont il avait jeté les fondements avec l'assistance de ses disciples, ayant lu la lettre qu'il avait adressée à un ami, lui écrit pour le prier de lui faire connaître les dangers qu'il court ou le salut dont il jouit, afin de s'associer soit à sa peine, soit à sa joie. Elle lui demande avec insistance pourquoi il ne lui a plus écrit depuis qu'elle a prononcé ses vœux, quand auparavant il lui a adressé tant de lettres d'amour. Elle lui rappelle leur passion d'autrefois, passion honteuse et charnelle; elle lui expose ses sentiments d'aujourd'hui, sentiments purs et spirituels, et elle se plaint avec amertume qu'il n'y réponde pas dans la même mesure. *La lettre est celle d'une femme; les élans passionnés, les gémissements, les plaintes y abondent*; on peut y voir aussi une imagination nourrie d'une exubérante érudition³.

LETTRE TROISIÈME

ABÉLARD À HÉLOÏSE

Abélard, répondant à la lettre précédente, proteste que son silence si prolongé n'est point du tout l'effet de la négligence ou de l'oubli, mais de la confiance qu'il a toujours eue en la sagesse d'Héloïse, en ses lumières, en sa piété, enfin en ses mœurs irréprochables, confiance si grande, qu'il n'a jamais cru qu'elle pût avoir besoin de conseils ou de consolation. Il la prie de s'expliquer clairement au sujet des règles et des consolations qu'elle réclame de lui, et il s'engage à répondre à ses vœux. Il la conjure, elle et la sainte communauté de ses sœurs vierges et veuves, de lui concilier, par leurs prières, l'assistance divine. Il lui démontre abondamment par l'autorité des Saintes Écritures, combien les prières sont puissantes auprès de Dieu, et particulièrement les prières des femmes implorant pour leur époux. Il lui dicte ensuite la formule de la prière dont il voudrait que les religieuses fissent usage, dans le couvent, à des heures réglées, pour le salut de leur fondateur absent. Il lui demande enfin de

³ *Ibid.*, p. 51-62. Nous soulignons.

vouloir bien, de quelque manière et en quelque endroit qu'il sorte de cette vie, prendre la peine de faire transporter et enterrer ses restes au Paraclet⁴.

LETTRE QUATRIÈME

RÉPONSE D'HÉLOÏSE À ABÉLARD

Dans cette lettre, remplie de gémissements et de cris de douleur, Héloïse déplore son malheureux sort, celui de ses religieuses et celui d'Abélard lui-même, en prenant pour texte de ses lamentations le passage de la lettre précédente, dans lequel Abélard parle de la fin de sa vie. Elle a recours à la plus tendre des éloquences, et ses plaintes, touchant le cœur de compassion pour ses malheurs et ceux d'Abélard, arracheraient presque les larmes. Elle déplore la mutilation subie par Abélard. Elle se plaint aussi de ses désirs brûlants, et rappelle les voluptés délicieuses qu'elle a goûtées jadis avec lui. Enfin, elle rabaisse, non sans justesse, le caractère tout extérieur de sa dévotion, et confesse que sa piété est plus feinte que sérieuse. Elle supplie Abélard de l'aider dans ses prières, et elle repousse humblement ses louanges⁵.

LETTRE CINQUIÈME

RÉPONSE D'ABÉLARD À HÉLOÏSE

Abélard répond adroitement à la dernière lettre d'Héloïse qu'il divise en quatre points: sur chaque point, il déduit ses raisons, moins préoccupé de se défendre lui-même que d'éclairer Héloïse, de l'encourager, de la consoler. En premier lieu, il indique le motif qui, dans sa lettre, lui fait mettre le nom d'Héloïse avant le sien. En second lieu, il proteste que, s'il a parlé de ses divers malheurs et des dangers qui le menacent de mort, c'est qu'elle l'avait elle-même adjuré de le faire. Troisièmement, il l'approuve de dédaigner les louanges, pourvu que ce dédain soit sincère et qu'il ne s'y mêle aucun désir d'appeler l'éloge. Quatrièmement, il s'étend fort au long sur les circonstances qui leur ont fait à l'un et à l'autre embrasser la vie

⁴ *Ibid.*, p. 63-72.

⁵ *Ibid.*, p. 73-84.

monastique. Quant à la blessure infligée à son corps, et qu'elle déplore, il en atténue l'importance, il déclare qu'elle est pour tous deux un mal salutaire, et susceptible de devenir, eu égard aux actes honteux de la chair, une source d'une foule de biens; puis il prend l'occasion de cette épreuve pour exalter la sagesse et la clémence divine. La lettre est semée de paroles d'enseignement et de consolation. Elle se termine par la formule d'une petite prière que les religieuses du Paraclet devront réciter pour appeler la miséricorde de Dieu sur Abélard et Héloïse⁶.

LETTRE SIXIÈME

RÉPONSE D'HÉLOÏSE À ABÉLARD

Dans cette lettre, Héloïse prie instamment Abélard de lui répondre à elle et à ses religieuses sur deux points principaux: qu'il leur apprenne d'abord l'origine de leur état; en second lieu, qu'il leur donne une règle, qu'il leur dicte les conditions d'un genre de vie qui convienne spécialement à des femmes, et dont aucun des saints Pères ne s'est occupé. Elle ajoute pourquoi, dans son opinion, les saints Pères n'ont pas donné de règle aux religieuses: c'est qu'il suffit, selon elle, que les femmes ne restent pas, en fait de continence et d'abstinence, au-dessous des clercs et des ecclésiastiques séculiers ou des moines réguliers. Elle s'étend sur la règle de saint Benoît, et en discute les observances, particulièrement en ce qui touche l'interdiction de manger de la viande et la permission de boire du vin. Elle traite aussi longuement des actes extérieurs, dont elle rabaisse l'importance, et auxquels elle préfère les actes intérieurs. Enfin, elle prie Abélard de se relâcher de la grande rigueur et de ne point se montrer trop exigeant sur la question des jeûnes et des pratiques, eu égard à la faiblesse du sexe féminin⁷.

⁶ *Ibid.*, p. 85-108.

⁷ *Ibid.*, p. 109-132.

LETTRE SEPTIÈME

RÉPONSE D'ABÉLARD À HÉLOÏSE

Abélard, à qui Héloïse, dans sa lettre précédente, avait demandé, tant en son nom qu'au nom de ses compagnes, de leur écrire touchant l'origine de l'ordre des religieuses, répond avec de larges développements à cette lettre et à ce désir: faisant remonter l'origine de l'ordre à la primitive Église et même à la sainte association instituée par le Sauveur du monde, il passe en revue ce que Philon le Juif et ce que l'*Histoire Tripartite* rapportent des premiers ascètes. Partout, dans cette lettre, il exalte le sexe féminin, et il honore libéralement de ses louanges la virginité, non-seulement (sic) chez les chrétiennes et chez les juives, mais encore chez les femmes du paganisme. Enfin, ce morceau, dans son ensemble, n'est presque qu'un délicat pânégryrique du sexe féminin. Il s'attache surtout à l'éloge de la virginité, dont il cite de remarquables exemples chez les païens⁸.

LETTRE HUITIÈME

RÉPONSE D'ABÉLARD À HÉLOÏSE

Héloïse avait prié Abélard de l'éclairer sur deux points: il a répondu au premier dans la lettre précédente; il va entamer le second. L'objet de la demande d'Héloïse était une règle pour les religieuses du Paraclet: il trace cette règle dans cette lettre, ou plutôt dans ce livre, où les citations des saints Pères forment comme un bouquet de fleurs. Il appelle ce traité tripartit (sic), parce qu'il y traite des trois vertus principales des moines: la continence, la pauvreté volontaire et le silence. Il met à la tête de la congrégation sept sœurs officières chargées de veiller et aux choses qui regardent les âmes et à celles qui concernent les besoins temporels ou corporels. Il permet aux religieuses l'usage de la viande trois fois par semaine, et l'usage modéré du vin. Il règle ensuite avec une sage précision tous les détails de la vie monastique⁹.

⁸ *Ibid.*, p. 133-184.

⁹ *Ibid.*, p. 185-284.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus étudié

Édition de référence

Oberson, Roland (éd.). *Lettres d'Héloïse et d'Abailard: Version Dom Gervaise avec vie d'Abailard par M. de L'Aulnaye: Notes et apologue par Roland Oberson*. Lausanne: L'Âge d'Homme, 2002, 321 p.

Autres éditions latines et traductions françaises utilisées

Abélard, Pierre. *Lettres complètes d'Abélard et Héloïse*. Trad. du latin par M. Gréard. Paris: Librairie Garnier et Frères, s.d., 284 p.

_____. *Historia Calamitatum*. Trad. du latin et présent. par J. Monfrin. Paris: Librairie Philosophique J. Vrin, 1959, 125 p.

_____. *Lamentations: Histoire de mes malheurs: Correspondance avec Héloïse*. Trad. du latin par Paul Zumthor. Coll. «Babel». Paris: Actes Sud, 1992, 284 p.

Jouhandeau, Marcel (présent.). *Lettres d'Héloïse et d'Abélard*. Suivi de *Les lettres portugaises*. Paris: Librairie Armand Colin, 1959, 258 p.

Oberson, Roland (éd.). *Héloïse: Abélard: Correspondance: Nouvelle version des lettres I-VI*. Lausanne: L'Âge d'Homme, 2002, 460 p.

Corpus de comparaison

Autres textes du Moyen Âge utilisés à titre de comparaison

Bogin, Meg (éd.). «Comtesse de Die». Chap. in *Les femmes troubadours*, p. 107-111. Trad. de l'américain par Jeanne Faure-Cousin, avec la collaboration d'Anne Richou. Coll. «Femmes». Paris: Éditions Denoël-Gonthier, 1978.

Cherewatuk, Karen. «Radegund and Epistolary Tradition». In *Dear Sister: Medieval Women and the Epistolary Genre*, éd. par Karen Cherewatuk et Ulrike Wiethaus, p. 20-45. Coll. «Middle Ages». Philadelphie: Pennsylvania University Press, 1993.

Dhuoda. *Manuel pour mon fils*. Intro., texte critique et notes par Pierre Riché. Trad. du latin par Bernard de Vregille et Claude Mondésert. Paris: Les éditions du Cerf, 1975, 203 p.

Études critiques, historiques et littéraires sur Abélard et Héloïse et sur leur correspondance

Bayle, Pierre. *Personnages de l'affaire Abélard*. Intro. et notes de Roland Oberson. Lausanne: L'Âge d'Homme, 2002, 332 p.

Benton, John F. «Fraud, Fiction and Borrowing in the Correspondance of Abelard and Heloise». In Collectif. *Pierre Abélard-Pierre le Vénérable: Les courants philosophiques, littéraires et artistiques en Occident au milieu du XII^e siècle, Actes et mémoires du colloque international* (Abbaye Saint-Pierre de Cluny, 2-9 juillet 1972), p. 469-512. Coll. «Colloques internationaux du Centre de la recherche scientifique». Paris: Éditions du CRNS, 1975.

_____. «A Reconsideration of the Authenticity of the Correspondance of Abelard and Heloise». Chap. in *Culture, Power and Personality in Medieval France*, éd. par Thomas N. Bisson, p. 475-486. London-Rio Grande (Ohio): Hambledon Press, 1991.

_____. «The Correspondance of Abelard and Héloïse». Chap. in *Culture, Power and Personality in Medieval France*. éd. par Thomas N. Bisson, p. 487-512. London-Rio Grande (Ohio): Hambledon Press, 1991.

Charrier, Charlotte. *Héloïse dans l'histoire et dans la légende*. Paris: H. Champion, 1933, 688 p.

Clanchy, Michael T. *Abélard*. Trad. de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat. Coll. «Grandes biographies». Paris: Flammarion, 2000, 487 p.

Gilson, Étienne. *Héloïse et Abélard*. Coll. «Bibliothèque des textes philosophiques». Paris: Librairie philosophique J. Vrin, 1997, 3^e éd. [1938], 212 p.

Dronke, Peter. *Women Writers of Middle Ages: A Critical Study of Texts from Perpetua († 203) to Marguerite Porete († 1310)*. Cambridge: Cambridge University Press, 1984, 278 p.

Jeandet, Yvette. *Héloïse: L'amour et l'absolu*. Coll. «Ces femmes qui font l'histoire: Égéries et femmes de lettres». Lausanne: Rencontre de Lausanne, 1966, 250 p.

Jolivet, Jean (dir.). *Abélard en son temps, Actes du colloque international organisé à l'occasion du 9^e centenaire de la naissance de Pierre Abélard* (Paris, 14-19 mai 1979). Paris: Les Belles Lettres, 1981, 237 p.

Kamuf, Peggy. *Fictions of Feminine Desire: Disclosures of Heloise*. Lincoln: Nebraska University Press, 1982, 170 p.

Lalanne, Ludovic. «Quelques doutes sur l'authenticité de la correspondance amoureuse d'Héloïse et d'Abélard». *La Correspondance littéraire*, t. I, n° 2. Paris: 1856, p. 27-33.

Lobrichon, Guy. *Héloïse: L'amour et le savoir*. Paris: Gallimard, 2005, 370 p.

Mews, Constant. *La voix d'Héloïse: Un dialogue de deux amants*. Trad. de l'anglais par Émilie Champs, avec la collaboration de François-Xavier Putallaz et Sylvain Perron. Postface inédite trad. de l'anglais par Max Lejbowicz. Coll. «Vestigia; 31». Fribourg: Paris Academic Press, Cerf, 2005, 347 p.

Muckle, J.T. «The Personal Letters Between Abélard and Heloise: Introduction, Authenticity and Text». *Medieval Studies*, t. 17, 1955, p. 240-281.

Orelli. *Magistri Petri Abaelardi epistola quae est Historia calamitatum suarum, Heloissae et Abaelardi epistolae quae feruntur quattuor priores*. Turin: Ex officina Ulrichiana: 1841, [2 p.], 57 p.

Wheeler, Bonnie (éd.). *Listening to Heloise: The Voice of a Twelfth-Century Woman*. Coll. «New Middle Ages». New York: St-Martin's Press, 2000, 390 p.

Schmeidler, Bernhard. «Der Briefwechsel zwischen Abälard und Heloise eine Fälschung?». *Archiv zur Kirchengeschichte*, 11, 1914, p. 1-30.

Silvestre, Hubert. «L'idylle d'Abélard et Héloïse: la part du roman». *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques de l'Académie Royale de Belgique*, 5^e série, 71, 1985, p. 157-200.

Truc, Gonzague. *Abélard avec et sans Héloïse*. Coll., «Bibliothèque ecclesia 20». Paris: Librairie Arthème Fayard, 1995, 188 p.

Verger, Jacques. *L'amour castré*. Coll. «Savoir: Lettres». Paris: Hermann-Éditeurs des sciences et des arts, 1996, 201 p.

Auteurs et femmes de lettres, autorité, épistolaire, *gender*, philosophie et religion de l'Antiquité, du Moyen Âge et de la Renaissance

Aristote. *Éthique à Nicomaque*. Trad. du latin, présent., notes et bibliographie par Richard Bodéüs. Coll. «GF». Paris: Flammarion, 2004, 560 p.

Blanc, Liliane. *Une histoire des créatrices: L'Antiquité, le Moyen Âge et la Renaissance*. Montréal: Éditions Sisyphus, 2008, 467 p.

Dunn-Lardeau, Brenda. «Avant-propos» in «Le bonheur selon Érasme». *Renaissance and Reformation/Renaissance et Réforme*, n° spécial édité par Brenda Dunn-Lardeau, vol. 30.1, (hiver 2006), p. 5-16.

- Flasch, Kurt. *Introduction à la philosophie médiévale*. Trad. de l'allemand par Janine de Bourgnecht. Coll. «Champs». Paris: Flammarion, 1992, 232 p.
- Ferrante, Joan M. «Notes Toward a Study Female Rhetoric in the *Trobairitz*». In *The Voice of the Trobairitz*, éd. par William D. Padden, p. 63-72. Coll. «Middle Ages». Philadelphie: University of Pennsylvania Press, 1989.
- Gaunt, Simon. «Troubadours, Ladies and Language: The *Canso*». Chap. in *Gender and Genre in Medieval French Literature*, p. 122-179. Cambridge: Cambridge University Press, 1995.
- Leclerc, Gérard. *Histoire de l'autorité: L'assignation des énoncés culturels et la généalogie de la croyance*. Coll. «Sociologie d'aujourd'hui». Paris: Presses universitaires de France, 1996, 432 p.
- Le Goff, Jacques. *Les intellectuels au Moyen Âge*. Coll. «Le temps qui court». Paris: Éditions du Seuil, 1957, 192 p.
- Lobrichon, Guy. *La Bible au Moyen Âge*. Coll. «Les médiévistes français, 3». Paris: Picard, 2003, 247 p.
- Lupin, Alexandre. *Fiction et incarnation: Littérature et théologie au Moyen Âge*. Coll. «Idées et recherches». Paris: Flammarion, 1993, 202 p.
- Madeleine et Catherine Des Roches. *Les missives*. Éd. critique par Anne R. Larsen. Coll. «Textes Littéraires Français». Genève: Droz, 1999, 450 p.
- Meyer, Michel. *Questions de rhétorique: Langage, raison et séduction*. Coll. «Le livre de poche». Paris: Librairie Générale française, 1993, 160 p.
- Nadjo, Léon et Elisabeth Gavoille (éds.). *Epistolæ Antiquæ II, Actes du II^e colloque international Le genre épistolaire et ses prolongements européens* (Tours, Université François-Rabelais, 28-30 septembre 2000). Paris: Louvain, 2002, 439 p.
- Reynier, Chantal. «L'investissement passionnel de Paul dans l'*Épître aux Romains*». In *Les lettres dans la Bible et dans la littérature, Actes du colloque de Lyon* (Lyon, 3-5 juillet 1996), éd. par Louis Panier, p. 147-163. Paris: Les éditions du Cerf, 1999.
- Showalter, Elaine. «Feminist Criticism in the Wilderness». In *Writing and Sexual Difference*, éd. par Elizabeth Abel, p. 9-35. Chicago: University of Chicago Press, 1982.
- Solterer, Helen. *The Master and Minerva: Disputing Women in French Medieval Culture*. Berkeley-Los Angeles: University of California Press, 1995, 301 p.
- Wolff, Étienne. *La lettre d'amour au Moyen Âge*. Coll. «Les cabinets de curiosité». Paris: NIL éditions, 1996, 157 p.

Travaux sur la langue au Moyen Âge

Cerquiglini, Bernard. *La parole médiévale*. Coll. «Propositions». Paris: Les Éditions de Minuit, 1981, 252 p.

Jauss, Hans Robert. «Littérature médiévale et théorie des genres». In *Théorie des genres*, éd. par Gérard Genette et Tzvetan Todorov, p. 36-76. Coll. «Points/Essais». Paris: Éditions du Seuil, 1986.

Zumthor, Paul. *Langue et techniques poétiques à l'époque romane (XI^e-XIII^e siècles)*. Paris: Librairie C. Klincksieck, 1963, 224 p.

_____. *Langue, texte, énigme*. Coll. «Poétique». Paris: Éditions du Seuil, 1975, 267 p.

_____. *Parler du Moyen Âge*. Coll. «Critique». Paris: Les Éditions de Minuit, 1980, 108 p.

Femmes au Moyen Âge

Duby, Georges. *Le chevalier, la femme et le prêtre*. Coll. «Pluriel». Paris: Hachette, 1981, 312 p.

_____. *Dames du XII^e siècle: I. Héloïse, Aliénor, Iseult et quelques autres*. Coll. «NRF». Paris: Gallimard, 1995, 174 p.

Duby, Georges et Michelle Perrot (éds.). *Histoire des femmes en Occident: II. Le Moyen Âge*. Sous la dir. de Christiane Klapisch-Zuber. Coll. «Tempus». Paris: Plon, 1990, 693 p.

Ponton, Jeanne. «L'amoureuse déçue». Chap. in *La religieuse dans la littérature française*, p. 19-84. Québec: Les Presses de l'université Laval, 1969.

Philologie, théories de l'œuvre, de l'intertextualité et du langage, et études anthropologiques

Adam, Jean-Michel et Jean-Pierre Goldenstein. *Linguistique et discours littéraire: Théorie et pratique des textes*. Coll. «L». Paris: Librairie Larousse, 1976, 352 p.

Benveniste, Émile. *Problèmes de linguistique générale, 1*. Coll. «Tel». Paris: Gallimard, 1966, 356 p.

_____. *Problèmes de linguistique générale, 2*. Coll. «Tel». Paris: Gallimard, 1974, 286 p.

Cerquiglini, Bernard. *Éloge de la variante: Histoire critique de la philologie*. Coll. «Des travaux/Seuil». Paris: Les Éditions du Seuil, 1989, 123 p.

Genette, Gérard. *Palimpseste: La littérature au second degré*. Coll. «Points/Essais». Paris: Éditions du Seuil, 1982, 576 p.

Lévi-Strauss, Claude. «Le principe de réciprocité». Chap. in *Les structures élémentaires de la parenté*, p. 61-79. Coll. «Collection des rééditions II», Paris et La Haye, Mouton & Co, 1967.

Maritain, Jacques (éd.). *La pensée de saint Paul*. New York: Éditions de la maison française, inc., 1941, 252 p.

Sapir, Edward. *Le langage: Introduction à l'étude de la parole*. Trad. de l'anglais par S. M. Guillemin. Coll. «Petite bibliothèque Payot». Paris: Payot, 1967, 232 p.

Todorov, Tzvetan. *Littérature et signification*. Coll. «Langue et langage». Paris: Librairie Larousse, 1967, 118 p.

Ouvrages de référence

Cardinal Georges Grent (dir.). *Dictionnaire des lettres françaises: Le Moyen Âge*. Éd. revue et mise à jour sous la dir. de Geneviève Hasenohr et Michel Zink. Coll. «Encyclopédies d'aujourd'hui/La Pochothèque». Paris: Fayard, 1992 [1964 pour la 1^{ère} éd.], 1505 p.

Dictionnaire du Moyen Âge: Littérature et philosophie. Préf. de Jean Favier. Coll. «Encyclopædia universalis». Paris: Albin Michel, 1999, 868 p.

Jourcin, Albert et Philippe Van Tieghem (éds.). *Dictionnaire des femmes célèbres*. Coll. «Les dictionnaires de l'homme du XX^e siècle». Paris: Larousse, 1969, 225 p.

Makward, Christiane P. et Madeleine Cottenet-Hage (éds.). *Dictionnaire littéraire des femmes de langue française: De Marie de France à Marie NDiaye*. Paris: Karthala, 1996, 641 p.

Mazenod, Lucienne et Ghislaine Schoeller (éds.). *Dictionnaire des femmes célèbres de tous les temps et de tous les pays*. Paris: Laffont, 1992, 932 p.

La Sainte Bible. Trad. en français sous la dir. de l'École Biblique de Jérusalem. Paris: Les Éditions du Cerf, 1956, 1669 p.

Références en ligne

Compagnon, Antoine. *Qu'est-ce qu'un auteur? Cours no 5: L'actor médiéval*. UFR de Littérature française et comparée. Cours de licence LLM 316 F2: Université de Paris-IV-Sorbonne. Ce cours, bibliographie fournie à l'appui, donne une définition précise de ce que le Moyen Âge considérait comme un véritable auteur.

<http://www.fabula.org/compagnon/auteur5.php>

Le Brun-Gouanvic, Claire. *Inventaire des écrits féminins religieux et profanes. Latins et dialectes français. 6^e-15^e siècles*, 2003. Cet inventaire répartit les écrits féminins non-fictionnels, religieux ou laïcs, en latin ou en dialectes français, d'auteures françaises du VI^e au XVIII^e siècle, par genre, par thématique et par siècle.

<http://aix1.uottawa.ca/~margirou/Repertoire-MoyenAge/repert.htm>

Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR). Ce site propose un «Dictionnaire des femmes de l'Ancienne France», de même qu'un «Répertoire» des personnes travaillant ou ayant travaillé sur le sujet.

<http://www.siefar.org>